No 44 — Rivière-du-Loup, Qué. 19 Mars 1936 — 41ème Année

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1 00 par année.

Le Saint-Laurent

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1.00 par année]

LE FOND DE L'AFFAIRE...

Nous avons dit la semaine dernière la gravité de la situation internationale, Les négocations ardemment poussées à Londres ont éloigné le péril d'une guerre prochaine, mais le ciel n'est pas encore éclairci...

Il y aura lieu de revenir plus tard sur l'ensemble des discussions actuelles pour tn indiquer le caractère et en expliquer les résultats.

L'essentiel pour le moment, c'est de voir les esprits moins agités qu'il y a deux semaines, et le péril de guerre éloigné. Il faut retenir tout de même que, dans les cercles diplomatiques, *"on a eu chaud"*. M. Eden, secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, n'a pu se dispenser de le reconnaître en termes équivalents à la séance des Communes du 20 mars.

En analysant le mensonge flagrant de Lloyd George touchant la "bonne volonté" allemande en matière de désarmement et la "mauvaise foi" française, nous avons montré jeudi dernier qu'alors que la France, depuis 1919, avait montré les plus évidentes dispositions de ne pas provoquer une nouvelle guerre, l'Allemagne, au contraire, tant sous le gouvernement de Stresemann que sous le régime "nazi", n'avait cessé de réarmer et même de provoquer la France à l'occasion, — encouragée nettement par l'Angleterre qui, il importe de le noter, a constamment pris la contre-partie des réclamations de la France lorsque celle-ci protestait contre la violation du traité de Versailles et exigeait que l'Allemagne fût forcée de s'en tenir aux termes du traité. La légèreté bien connue de Lloyd George et sa malveillance à l'égard de la France n'empêcheront pas la vérité historique d'être ce qu'elle est. Lorsqu'on étudiera sans parti-pris l'histoire de l'après-guerre et des raports franco-allemands, il faudra bien reconnaître que l'Allemagne a renié, article par article, le traité de Versailles, quant aux armements et quant aux réparations exigées; et que, d'autre part, la France a eu parfaitement raison de manifester les plus sérieuses inquiétudes pour sa sécurité. Nous avons là le résumé de l'histoire des années 1919-1934, n'en déplaise à Lloyd George; et sa malice n'y pourra rien.

Il importe tout de même, pour avoir une plus claire idée de la situation présente et de ses causes immédiates, d'exposer la genèse de ce fameux accord franco-soviétique que le Parlement français vient de ratifier, et que Hitler a donné publiquement comme *la raison déterminante* de sa réoccupation militaire de la Rhénanie.

Après la chûte du cabinet Daladier, en février 1934, M. Doumergue constitua un cabinet dans lequel il prit Louis Barthou comme ministre des Affaires étrangères. Pleinement conscient de la périlleuse situation de la France en face des armements de l'Allemagne, et voulant réagir contre le système de Briand (qui, au cours de sa carrière aux Affaires étrangères, avait abouti à se faire manoeuvrer par l'Angleterre et l'Allemagne et a affaiblir la position internationale de son pays) Barthou résolut de revenir aux anciennes méthodes diplomatiques et de s'en remettre au système des alliances plutôt que de continuer le régime néfaste des ententes "à la Locarno".

Au cours de l'été de 1934, une série de voyages de Barthou dans les Etats de l'Europe centrale et orientale eut pour but d'amorcer une série de nouvelles alliances avec les pays danubiens et même avec la Russie soviétique, pour tenter de contrebalancer l'essor allemand et de parer aux menaces de guerre qui se faisaient de plus en plus nettes. Ces conversations eurent d'assez bons résultats, excepté en Russie ou Barthou se rendit compte que les Soviets, en dépit de leurs nombreux soucis du côté allemand et du côté japonais, n'accepteraient pas aisément de renoncer à leur propagande révolutionnaire de par le monde. Un projet d'entente avec Moscou fut rédigé, et... il resta dans les cartons du quai d'Orsay.

Après l'assassinat de Barthou en octobre 1934 — il fut blessé mortellement le jour où Alexandre de Yougoslavie trouvait la mort sous les balles des "Oustachis" — les négociations furent reprises par Pierre Laval qui fit même un voyage à Moscou pour conférer avec Staline. Et les choses en restèrent là, jusqu'à la chute de Pierre Laval en janvier dernier; le gouvernement français répugnait a lier son sort à celui de la Russie, et d'ailleurs ce qu'on sait du traité franco-soviétique fait voir qu'il demande beaucoup à la France sans lui donner grand'chose en retour. Il n'y a pas à être surpris du fait. Une alliance défensive entre la France et la Russie ne peut jouer efficacement au cas d'une attaque de l'Allemagne contre la France, pour cette simple raison que l'Allemagne et la Russie n'ont pas de frontière commune et que les Russes devraient *envahir des Etats neutres* pour arriver en Allemagne. Il n'est guère possible, non plus, de tenir compte des billevisées d'une Benès qui, en cas de conflit franco-allemand, aurait prétendu offrir la Tchécoslovaquie comme base d'opérations de l'*invincible* aviation russe. Tout compte fait, le pacte franco-soviétique était tout à l'avantage de la Russie : il n'est pas besoin de chercher plus loin les raisons que Laval eut de différer sa ratification officielle au Parlement français.

Mais c'est ici qu'il faut insister sur la politique des partis radicaux, socialistes et communistes de France. Herriot, le chef radical, qui renoua avec les Soviets en 1924, a toujours été un fervent partisan de l'alliance avec les russes. — Les socialistes, avec Blum, ont été par contre assez longtemps opposés à toute entente avec les communistes de Moscou et de France : cela allait de soi, les communistes français étant des frères ennemis pour les socialistes, à qui, depuis le fameux congrès de Tours (de 1920, croyons-nous), ils ont enlevé partie de leurs troupes, ainsi que leur journal officiel, fondé par Jaurès, la fameuse "Humanité". L'avénement d'Hitler à la direction des affaires allemandes, l'anéantissement des socialistes allemands, et l'expulsion des Juifs (Blum est israélite), ont fait des socialistes français d'aussi violents adversaires d'Hitler qu'ils l'étaient déjà de Mussolini (et pour les mêmes raisons...). C'est depuis ce temps que les socialistes français ont renoué les relations avec les communistes de France, sinon sur le plan électoral où chaque partie garde son autonomie, du moins sur le plan extérieur où ils ont fait cause commune pour la ratification de l'accord franco-soviétique. — Aussi bien, après ces explications on comprendra aisément que les partis radicaux, socialistes et communistes aient fait tout leur possible pour amener la ratification du pacte. Ces derniers mois, particulièrement, la pression s'était faite de plus en plus forte, et Laval avait eu besoin de toute sa subtilité et de toute son énergie pour se maintenir au pouvoir avec une Chambre où les partis ci-haut mentionnés *formaient la majorité*.

Nous l'avons dit, Laval a démissionné en janvier, et on sait qu'il a été remplacé par Albert Sarraut qui s'appuie exclusivement sur la majorité du Parlement de 1932, majorité "de gauche". Aussi bien ne faut-il pas s'étonner si, peu de temps après l'accession de Sarraut au pouvoir, *le pacte franco-soviétique a été ratifié...*

Ici il importe de se retourner vers l'Allemagne. Il est superflu d'expliquer que les Allemands n'ont pas été précisément enchantés de la politique de Barthou — qui leur échappait un peu plus aisément que Briand, — et que surtout ils ont manifesté une répugnance invicible au pacte projeté entre la France et la Russie. L'objet de ce pacte est, pour la France, de trouver une garantie supplémentaire de sécurité contre une offensive allemande; peu importe qu'en pratique, comme nous venons de le dire, le pacte soit une duperie pour les Français, s'il est dirigé pratiquement contre l'Allemagne. Aussi bien a-t-on pu remarquer que les Allemands, à la première rumeur de la conclusion d'une entente franco-russe, ont immédiatement indiqué qu'une alliance de cette nature *serait une violation du traité de Locarno*, signé par l'Allemagne, la France, la Belgique et l'Angleterre, avalisé par la S. D. N., et destiné à assurer la paix en Europe occidentale. On fera bien de noter cette prétention émise par l'Allemagne dès 1934, *car il n'y a pas d'autre raison officielle* à la réoccupation de la Rhénanie, faite le 7 mars, et qui vient de mettre en branle la S. D. N., et les chancelleries européennes.

C'est un argument qui peut se discuter. La preuve en est que, dans les négociations présentes, l'Angleterre offre à l'Allemagne de soumettre au tribunal de la Haye la question de savoir *si le pacte franco-soviétique est bien une violation de Locarno*.... Nous ne savons pas si Hitler acceptera cette assignation à la Haye : il serait étrange qu'il acceptât de soumettre la "libre Allemagne" aux décisions d'une quinzaine de juges plus ou moins neutres... Nous ne savons pas non plus ce que déciderait le tribunal de la Haye : mais nous ne serions pas surpris qu'il jugeât que l'Allemagne ait raison. Certes la Haye n'est pas la S. D. N., qui s'est trop attachée aux conceptions anglaises, depuis quelques mois, pour paraître parfaitement impartiale : nous serions tout de même surpris que l'Allemagne se résignât aux décisions de ce tribinal, et d'accepter d'avance de se retirer de la Rhénanie, advenant un jugement défavorable à ses vues. — M. Eden a parlé le 20 mars de *"fait accompli"* (en français, s'il vous plaît, dans son texte bien anglais...) pour qualifier l'occupation de la Rhénanie. Nous serions bien surpris si jamais il venait à la pensée des politiciens anglais — et mêmes des juges internationaux de la Haye — de ne pas vouloir tenir compte de ce "fait accompli". Ce qu'on ose prévoir, c'est donc que le pacte franco-soviétique sera considéré tôt ou tard comme une violation de Locarno,... et donc que la France, en cette nouvelle occasion, prendra figure de coupable!

De toute façon, pour ce qui nous concerne, nous croyons que le gouvernement Sarraut, pour complaire à sa majorité "de gauche", elle-même menée par des considérations *fort étrangères aux vrais intérêts de la France*, a fait *une impardonnable gaucherie* en ratifiant le pacte avec Moscou. La première raison, c'est que ce pacte est inopérant, et n'apporte rien de sérieux à la France en fait de sécurité véritable. La seconde, c'est que cette ratification aura donné lieu à Hitler de mettre à exécution sa menace, *annoncée depuis deux ans*, de réoccuper la Rhénanie si jamais le pacte franco-soviétique était ratifié par les Chambres françaises. En cette occasion, les partis de gauche ont manoeuvré contre la France : on le leur a dit sur tous les tons, ils ont tenu quand même à faire le pas décisif, malgré la répugnance des meilleurs hommes d'Etat français, et des plus sages observateurs. Cet *entêtement à mal faire* est sans excuse, et cette obstination déraisonnable sera chèrement punie, à notre humble avis. Il y a des limites à la sottise : le gouvernement Sarraut a franchi ces limites. Nous plaignons la France d'être aux mains d'aussi stupides politiciens, qui semblent faire avec une joie diabolique le jeu des ennemis de leur pays...

Nous ne doutons pas une seconde de la mauvaise foi allemande. Hitler un jour ou l'autre aurait trouvé un prétexte pour se réinstaller en Rhénanie. Le pacte franco-soviétique lui a fourni l'occasion souhaitée, il en a profité. Prenons pour arquis qu'il restera en Rhénanie. C'est même la seule chose dont on puisse se dire certain aujourd'hui. La France, comme toujours, fera les frais de l'imbroglio. Elle sera dindonnée dans les négociations qui vont suivre, comme elle l'est actuellement par Hitler, comme elle l'a été *surtout* en prêtant l'oreille aux propositions décevantes, et trompeuses des bolchéviks de Moscou. Barthou ni Laval n'avaient osé engager la France dans une alliance aussi ridicule que dangereuse. Il restait à Herriot (qui appelle Litvinoff "mon cher ami"!), à Blum et aux communistes français de commettre l'inexpiable sottise...

EN ESPAGNE

Les plus mauvaises nouvelles continuent d'arriver d'Espagne...

Déjà, dès l'avènement de la République espagnole en 1931, et en dépit de l'optimisme de certains, on avait été témoin d'actes regrettables — incendies d'églises et de couvents, expulsion des Jésuites —, le tout couronné par le vote d'une constitution socialiste et anti-cléricale.

Cette première effervescence un peu calmée, la Constituante s'était dissoute et on avait procédé à des élections régulières pour les Cortès (chambres législatives). On sait que ces élections avaient abouti à faire entrer au parlement espagnol un assez fort groupe de députés modérés, dont la majorité était commandée par un catholique, Robles.

L'influence prépondérante de ces nouveaux venus obligea les radicaux à solliciter l'alliance de Roblès, pour battre en brèche les socialistes révolutionnaires. Ces tractations, dont l'histoire restera toujours confuse, n'ont pas produit d'effet heureux. Jamais Roblès n'a donné l'impression de bien utiliser les forces politiques dont il disposait. Il a semblé plutôt manoeuvré, sinon dindonné, par les radicaux, qui réussirent à conserver la direction des affaires.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les choses d'Espagne ne se sont pas améliorées beaucoup depuis trois ou quatre ans. Il suffit de rappeler la révolte sanglante suscitée par Azana (le premier ministre d'aujourd'hui) dans le district d'Oviedo, et qui fut l'occasion de crimes horribles et de destruction inexpiables. Il est bon de rappeler à ce propos que le gouvernement espagnol usa d'une tolérance incompréhensible à l'égard des fauteurs responsables de ces troubles.

Aujourd'hui ce sont ces brutes sanguinaires qui sont les maîtres de l'Espagne. Au lendemain de la consultation électorale, leur premier soin a été de vider les prisons, et de *jeter en circulation* une collection de bandits de premier choix. On voit le résultat de ces opérations : les églises brûlent, les couvents sont vidés, on incendie et on pille, sous l'oeil étonné (?) ou bienveillant (?) d'Azana. Ce politicien est méprisable, assurément : mais il est surtout dangereux en ce qu'il se fait, consciemment ou non, le fourrier du bolchévisme en Espagne.

On a rapporté souvent qu'une des prédictions de Lénine annonçait que le second pays du monde, après la Russie, à se bolchéviser serait l'Espagne. En 1923, cela paraissait de la fantaisie... Lénine avait raison. L'Espagne, en dépit d'une façade réactionnaire, était profondément minée—et depuis longtemps—par les idées révolutionnaires. Dès avant la guerre de 1914, il y avait dans Barcelone et en plusieurs autres cités espagnoles, des écoles d'anarchie. En trente ans de travail, elles ont porté leurs fruits.

Il y a une leçon grave à tirer des événements d'Espagne. M. Jules Dorion, le directeur de l'"Action Catholique", l'expliquait en termes très nets, jeudi dernier. Et c'est qu'il ne faut pas se fier aux apparences quand il s'agit d'apprécier la valeur d'un peuple. S'il n'est catholique que de nom, il est prêt à toutes les abdications et à tous les esclavages; parce qu'il ne sait plus ce que c'est que la vérité, l'ordre et le bien, il est prêt à suivre les mauvais bergers qui s'offrent à le conduire et qui le mèneront à sa perte.

Nous pourrions méditer l'exemple terrible de l'Espagne. Qui de nous se sent de taille à jeter la pierre aux catholiques Espagnols?

La RIVIERE-DU-LOUP

AOUT 1843 (1)

L'article que nous publions aujourd'hui sous ce titre est l'oeuvre d'un contemporain, M. F. M. Derome, qui fut autrefois, pendant de nombreuses années, protonotaire à Rimouski. Nous le devons à l'obligeance de M. René Asselin, avocat, de Rimouski, qui, récemment, en a trouvé le manuscrit dans des papiers de famille, et nous l'en remercions cordialement.

L'article n'a jamais été publié, que nous sachions, et devrait recevoir bon accueil de ceux qui s'intéressent parfois aux agissements de leurs prédécesseurs dans la vie sociale de leur localité.

Cet endroit, qui aujourd'hui acquiert une importance progressive, est fréquenté durant la belle saison par une foule d'étrangers et d'habitants des parties plus élevées de la province, qui vont y respirer l'air vivifiant de la *mer*, et surtout y prendre les bains *salés*. Plus d'une constitution maladive, plus d'un sujet débile ont trouvé là (je le dis sans charlatanerie aucune) un rétablissement prompt, ou du moins un notable réconfort. Ce n'est pas d'hier seulement que les ondes salées du Saint-Laurent ont eu le privilège d'attirer les promeneurs mal dispos comme à une piscine de conservation et de salut. Le joli village de Kamouraska, entr'autres, a été longtemps pour ceux-là un séjour de prédilection. Le goût a cependant varié sur cet article comme il varie sur tant da'utres; c'est qu'il est vrai que toute chose de mode a pour condition d'existence la variabilité. Je ne disserterai pas sur cet autre chapitre, j'atteste simplement un fait. Kamouraska vient de perdre complètement les honneurs de son ancienne primauté, et c'est la Rivière-du-Loup qui en hérite pour l'exploiter en monopole exclusif. Il ne faudrait pas toutefois imputer au seul amour de la nouveauté ce changement, qui n'est pas sans motifs valables; et je vous en ferai le juge. L'atmosphère de Kamouraska, sans cesse refroidie par les exhalations du fleuve, ne convient pas aux poitrines malades, et les transitions du chaud extrême au froid y sont trop subites. Cette observation m'a été fournie par l'expérience. Là, dans les beaux jours de juillet et d'août, le souffle du nord ou celui du nord-est vous fait presque éprouver le froid de la bise; contraste singulier avec le doux zéphir qui, le moment d'avant, attiédissait l'atmosphère. Cette variation perpétuelle de la température est déterminée par la position même du village assis sur une pointe qui, par sa proéminence sur le fleuve, l'expose à l'action immédiate des vents nord et nord-est. Du reste il s'en faut que cet inconvénient, qui n'en est pas un pour tout le monde, ôte rien à l'endroit de sa perspective enchanteresse.

A la Rivière-du-Loup, au contraire, l'éloignement des habitations, protégées d'ailleurs par les élévations du sol, vous met à la'bri de toute atteinte frigorifique de ce genre; il vous est permis d'y jouir pleinement de l'été avec dispense de réclamer le manteau dans la saison des canicules. Bref, les vicissitudes de l'air ne vous y font pas nuisance.

C'est donc un événement dans l'ordre naturel que ces avantages, réunis aux beautés agrestes que la Rivière-du-Loup présente du coup-d'oeil, lui valent cette préférence dont je vous parle. A part ces titres, j'en ferai valoir un autre plus substantiel en vous disant quelques mots des *Bains* nouvellement établis à la Rivière-du-Loup et qui sont, à mon avis, une amélioration importante.

Un particulier estimable de l'endroit, Mr. Jones, a fait ériger des salles de bain auprès du fleuve, et imité ou inventé peut-être un mode nouveau de se les procurer. D'abord, c'est une maison spacieuse et proprement tenue, divisée en compartiments commodes et pourvus des objets du *confortable* usuel. Elle est située sur la lisère d'un bois à quelques toises du point où les plus hautes marées projettent leurs flots, du côté nord de l'immense et belle *Pointe* qui se prolonge au confluent de la Rivière. A peu de distance est un chariot-baignoire à quatre roues construit avec de simples planches. La partie inférieure en est destinée aux baigneurs; les planches qui la composent ont entre elles des interstices par où l'eau s'introduit. Immédiatement au-dessus est la chambre de toilette. Un appareil en forme de cabestan, entouré de câbles, attire au rivage le chariot ou lui procure une descente dans le fleuve jusqu'à la profondeur voulue. Ce locomotif est placé sur des rails en bois qu'on lui fait parcourir avec la dernière facilité. Cette ingénieuse machine est à l'usage de ceux qui désirent un bain froid au lieu du bain tempéré qu'on obtient sur demande et à toute heure à la maison indiquée plus haut.

On arrive aux *Bains* par deux chemins qui forment autour du centre de la Pointe une circonvallation, en traversant une forêt de sapins aromatiques. Si vous aimez l'isolement, c'est là que vous le trouverez avec tous les accompagnements de la nature à l'état sauvage. Ce ne sont plus ici les blanches maisons se dessinant sur le fond verdoyant des vallées; c'est un bois touffu à la mine séculaire, s'élevant en amphithéâtre au-dessus de votre tête; au-devant sont les grèves désertes auxquelles l'écho renvoie incessamment le bruit rauque des vagues dont elles sont battues; plus loin c'est le Saint-Laurent qui dans une largeur de neuf lieues se déploie en une nappe immense, verte ou bleuâtre, selon que le firmament est moins clair ou plus nuageux. Au-delà, à l'horizon extrême, se dressent en s'étageant l'une sur l'autre les Montagnes du Nord aux crêtes inégales et toujours sombres, mais dont l'aspect imposant s'assortit à la sublimité du tableau dont je n'ai pas eu l'idée de vous donner seulement une esquisse.

M. Alexis Beaulieu, propriétaire de l'endroit, s'est associé à cette entreprise de M. Jones et a contribué à l'exécution des travaux qu'elle a nécessités .Ces messieurs se proposent d'ajouter encore à l'établissement tout ce que l'on peut souhaiter en fait d'améliorations et d'embellissements utiles.

F. M. DEROME.

(1) Paroisse du district de Québec. Cet écrit paraît n'être qu'un extrait d'une plus longue narration des voyages et des particularités du séjour de l'auteur dans plusieurs localités de cette partie du Bas-Canada.

—Nos félicitations et nos meilleurs souhaits à M. Jean-François Pouliot, député fédéral du comté de Témiscouata, qui célébrera samedi, le 28 mars, son 46ème anniversaire de naissance.

AU CONSEIL MUNICIPAL

A une séance du conseil de la cité de Rivière-du-Loup, tenue à l'hôtel de ville, samedi le 21 mars 1936.

Etaient présents : M. J. E. A. Dumais, pro-maire, MM. les échevins A. Paradis, A. Lefrançois, J. H. Mailloux, J. G. Parent et J. J. Dionne, formant le quorum du dit conseil sous la présidence de M. le pro-maire.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Lu la demande de la succession David Pelletier pour un changement du rôle d'évaluation du nom du propriétaire du lot partie No 209 du cadastre de la ville de Fraserville, et la production des documents requis au soutien de cette demande.

Il est unanimement résolu :

Que le nom de Dame Veuve David Pelletier, comme propriétaire du dit lot No P209 du cadastre de la ville de Fraserville soit remplacé au rôle d'évaluation de la Cité comme suit : "La Succession David Pelletier, Dame Mary Warren et ses enfants mineurs, Armand, Roger, Ferréol, Cécile, Vincent, Jeanne d'Arc, et Hermel Pelletier, le tout à toutes fins que de droit.

Attendu que le bail de Sieur Emilio Boucher, de partie de la bâtisse appartenant à cette Cité et située au No. 107 de la rue Lafontaine expire le 1er mai prochain, 1936;

Attendu que ce conseil n'a pas l'intention de renouveler le dit bail du moins aux mêmes conditions;

Il est unanimement résolu :

Que le secrétaire soit chargé de notifier le dit Sieur Emilio Boucher d'avoir à livrer possession des lieux ainsi baillés pour le 1er mai 1936, à moins que dans l'intervalle il ne soit venu s'entendre avec ce Conseil pour un nouveau bail à des conditions différentes.

Il est proposé par l'échevin J. J. Dionne, secondé par l'échevin J. G. Parent.

Attendu que par lettre du sous-ministre et Directeur des Secours contre le Chômage en date du 10 janvier, 1936, ce Conseil a été avisé qu'un montant de $20,500.00 avait été fixé, en vertu de l'Aide au Chômage 1935, pour couvrir les dépenses encourues durant les mois d'octobre, novembre, décembre 1935 et janvier 1936, à certaines conditions qui ont été acceptées par résolution de ce conseil le 25 janvier 1936;

Attendu que les dépenses encourues aux fins susdites, par cette municipalité pour le mois de février s'élèvent à la somme de $4,500.

Attendu qu'une somme additionnelle de $5,500. sera requise pour les dépenses à encourir pour le mois de mars 1936;

Que ce conseil prie l'Exécutif de l'Aide directe aux chômeurs de bien vouloir ratifier et autoriser jusqu'à concurrence d'une somme de $10,000.00 les dépenses déjà encourues et celles à encourrir jusqu'au 31 mars 1936 par la Cité de Rivière-du-Loup en vertu de l'aide au chômage, 1935, et dont cette municipalité s'engage à payer le tiers, le tout aux conditions déjà déterminées et auxquelles ce conseil s'engage derechef à se conformer.

Adopté unanimement.

Il est unanimement résolu :

Que Alphonse Laplante, Joseph Chrétien, Evariste Boucher, Georges Morel, Dame Georges Gauthier et Mlles Diane Parent et Madeleine Therriault soient traités à l'Hôpital St-Joseph du Précieux-Sang, Rivière-du-Loup et que la ville contribue suivant la loi aux frais de leur hospitalisation.

Que Son Honneur le maire soit autorisé à signer les certificats constatant l'état d'indigence absolue.

Le Courrier de Tante Odile

Sous ce titre, nous inaugurons cette semaine, une nouvelle page féminine à l'intention de nos nombreuses lectrices. Nous espérons que cette innovation sera bien accueillie de leur part. Le Courrier sera publié à la deuxième page de notre journal.

UNE PLACE POUR LES BAINS

Avec sa situation enchanteresse et les embellissements que nous lui avons apportés, notre ville est devenue, sans contredit, un des endroits recherchés du public voyageur au cours de la belle saison. On n'y fait pas que passer, on s'y arrête, et le tourisme constitut désormais notre principale source de revenu.

Et cependant une attraction lui fait encore défaut, attraction qui est pour ainsi dire le complément obligé de toute place d'eau, une plage publique pour les bains; ce qui serait un charme de plus, non seulement pour nos visiteurs, mais aussi pour notre propre population qui réclame depuis longtemps cette amélioration.

Depuis longtemps déjà, à maintes reprises, nous avons attiré l'attention de notre conseil sur cette carence. Sans trop y insister toutefois, car nous comprenions qu'il y avait encore d'autres travaux plus urgents à exécuter et que... Paris ne s'est pas fait en un jour.

Maintenant que tous nos travaux d'enjolivement sont à peu près terminés, ne serait-il pas temps de leur donner ce complément pratiquement nécessaire? D'autant plus que l'exécution du projet ne pourrait entraîner de dépenses bien considérables.

L'endroit pour telle plage est tout désigné et absolument convenable : c'est cette partie de la grève située en bas de la "Côte des Bains". Tout ce qu'il y faudrait, c'est un peu d'érochage et de nettoyage pour la mettre en parfait état. Quelques travaux pour abaisser la côte qui y conduit en rendraient l'accès des plus facile. Tout cela pourrait se faire à peu de frais et ce serait en même temps de l'emploi tout trouvé pour nos chômeurs au cours du printemps.

Il suffirait d'y installer quelques cabines de bain dont la location payerait vite le coût, comme celui des frais d'une surveillance qui serait naturellement nécessaire. Et comme la grève est en bordure de maints bosquets verdoyants, absolument idéals pour les pique-niques, il n'y a pas de doute que l'affluence s'y fera vite considérable dès qu'il sera connu que l'endroit sera surveillé et entretenu; sans oublier que les marchands de friandises et de liqueurs ne seront pas lents à suivre le courant.

Ce qu'il importerait tout d'abord au conseil, ce serait de s'assurer d'une lisière suffisamment étendue de terrain pour répondre à tous les besoins, et nous croyons qu'il serait très facile de s'entendre avec le propriétaire à ce sujet.

D'ailleurs, nous ne ferions en somme que reprendre un projet déjà vieux de près de cent ans. Si nos lecteurs veulent bien prendre connaissance d'un article écrit sur la Rivière-du-Loup en 1843 par M. F. M. Derome, autrefois protonotaire à Rimouski, et que nous publions dans le présent numéro, ils constateront que nos anciens ne manquaient pas d'initiative et d'imagination. Sans vouloir aller aussi loin qu'eux en construisant chariots à eau froide et maisons à bains tièdes, nous pouvons toujours au moins nous inspirer de leur exemple pour sortir de notre apathie et mettre en valeur les richesses que nous possédons.

Nous soumettons de bonne part ces quelques suggestions à notre conseil avec le ferme espoir qu'il saura nous doter, dès cette année, de cette amélioration depuis longtemps désirée de tous ceux qui connaissent les effets salutaires des bains de mer pour la santé publique. Tout en continuant nos efforts pour procurer de l'emploi à notre classe ouvrière en implantant dans notre localité de nouvelles industries, fortifions en même temps l'organisme de nos jeunes générations pour les luttes à venir.

FLACCUS.

Importante industrie à Riv.-du-Loup

Nous reproduisons de l'Action Catholique la nouvelle suivante parue dans son numéro d'hier. Encore un petit coup de coeur et la nouvelle sera devenue une réalité.

IMPORTANTE INDUSTRIE A RIVIERE-DU-LOUP

"La Scott Clothing Co., de Longueil, manufacturiers d'habits viendra s'établir à Rivière-du-Loup, au mois de mai, suivant l'entente qui vient d'être conclu entre le représentant de la compagnie, M. Henry Scott, et le comité d'industrie de la ville. Cette compagnie emploie actuellement 175 ouvriers, et c'est pour répondre à un besoin d'agrandissement de son industrie qu'elle a décidé de venir s'établir à Rivière-du-Loup. La ville louera à la compagnie l'ancienne manufacture de meubles St-Laurent et lui concédera certains avantages en plus. Une nouvelle compagnie sera formée au capital de $250,000.00 et sera régie par une charte fédérale. La seule condition imposée aux citoyens de Rivière-du-Loup pour que cette importante industrie vienne s'établir chez eux, c'est la souscription de $25,000.00 au capital de la nouvelle compagnie, et comme il ne reste plus que quelques milliers de dollars à souscrire pour parfaire le montant, on peut considérer l'affaire comme certaine".

M. l'Abbé R. D. Gamache dans le deuil

A Plessisville, dimanche, le 22 mars, est décédé subitement Sieur Cyrias Gamache, père de M. l'abbé R.-D. Gamache, vicaire à St-Patrice. Il était âgé de 82 ans.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu hier à Plessisville.

Le "Saint-Laurent" prie M. l'abbé Gamache ainsi que tous les membres de la famille en deuil de bien vouloir agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

Décès de Madame François Lavoie

Est décédée à St-François-Xavier, à la demeure de son gendre, M. Irénée Gendron, dame Célina Landry, épouse de feu François Lavoie. Elle était âgée de 81 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Saint-François-Xavier, ce matin, à 9.30 heures.

"Le Saint-Laurent" prie la famille en deuil d'agréer ses plus sincères condoléances.

$20,000.

Le thermomètre de la souscription à l'industrie locale fait un bond de $3,000. ces trois derniers jours en passant de $17,000 à $20,000.

Au moment d'aller sous presse, le Comité d'Industrie nous communique cette bonne nouvelle. Nos lecteurs trouveront en page quatre les noms des nouveaux souscripteurs.

Retraites fermées

A la fin de mars et au début d'avril, auront lieu à Rimouski, les retraites fermées pour dames et jeunes filles.

Pour autres renseignements, appelez au No. 70.

Euchre à St-Ludger

Le euchre organisé par les Dames de la Ste-Famille de St-Ludger sous le patronage de M. le Curé, au profit de l'église, aura lieu le 22 avril à 8 heures.

Il y aura divertissements de toutes sortes. Que l'on s'y rende en grand nombre car c'est le dernier de la saison.

Admission : 35 sous.

A LIRE
EN PAGES INTERIEURES

PAGE DEUX
Le Courrier de Tante Odile. — Courriers des paroisses. — Concours bilingue de dactylographie.

PAGE TROIS
D'une Semaine à l'Autre, par le Franc-Tireur. — La Voix des Jeunes.

PAGE QUATRE
Nouvelles locales.

PAGE CINQ
Un oublié de deux siècles, par Sylvio Dumas. — Chronique Radiophonique.

PAGE SIX
Diverses Tribunes Libres au sujet de Marina.

PAGE SEPT
Deux "hivernements" dans les bois du Lac Témiscouata au XVIIIe siècle, par le Rév. Père Pacifique, de Restigouche. — Lettre hebdomadaire aux Cultivateurs. — Conseils sur la santé.

PAGE HUIT
Le problème de la Jeunesse, par M. Jean-François Pouliot, C. R., M. P. — Nos chûtes, par Vidi. — Diverses Tribunes Libres.

Le courrier de Tante Odile

Bien chères lectrices,

Notre motto étant de chercher à plaire de plus en plus à notre clientèle, nous croyons rencontrer vos désirs en vous présentant aujourd'hui une nouvelle page féminine : LE COURRIER DE TANTE ODILE.

TANTE ODILE est une journaliste montréalaise, diplômée en Journalisme de l'Université de Montréal et dont l'unique préoccupation est de se renseigner sur les derniers caprices de la MODE et de les communiquer à ses lectrices.

TANTE ODILE est aussi une experte en beauté. Si vous avez quelque difficulté concernant les soins de votre peau, si vous désirez obtenir des renseignements sur la maigreur, l'obésité, le poids normal, les mesures proportionnelles à votre grandeur, les soins du visage ou des mains et d'autres questions de ce genre, écrivez-lui. Elle vous conseillera GRATUITEMENT et répondra par l'entremise de ce journal à toutes demandes de renseignements.

TANTE ODILE est une GRAPHOLOGUE émérite. Envoyez-lui un spécimen de votre écriture et 5 sous pour couvrir les frais de rédaction ainsi que le BON de graphologie que vous trouverez dans cette page, et elle vous dire votre caractère GRATUITEMENT dans une des colonnes de son courrier. Mais, si vous désirez une plus longue analyse, envoyez-lui 25 sous et une enveloppe timbrée et adressée à votre nom. Si, en plus de votre analyse, vous désiriez connaître vos possibilités et vos chances de succès en affaires. envoyez-lui 50 sous et une enveloppe timbrée et adressée à votre nom. Si, en plus de votre analyse, vos chances de succès et vos possibilités en affaires, vous voulez recevoir toutes sortes de renseignements imaginables sur votre avenir et sur les influences bonnes ou mauvaises qui gravitent autour de vous, envoyez-lui $1.00 et une enveloppe timbrée et adressée à votre nom. Il est bien entendu que chaque fois que vous lui écrivez pour une graphologie, il faut que votre lettre soit écrite à l'encre, que votre papier ne soit pas ligné et que vous écriviez au moins une page. Il lui faut de la matière pour travailler. Car TANTE ODILE n'est pas une "devineuse", une chiromancienne, une tireuse de cartes! C'est une *graphologue*. Et la graphologie est une science qui permet de dire le caractère d'une personne par son écriture. Pour les études à $1.00, TANTE ODILE analyse les influences qui gravitent autour de vous d'après l'astrologie. Alors, il faut lui envoyer pour ces études, outre votre nom et votre adresse, votre date de naissance, le jour où vous êtes né si vous le savez et votre emploi ou votre profession si vous en avez naturellement.

TANTE ODILE est une autorité en matière de DECORATIONS. Durant deux années, elle a été directrice du Département de Décorations Intérieures d'une maison parisienne établie à Montréal. Si vous désirez changer la tapisserie et les meubles de la chambre de bébé, par exemple et si le budget que vous allouez à cet appartement est modeste, TANTE ODILE vous donnera de précieux conseils qui vous permettront de renouveler cette chambre ou toute autre pièce de votre maison sans achats extravagants.

Mesdames, vous aimerez TANTE ODILE. Nous pourrions ainsi énumérer longuement les services que les conseils de TANTE ODILE ont rendu à des centaines de femmes en peine. Nous nous en abstenons. Au lieu de vous ennuyer d'une longue nomenclature, nous nous hâtons de présenter à votre admiration cette aimable femme qui a bien voulu consentir à ouvrir une page en notre journal.

Mesdames, nous vous donnons..TANTE ODILE.

Ben à vous,

LA REDACTION.

LA BIENVENUE DE TANTE ODILE

Bonjour Mesdames, Bonjour Mesdemoiselles, Bonjour Messieurs.

Me voici : TANTE ODILE.

A toutes celles qui désirent le renseignement qui leur fait défaut, je dis : "Soyez les Bienvenues"... à condition toutefois que je sois en mesure de vous offrir le conseil ou la réponse que vous demanderez.

Je veux bien, parfois, faire office de confesseur mais je n'ai pas le pouvoir d'absoudre ou d'indiquer tel ou tel chemin comme la voie droite. Je ne serai pour vous que la tante à qui on a recours dans les difficultés dont la route de la vie est parsemée. Mais je ne pourrai point, hélas! effectuer des miracles.

Si vous avez besoin de conseils sur les dernières exigences de Dame Mode, écrivez-moi. Je vous dirai ce qui se porte au moment où vous écrirez, ce qui se portera à la fin de la saison présente ou au commencement de la suivante et même ce qui se portera dans douze mois ou parfois dans 2 ans.

Ainsi, lorsque vous souhaiterez intérieurement que le chapeau ou le vêtement que vous achetez ait longue vie... vous aurez la certitude que deux ans plus tard, il sera encore à la mode et ne fera pas figure ancienne dans votre garde-robe.

Des conseils de beauté?

Mais oui.

Je vous dirai comment soigner vos cheveux, comment atténuer les rigueurs de l'hiver envers une peau sèche, comment faire disparaître les vilains boutons et les points noirs... et comment dissimuler un défaut de la figure ou de la taille par des exercices ou un habile maquillage.

Avez-vous des amis ou des parents que vous avez l'impression de ne pas connaître? Envoyez-moi un spécimen de leur écriture et au moyen de la science graphologique, je serai en mesure de vous révéler des secrets sur eux.

Je pourrai vous apprendre des défauts qu'ils dissimulent peut-être soigneusement. Je vous indiquerai des qualités qui sont la raison de leurs charmes et que vous ne soupçonniez même pas.

Alors, à bientôt, mesdames? A bientôt.

TANTE ODILE.

P. S. Envoyez les lettres à COURRIER DE TANTE ODILE DU "SAINT-LAURENT", 8469, rue Saint-Denis, (Villeray) MONTREAL.

BON POUR UNE GRAPHOLOGIE GRATUITE DANS LE "SAINT-LAURENT"

Nom .....

Adresse.....

Toute lettre reçue sans ce coupon signé de votre propre nom, de 5 sous et dun timbre d'un sou, restera sans réponse et vous ne pourrez recevoir gratuitement une étude de votre CARACTERE ou d'une personne qui vous intéresse. Choisissez un "pseudo" pour qu'on vous réponde au journal.

Les vertus d'humilité et de douceur ne donnent pas la gloire, mais elles l'emportent sur toutes les gloires.

Sylvio PELLICO.

Il faut se garder d'être un membre parasite de la société et lorsqu'on embrasse une profession, il faut se garder d'y être médiocre.

LACORDAIRE.

AUTOS USAGÉS

Faites votre choix dès maintenant tandis que l'assortiment est des plus variés et que les valeurs sont de tout premier ordre.

Voici une liste partielle de nos autos usagés :

4 Plymouth Sedan De luxe 1935
1 " R. S. Coupé De luxe 1935
3 " Sedan 1934
2 " Coach 1934
1 " Sedan 1930
1 Chrysler Sedan Special 1935
1 Ford Sedan De luxe 1935 V 8
1 Chevrolet Sedan Master Six 1934
3 Chevrolet Sedan 1929-30
1 Chrysler Coach "65" 1929
1 Studebaker Sedan 1929
1 " Cabriolet 1930
1 Oldsmobile Sedan 1929
1 De Soto Roadster 1931
1 " Sedan 1930
1 Essex Sedan 1929

Un Camion Dodge 2 tonnes 1931

BAS PRIX VALEUR GARANTIE SATISFACTION ASSUREE

Le Garage Central Enr.

142, Lafontaine.

Distributeur Chrysler-Plymouth pour les comtés de Témiscouata et Kamouraska.

Atelier moderne de réparations ... ... Station de service DUCO

L'exposition de Tricots Domestiques chez A. Lespérance

Samedi dernier, s'est terminée cette exposition qui a surpassée de beaucoup celle de l'an dernier et qui a été un réel succès par le nombre et la qualité des exhibits, plus de 100 morceaux, costumes, robes, chandails, gilets, cravates, robes de fillettes et de bébés, châles, frileuses, coussins, bas pour hommes, femmes et enfants, etc., le tout tricoté par les Dames et Demoiselles de Rivière-du-Loup, avec la fameuse laine "Régent".

Les travaux furent faits avec habileté et avec goût, il aurait été bien difficile, même pour un connaisseur de déterminer à qui la palme car chaque morceau fut confectionné à la perfection.

Il y avait une grande variété de genres de tricots et toutes les sortes de laine "Régent", vendues par A. Lespérance furent employées.

Cette exposition est une leçon pratique pour celles qui l'ont visitée et qui ont pris le temps d'examiner chaque exhibit, avec soin. Les Révérendes Soeurs et leurs élèves en ont profité ainsi que des centaines de dames et demoiselles.

Nos félicitons et remercions chaleureusement les dames et demoiselles qui ont contribué à faire un tel succès de cette exposition, soit par leurs travaux ou par leurs achats à notre magasin, afin d'obtenir des bulletins de vote pour déterminer quelles seront les gagnantes, afin d'être juste envers tous, c'est par ce moyen de vote qu'il était le plus facile de déterminer qui aurait les prix, vu la quantité des exhibits et la grande variété de genres de tricots.

Il nous fait plaisir de vous donner ici les numéros gagnants et le nombre de vote pour chaque.

Prix	Exhibits	No.	Nbre votes
1	$5.00	3	366
2	$3.00	2	356
3	$2.00	31	251
4	$2.00	25	241
5	$2.00	7	231
6	$1.00	15	216
7	$1.00	24	205
8	$1.00	23	194
9	$1.00	6	137
10	$1.00	13	133
11	$1.00	29	130
12	$0.50	38	129
13	$0.50	17	115
14	$0.50	37	112
15	$0.50	19	99
16	$0.50	40	68
17	$0.50	18	66
18	$0.50	30	63
19	$0.50	43	61
20	$0.50	39	61
21	$0.50	2 7	55
22	$0.50	9	54
23	$0.50	12	50
24	$0.50	21	46
25	$0.50	16	46
26	$0.50	1	44

Ces prix sont donnés en argent et toute personne qui a exposé un morceau de tricot portant un de ces numéros et qui aura gagné un prix voudra bien le réclamer chez A. Lespérance, marchand, Rivière-du-Loup, Station.

Encore une fois, merci à tous et à l'an prochain.

A. LESPERANCE.

Trois-Pistoles

Décès.— Vendredi, le 20 mars, ont eu lieu en l'église de Trois-Pistoles, les funérailles de Dame Alida Langlais, épouse du Dr F. J. Langlais, décédée mardi, le 17 mars. Elle était âgé de 63 ans.

Soirée amateur.— Jeudi, le 19 mars avait lieu dans la salle du Couvent de Trois-Pistoles, une soirée-amateur, présentée par le Cercle Notre-Dame des Neiges de l'A. C. J. C. Cette soirée-amateur, la première du genre à Trois-Pistoles, a remporté un vif succès.

Le programme était composé de 20 numéros comprenant : chant, violon, piano, musique à bouche, etc., et M. Charles Morency agissait comme maitre le cérémonie.

A la fin du programme, le public fut appelé à rendre son verdict, et MM. L. P. Breton, Henri Duval et L. J. Lesjardins comptèrent les votes avec le résultat suivant :

Mlle Annette Lepage remporta le 1er prix pour son interprétation de la chanson "Bonne Grand'Maman", chanson qui fut très goûtée et beaucoup applaudie.

Le deuxième prix fut remporté par M. Elias Lagacé, un jeune violoneux de 11 ans qui avait joué une gigue du Bon Vieux Temps.

Le troisième prix fut décerné à Mlles Gabrielle Dumas et Lucile Michaud qui nous avaient rendu une fine comédie "Les 4 Prunes".

Le quatrième prix fut accordé à Mlle Fernande Picard, pianiste, qui avait exécuté à la perfection "Au Clair de la Lune".

Le cinquième prix alla à Mlle Lucie Lacroix et Lillian Boucher dans une opérette "La demande en mariage".

Le sixième prix fut décerné à M. Laurent Morency, comédien, dans une imitation de Dydime.

Le septième prix fut décerné à MM. Therrien et fils et M. A. Lebel dont le numéro comprenait du violon et une gigue du Bon Vieux Temps.

Le dernier prix fut décerné au Trio Instrumental — Piano, musique à bouche et cuillers — avec MM. L. P. Pelletier, Victor Leblond et Mlle Cécile Beaulieu.

Va et vient.— Mlle Lucienne Pettigrew et Garde Blais, de Rivière-du-Loup étaient de pasasge à T.-Pistoles au commencement de la semaine.

M. Jos. A. April, de St-Eloi, était en ville la semaine dernière.

M. le Dr Napoléon Drapeau, de l'Isle-Verte était à Trois-Pistoles vendredi dernier pour assister aux funérailles de Dame Alida Langlais.

M. Charlemagne Côté est de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme E. W. Morissette, de Tobin, étaient à Trois-Pistoles vendredi dernier pour assister aux funérailles de Dame F. J. Langlais.

Mlle Marguerite Rioux a passé quelques jours à Ste-Anne de la Pocatière au commencement de la semaine.

Mlles Noella et Germaine Caron étaient de passage à l'Isle-Verte dimanche dernier.

M. le Dr D. Saindon, M. le Dr J. C. Beaudet et M. le Dr Ernest Pettigrew, de Rivière-du-Loup étaient à Trois-Pistoles, vendredi dernier, pour assister aux funérailles de Dame Alida Langlais.

M. et Mme Adrien Lajoie sont revenus à Trois-Pistoles, après avoir passé quelques mois à Rivière-du-Loup.

M. Florian Rioux, de St-Jean de Dieu était de passage à Trois-Pistoles la semaine dernière.

Mlle Yvonne Ballavance a passé la fin de semaine à Rimouski.

M. Edgar Bourret, de Rivière-du-Loup était de passage à Trois-Pistoles mardi dernier.

Sherbrooke

Comme les années passées, les retraites de la ville ont été prêchées pendant les premières semaines du carême. A St-Jean-Baptiste, à St-Michel et à l'Immaculée-Conception, elles furent prêchées par les Rév. Pères Dominicains de Québec; à Ste-Thérèse, par des Pères Franciscains, et à Ste-Jeanne d'Arc par un père Oblat de Québec.

Les membres de la J. O. C. et de la J. O. C. F., ont donné une belle soirée à l'occasion de la fête de leur aumônier, M. l'abbé Alfred Chassé, curé de Ste-Jeanne d'Arc. Tous se séparèrent en emportant un souvenir ému des impressionnantes remarques que leur adressa leur dévoué aumônier.

Comme partout ailleurs, Sherbrooke s'est fortement ressenti de l'inondation qui a forcé une manufacture à fermer ses portes et a inondé la place du marché. Les citoyens de l'est ont dû traverser en canot pour se rendre à leur travail. Sur les rues Front et Windsor l'eau s'éleva même jusqu'au deuxième étage des maisons. Un bon nombre de familles durent déménager et des malades furent transportés à l'hôpital St-Vincent de Paul.

PRIERE DE SIGNER

Nos correspondants sont priés, une fois de plus, de bien vouloir signer les communications qu'ils nous adressent, quelle qu'en soit la teneur. Toute correspondance anonyme est impitoyablement jetée au panier.

La loi de faillite

Dans l'affaire de Auguste Michaud, rentier, Isle-Verte, P. Q.
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que M. Auguste Michaud, rentier, de l'Isle-Verte, comté de Témiscouata, P. Q., a fait cession de ses biens le vingt mars, 1936 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le trois avril, 1936 à dix heures de l'avant-midi au bureau du Sequestre Officiel, Palais de Justice, Rivière-du-Loup.

Pour avoir le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayant droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Rivière-du-Loup,
ce vingt mars, 1936.
GEORGES COTE, N. P.,
Gardien.

20, rue de la Cour,
Rivière-du-Loup.

Notre-Dame-du-Lac

Rectification.— En toute justice pour les nombreux donateurs et donatrices de prix pour la partie de cartes donnée le 24 février, la Ligue Féminine dégage sa responsabilité du compte-rendu incomplet et erroné paru sur ce journal le 13 mars, donné par une personne nullement autorisée pour faire cette publicité.

La Présidente de la Ligue.

St-Octave de Métis

Notes locales.— M. Léonce Morissette est allé à Rimouski par affaires, la semaine dernière.

Mlle Ophédie Richard qui a passé quelques jours l'invitée de sa nièce, Mlle Bernadette Hudon est retournée à Padoue.

M. Joseph Dionne, de St-Moise a passé le dimanche avec sa famille ici.

M. Amédée Landry, d'Amqui chez sa soeur, Mme Albert Martin, en fin de semaine.

Mme François Paradis est revenue d'une promenade à Padoue ou elle a visité son fils, M. Adéodat Paradis.

M. David Joseph qui a passé quelques jours chez M. David Lévesque est retourné à Lac Métis.

M. et Mme Fortunat Dionne, de St-Moise sont les invités de leur fils, M. Joseph Dionne.

M. et Mme Thomas Larouche, de Montréal sont en visite chez M. et Mme Joseph Roy.

Mme Albert Morin est revenue d'une promenade à Mont-Joli.

Deux bicycles à vendre

1 Matchless, 2 cylindres, 6000 milles, avec side-car, $200.00.
1 B. S. A., 1 cylindre, 10,000 milles, $140.00. Tous deux de fabrication anglaise. Terme : comptant.
S'adresser à
C. E. TREMBLAY,
28, rue Fraser.
45 — 1 fs p.

Chevaux ! Chevaux !

J'ai en mains de beaux chevaux pesant de 1200 à 1600 livres. Chevaux bien domptés et prêts au travail. Avis aux intéressés.
Louis BOSSE,
Commerçant de chevaux,
Cacouna.
45 — 1 fs p.

CONCOURS BILINGUE de DACTYLOGRAPHIE

Dans le but de stimuler l'enseignement et la pratique de la dactylographie dans notre ville, la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup, organise un grand concours bilingue qui se tiendra tous les ans en mai. Une magnifique coupe sera offerte au vainqueur.

Les élèves des collèges, des couvents, des écoles indépendantes, de même que tous les anciens et anciennes élèves sont invités à y prendre part.

Pour être détenteur de la coupe, il faut se classer premier et obtenir une vitesse minimum de 60 mots.

Quinze jours avant le concours de l'année suivante, la coupe devra être remise à la Commission Scolaire pour être attribuée de nouveau. Pour obtenir la coupe il n'est pas nécessaire de battre le record de l'année précédente. Un candidat qui se classera premier trois années consécutives devient possesseur de la coupe.

Advenant le cas où aucun concurrent n'atteindrait la vitesse minimum de 60 mots, le vainqueur de l'année précédente devra remettre la coupe, qui sera déposée aux bureaux de la Commission Scolaire, rue Amyot.

Le concours aura lieu tous les ans, le dimanche le plus proche du 25 mai pour ceux et celles qui ne fréquentent pas les classes et le jeudi précédent, pour les écoliers et écolières.

Pour les écoliers et les jeunes gens le concours aura lieu soit au Collège St-Patrice, soit au Collège St-François-Xavier. Les jeunes filles devront se réunir dans une salle de l'école St-Louis da Gonzague. Chaque concurrent a droit à la machine de son choix.

Chaque candidat ou candidate devra verser la somme de $1.00, pour les frais de correction.

On peut se procurer le texte du concours dès à présent en s'adressant au Collège St-Patrice ou St-François-Xavier.

Ceux et celles qui désirent participer au concours doivent s'inscrire dans la deuxième semaine de mai. Le 15 mai les listes seront fermées.

Une fois le concours terminé, les copies seront envoyées au Comité des Concours Bilingues Canadiens. Une première correction sera faite à l'Académie Commerciale, Québec Québec et une deuxième au Mont-Saint-Louis, Montréal.

M. le président de la Commission Scolaire, les directeurs des Collèges Saint-Patrice et St-François-Xavier seront les présidents officiels du concours.

La Commission Scolaire.

AU PRINCESSE

Le film FLOFLOCHE qui prendra l'affiche au Princesse, lundi, le 30 mars pour trois jours réunit deux favoris du public : Armand Bernard et Alice Tissot. Comédiens de carrière, ces deux artistes se dépensent dans ce nouveau film avec une joie, une bonne humeur et une aisance qui fait plaisir à voir. Bernard joue ici le rôle d'un pharmacien qu'une femme a lâchement abandonné. C'est lui qui élève l'enfant mais lui refuse de se livrer à la danse et à la musique, comme sa mère qui faisait du théâtre. Les circonstances feront se rencontrer les deux êtres et la mère se retrouvera en celle qu'elle a abandonnée. Le retour du père ne sera pas aisé. Il faudra qu'un drame précipite les choses et une fois de plus Floflo-che fera preuve d'une admirable grandeur d'âme. Ce film, comédie de moeurs ou l'émotion succède au rire est jouée avec souplesse par un Bernard différent; France-Dhélia, une nouvelle recrue au talent déjà sûr; Lucien Gallas, Olympe Bradna et l'inimitable Alice Tissot. Le film qui traite d'un sujet nouveau à l'écran le fait avec sobriété mais toujours avec une remarquable originalité.

On aurait de la difficulté à trouver une distribution plus remarquable que celle de cette production. Evidemment Bernard tient la vedette comme à son habitude mais Alice Tissot est bien comique et France-Dhélia, est émouvante dans la plupart des scènes qu'elle rend avec beaucoup de talent. Cette artiste fut l'une des plus grandes vedettes de l'écran muet, en France. Elle refusa toujours de faire du parlant mais finalement se laissa convaincre par des demandes nombreuses et répétées d'admirateurs de ses débuts.

Goûtez un agrément nouveau

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."—*Lancet*

"SUR LA SCENE ET DANS LES COULISSES"

L'innondation a fait des siennes un peu partout... Espérons qu'ici il n'y aura que la salle de l'Hôtel de Ville qui sera inondée.

—o—

Eh! oui, elle le sera de rires et d'applaudissements, mardi le 7 avril prochain.

—o—

Bilan des dégâts : Mouchoirs inondés de larmes, mains rougies, etc.

—o—

De vos amis ont remporté des succès à nos soirées-amateurs! Dites vous bien que vous pouvez en faire autant.

En temps de dépression, un voyage gratuit à Montréal, ce n'est pas chose à dédaigner. Vous courez cette chance en vous inscrivant au programme de notre prochaine Soirée-Amateur.

—o—

Si vous voulez, Amateurs, gagner un prix c'est d'amener à nos soirées tous vos amis pour voter en votre faveur.

—o—

Il reste encore quelques places à disposer pour le prochain programme. Hâtez-vous de donner votre nom si vous ne voulez pas vous faire damer le pion.

—o—

En négligeant de vous inscrire immédiatement, vous perdez peut-être l'occasion de faire un magnifique voyage dans la Métropole *gratuitement.*

—o—

Notre maitre de cérémonies dit que vous pouvez vous inscrire sans cérémonies.

—o—

Réflexion d'un spectateur :
A la prochaine Soirée-Amateur, je me réserve un meilleur siège.

—o—

Après les soirées-amateurs, il y aura peut-être des soirées de "finasseries"... si les demandes sont assez nombreuses, mais j'en doute... il y a déjà quelques inscriptions... C. S. G. S., etc... Bien pensé pour H. L.... mais...

—o—

On peut savoir jouer du radio et du parchési, mais pas assez au finaud. — A bon entendeur, salut...

ISLE-VERTE

Baptêmes.— M. et Mme Elzéar Charron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Anna, Françoise. Parrain et marraine : M. et Mme Omer Charron, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Charles Ouellet font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lucette, Georgianne. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Marquis. Porteuse : Mlle Maria Lévesque.

Va et vient.— Mlle Simonne Lachance, de Québec, a passé quelques jours chez M. Joseph Gauvreau.

M. Charles Lévesque est de retour d'un voyage à Québec.

M. Antoine Gauvreau de Québec, en visite chez son frère, M. Joseph Gauvreau.

Un groupe de 40 hommes sont de retour de Mont-Joli ou ils ont suivi une retraite fermée.

M. Georges Drapeau, de St-Jean de Dieu en visite chez le Dr Nap. Drapeau.

Funérailles.— Samedi le 21 mars eurent lieu en notre église, le service et la sépulture de Dame Elise Bélanger, épouse de Jacques Lafrance, décédée le 18 à l'hôpital de Rivière-du-Loup, à l'âge de 37 ans.

La levée du corps fut faite par Mgr J. A. Verreau, P. D., qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient MM. Antoine Bélanger, de l'Isle-Verte, son frère, Cyrice Lafrance, David Rioux de St-Simon et Elias Lafrance, de St-Eloi, ses beaux-frères.

Portait la croix : M. Cyrice Desjardins, de St-Eloi.

Conduisait le corbillard, M. Jean-Marie Bertrand.

La bannière de la Ste-Famille était portée par Mme Elzéar Godbout, présidente.

Les rubans étaient portés par Mmes Louis-Cyrice Rioux, Ernest Côté, Eugène Michaud et François Dionne.

La regretté disparue laisse dans le deuil, outre son époux, dix jeunes enfants : Jacqueline, Sylvaine, Colette et Jeanne-Mance, Benoît, Ange-Aimé, Armand, Sarto, René et Patrice. Lui survivent aussi, sa mère, Mme Vve Cyprien Bélanger, de St-Mathieu, plusieurs frères et soeurs.

A la famille si éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

A vendre

Une chaise de barbier marque "Kebeck" en bon ordre. A vendre à de bonnes conditions.
S'adresser à
Maurice HODGSON,
Rivière-du-Loup.
45 — 1 fs p. p.

Faites votre collection

Vous pouvez faire payer les plus récalcitrants par une méthode de collection qui réussit. Demandez détails.
BUREAU D'AJUSTEMENT
Pour Protection des Crédits
B. P. 30, Roberval, P. Q.
45 — 1 fs p.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT", 234, Lafontaine, Rivière-du-Loup.

2000 personnes ont assisté à nos Soirées Amateurs

500 et au-delà n'ont pas eu cette avantage, faute d'espace.

Pourquoi cette Affluence Enorme?

LA 4ième SOIREE AMATEUR

à lieu MARDI, le 7 AVRIL

A LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE, A 8 HRES P. M.

NOUS VOUS LE DISONS UNE FOIS DE PLUS :

ACHETEZ VOS CARTES A BONNE HEURE

ELLES SERONT MISES EN VENTE CHEZ LES DEPOSITAIRES MENTIONNES PLUS BAS, A PARTIR DE LUNDI, LE 30 MARS.

LES SIEGES RESERVES pourront être retenus chez A. SAVARD, bijoutier, voisin de la Commission des liqueurs.

EVITEZ des regrets et venez passer la plus belle soirée de votre vie en achetant une carte pour cette 4ième soirée amateur.

Admission Générale .25 - Sièges réservés .10 EN PLUS

DEPOSITAIRES DE CARTES

J. B. BERUBE
EPICERIE BOUCHERIF
Toujours en mains : Epiceries de choix, viandes fraiches, fruits et légumes.

Librairie Girard & Frères
CENTRE
Articles de Librairie.
BIBLIOTHEQUE
Tabac, Cigarettes, Liqueurs.

Mme J. E. BEGIN
EPicier Restaurant
Spécialités : Cigares, cigarettes, tabac, bonbons, chocolats, fruits.

Restaurant Riv.-du-Loup
ART. DUBE, prop.
Repas à toutes heures.
Tabac, cigares, cigarettes, chocolat, etc., etc.

A. SAVARD
HORLOGER BIJOUTIER
Assortiment complet de bijouteries.
Aussi : Plan de la salle.

F. BELANGER Enr.
BOUCHER EPICIER
Meilleures viandes
Epiceries de choix.
Nous faisons la livraison.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

Le coin du Franc-Tireur

LE CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC

Avis et appel aux automobilistes de la ville et du district.

On nous informe que M. Emile Boutet, représentant du Club Automobile de Québec sera dans notre ville du 30 mars au 3 avril pour recueillir les adhésions des automobilistes qui veulent devenir membres de ce Club et profiter des avantages extraordinaires qui leur sont offerts cette année par cette florissante association qui, depuis sa fondation, en 1912, jusqu'à juillet 1935, a porté le nombre de ses membres de 102 à plus de 2,000 et le montant de son actif de $400., à $17,000.

Parce qu'elle renferme encore, comme à ses modestes débuts, des éléments de choix et d'influence, cette institution québécoise, depuis 24 ans, a progressé par sauts et par bonds en efficacité, en stabilité et sécurité et elle représente certainement aujourd'hui un groupement très imposant avec lequel les autres institutions, qui s'occupent de l'automobile et des automobilistes, doivent compter. Dans notre opinion, cette association offre à ses membres toutes les garanties possibles et nous ne pouvons faire autrement que d'inciter tous les automobilistes de la ville et du district à bien recevoir ou à s'arranger pour rencontrer à l'hôtel Le Manoir, du 30 mars au 3 avril, M. Emile Boutet, l'envoyé spécial et agent autorisé du Club.

Par la situation de son bureau-chef dans la cité de Québec, ce Club Automobile est le plus rapproché et le plus en état de connaître et de satisfaire les besoins des automobilistes de notre région vers laquelle, soit dit en passant, il dirige bien des touristes canadiens et américains. Plus ce club comptera de membres actifs, plus il prendra d'importance et pourra obtenir de nouveaux et précieux avantages pour tous ses souscripteurs.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que M. Robert Têtu, représentant local des produits General Motors, sera le garagiste officiel et attitré du Club Automobile de Québec pour la ville et le district. Nous apprenons également que Mtre Marc Stein, avocat, membre de l'étude légale Casgrain, Lizotte et Stein, de cette ville, vient d'être choisi comme aviseur légal adjoint du Club Automobile de Québec et qu'il sera toujours à la disposition des membres du Club résidant dans la région comprise entre Montmagny et la Province du Nouveau-Brunswick pour leur fournir, aux frais du Club les consultations légales dont ils pourraient avoir besoin concernant leur droits comme automobilistes et propriétaires d'un véhicule-moteur.

Nous félicitons le Club Automobile de Québec de ces nominations heureuses qu'il vient de faire. M. Robert Têtu est un des commerçants les plus progressifs de notre ville. Mtre Marc Stein est un avocat très actif de notre ville et de vieille date un collaborateur de notre journal. Nous souhaitons enfin à M Boutet, représentant du Club de faire ici de la bonne besogne du 30 mars au 3 avril en faveur du Club Automobile de Québec et dans le meilleur intérêt de tous les automobilistes de notre ville, de notre district et de notre Province.

LES LOTERIES

Pourquoi il faut les légaliser chez-nous.

Tel est le titre d'une étude de 77 pages que vient de nous adresser son auteur, M. Léon Trépanier, conseiller municipal de la Cité de Montréal et représentant du quartier La-Fontaine. Nous accusons réception à M. Trépanier de cet envoi et nous l'en remercions. Nous avons en main la deuxième édition de ce travail de compilation, genre plaquette. Elle porte la date de mars 1936 et a été imprimée au "Devoir", à Montréal.

Comme nous avons toujours été en faveur de la légalisation des loteries chez nous, du moment qu'elles serviront à des fins charitables et seront contrôlées par le pouvoir absolu du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial, nous ne pouvons que féliciter M. Léon Trépanier de l'étude qu'il a fait imprimer et distribuer ainsi que de la campagne qu'il a entreprise dans le but de préparer d'opinion publique et de vaincre certains préjugés absolument contraires au mouvement déclanché il y a quelques mois dans les seuls pays qui n'ont pas encore légalisé les loteries nationales et qui ne sont qu'au nombre de quatre : les Etats-Unis, l'Angleterre, le Japon, et le Canada.

SUGGESTIONS A L'ASSOCIATION DES CHOMEURS

Si les officiers de l'association locale des Chômeurs voulaient bien se donner la peine de préparer une liste au premier avril de tous leurs membres avec la mention de leur nom, prénom, âge, adresse, métier et années d'expérience et déposer cette liste à l'hôtel de ville en la cataloguant par corps de métiers et l'accompagnant du salaire exigé par chaque membre pour chaque heure ou chaque journée de travail, nul doute qu'à l'occasion du printemps et des travaux ordinaires de déménagement, de peinture, de réparation diverses, de jardinage et de nettoyage de terrain, bien des propriétaires et contribuables plus fortunés de cette ville pourraient trouver le moyen d'employer pour quelques heures, quelques jours ou même quelques semaines les membres les plus nécessiteux, les plus vaillants et les plus capables pour un certain travail qui leur seraient désignés à l'hôtel de ville par un des officiers de leur Association.

C'est une suggestion comme une autre, mais je crois qu'elle en vaut la peine pour les chômeurs et pour les contribuables qui ont de menus travaux à faire faire ou compléter à cette saison-ci de l'année. Si j'ai un travail urgent à faire faire mais que je ne possède que quelques piastres, je préférerais certainement les faire gagner à un chômeur nécessiteux qui a les aptitudes et les qualifications nécessaires pour faire le travail dont j'ai besoin à meilleur marché qu'un autre homme du métier qui a de l'ouvrage presque tous les jours de l'année.

Si un officier de l'Association me recommande le même chômeur que me recommandera le préposé aux secours directs, à l'hôtel de ville, je pourrai alors passer contrat avec un sans-travail et l'employer soit à l'heure, soit à la journée ou encore à l'entreprise.

LE SKI DANS NOTRE VILLE

Tout le monde a pu remarquer que durant l'hiver qui vient de se terminer, le nombre a doublé de ceux qui dans notre ville s'adonnaient il y a un an au sport du ski. D'environ 50 qu'ils étaient en 1935, les skieurs de notre ville sont en 1936 au-delà de 100. Et si un recensement était fait immédiatement, (et ce projet est actuellement à l'étude par le soussigné et les officiers de notre club de ski), nous découvririons peut-être qu'environ 200 amateurs se sont livrés durant l'hiver 1935-36 à ce sport qui a pris en ces derniers temps de si vastes proportions non seulement dans notre ville mais dans notre district et dans notre province tout entière.

Dans d'autres articles que je me propose d'écrire bientôt, je voudrais repasser la situation des sports extérieurs d'hiver dans notre ville et faire le bilan de ceux qui se livrent surtout au ski. On m'apprend que le joli petit village du Bic est celui qui renfermait cet hiver le plus grand nombre de skieurs par rapport à la population totale et je me suis laissé dire que le village de Cacouna venait peut-être en second lieu. Est-ce à dire que notre ville va se laisser enlever la palme aussi facilement et silencieusement sans essayer de réagir un peu ?

A tous les points de vue, nous avons intérêt, en tant qu'individus et en tant que communauté, à populariser chez nous tous les sports d'hiver et surtout celui du ski qu'il est si facile de pratiquer tout autour de notre ville durant nos longs mois d'hiver. Avec un club bien organisé nous pourrions former des adeptes capables de figurer dans les concours provinciaux et de représenter et annoncer notre ville très convenablement. Nous pourrions également faire aménager certains endroits exclusifs pour un sport et nous pourrions enfin obtenir pour tous les membres des prix réduits de groupe pour les excursions par chemin de fer sur les C. N. R. ou sur le Témiscouata et des prix de gros pour l'achat en grande quantité d'articles de sport destinés à être revendus aux membres par le Club qui renoncerait à tout profit, dans le seul but de vulgariser la pratique en notre ville des sports extérieurs d'hiver et avec une souscription minime, il y aurait moyen d'avoir un chalet convenablement situé. Ceux et celles que la chose intéresse peuvent dès maintenant communiquer leur adhésion et leurs suggestions au soussigné, au soin du journal, casier postal "B", Rivière-du-Loup, en bas. Les skieurs des localités voisines de notre ville qui ont chez eux des endroits propices pour le ski sont les bienvenus s'ils ont des invitations à faire pour l'hiver prochain à leurs confrères-amateurs de Rivière-du-Loup. Je noterai les invitations et y répondrai personnellement.

LE TRAITEMENT DES INSTITUTRICES

L'honorable Secrétaire de la province, M. Athanase David, étudie actuellement avec ses collègues une résolution que vient de lui adresser le Comité Catholique de l'Instruction Publique. Le Comité propose de porter à $300. par année le traitement des institutrices; mais, étant donné le mauvais état des finances municipales, dans bien des endroits de la province, il est possible que cette somme soit jugée un peu élevée dans le moment.

On croit dans les milieux bien informés qu'un projet de loi sera déposé au cours de la prochaine session pour fixer à $250. le traitement minimum des institutrices. A 10 mois de travail par année scolaire, cela ne fera encore à nos gentilles et admirables, mais pauvres amies, les institutrices de la campagne, que $25. par mois, ou $1. par jour, pour se nourrir, se vêtir, s'instruire et assurer leur vie ou leur santé convenablement.

Tout le monde connaît les durs sacrifices que s'imposent nos petites institutrices de la campagne pour des salaires de $12. ou de $15 par mois. Tout le monde reconnaît le mérite de ces jeunes filles qui va parfois jusqu'à l'héroisme. Plusieurs d'entre elles sont les correspondantes de ce journal. Elles ont toute ma sympathie. Je les félicite sincèrement du travail et des privations sans nombre qu'elles s'imposent et je puis leur assurer que mon appui le plus entier leur est toujours assuré. Je ne manquerai aucune occasion de signaler dans les colonnes de ce journal (sans mentionner, bien entendu, le nom de l'institutrice ni celui de la commission scolaire qui l'emploie), les fait qui seront portés à mon attention et qui seront de nature à ouvrir les yeux des contribuables et des commissaires d'écoles intéressés.

L'éducation est chose trop noble et trop importante de nos jours pour qu'on accorde à une institutrice un salaire quotidien moins élevé que celui ordinairement payé à un journalier ou à un aprenti-manoeuvre. Et je voudrais bien entendre ou lire la remarque de celui qui trouverait à redire du fait que j'ai prouve la suggestion de payer aux institutrices de la campagne un salaire minimum de $25 par mois!

LE MEILLEUR MOYEN DE LAVER NOS RUES

Dans d'autres villes, comme à Montréal où la chose se pratique chaque printemps, l'expérience a prouvé que le meilleur et plus rapide moyen de nettoyer les rues d'une ville était de laisser la besogne aux pompiers. Ici donc, à l'aide des boyaux à incendie, les pompiers de nos deux casernes, même au risque de perdre quelques heures de leur entraînement quotidien aux différents jeux de cartes, pourraient dans quelques jours laver la plupart de nos rues principales dans leur plus grande partie et enlever du même coup, la neige, la boue, le crottin et la poussière à l'aide des puissants jets d'eau de la ville. Le chef de police devra dans ce cas, autoriser ses constables à faire déplacer au besoin les automobiles qui pourraient gêner le travail des pompiers.

LE FRANC-TIREUR.

CANADIAN INVESTMENT FUND

Actions Spéciales

Fondée conformément aux lois du Dominion vers la fin de 1932, au moment où les valeurs mobilières se trouvaient aux environs de leur niveau le plus bas, la Compagnie a eu d'heureux débuts. Elle est gérée par des spécialistes, la maison Calvin Bullock, sous le contrôle d'un conseil d'administration expérimenté.

Progrès réalisés:

Le tableau comparatif ci-dessous souligne un progrès évident

Portefeuille

Au 31 décembre	Prix coûtant	Prix du marché
1935	$2,708,839	$3,389,244
1934	2,087,014	2,219,155
1933	705,952	706,751

Relevé des dividendes (trimestriels):

1936 (à date)	1935	1934	1933
4½c	14c	14½c	13c

< PRIX et renseignements additionnels sur demande .

LOUIS PRATTE

Représentant pour la Rivière-du-Loup de

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE

Québec MONTREAL Paris (Franc)

Trois-Rivières Ottawa Toronto

Mont-Carmel

Notes.— M. Jos. Dumais, de Bretagne Station était ces jours-ci chez son père, M. J. Dumais.

M. Jos. Roussel est revenu de l'hôpital de Québec en bonne voie de guérison.

M. Hervé Dupéré est actuellement à Québec, par affaires.

M. Joseph Morin, de St-Pascal est venu passer le dimanche dans sa famille, le 22.

Naissance.— M. et Mme Léopold Dumais, née Yvonne Lebel, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Louise, Yvonne. Parrain et marraine : M. et Mme Ernest Boucher, oncle et tante de l'enfant.

LA VOIX DES JEUNES

ECHOS DE L'A. C. J. C.

La devise de l'A. C. J. C.: PIETE, ETUDE, ACTION.

Nous présentons cette semaine aux lecteurs de la Voix des Jeunes, un magnifique travail donné au cercle de l'A. C. J. C. par M. Gérard Desjardins, dont voici le texte :

JEAN JACQUES ROUSSEAU

Educateur

(Lorsque j'allais au collège (il n'y a pas très longtemps) notre distingué professeur de Rhétorique nous avait raconté cette piquante anecdote :)

Un jour, il arriva qu'un chemineau de Genève émigra au pays de France. C'était un aliéné, un sensible, un mélancolique, un fantastique, un rêveur, un corrompu. En raison de son oeil de feu et l'air des champs qu'il apportait avec lui, la société française l'accepta comme l'un des leurs. Mais voici que le personnage s'endormit et rêve tout haut. Puis prenant la plume, il écrivit ses songes et poétisa ses vices. La France l'écouta, en fit un sage, un prophète, un Dieu même. Il mourut. De sa tombe a surgit de son oeuvre, comme un éclair de feu, illuminant toute l'humanité, une influence néfaste que n'avaient jamais eue ses prédécesseurs : Voltaire Montesqueux et toute la meute de l'encyclopédie. Ce génie là, ce fut J. J. Rousseau, le philosophe passionné, sentimental, destructeur d'énergie locale, renovateur acharné du 18ème siècle.

Cet écrivain fort bizarre qu'il paraisse dans l'histoire de la littérature, s'est illustré dans plusieurs domaines : social, philosophique, religieux, littéraire, pédagogique. Et, à mon humble avis, tracer une silhouette de l'auteur tel comme il apparaît dans son oeuvre, serait travail à tenter un critique plus habile que moi. Voilà pourquoi Rousseau éducateur fera l'objet principal de mon apologie.

Mais, avant de ressusciter les principes pédagogiques de Rousseau puisons au torrent de ses idées ou jaillit l'importance du problème de l'éducation : Une irréalisable prétention roulait dans l'esprit maladif de notre constructeur d'idéal — la destruction de la société pour la reconstruction d'une autre qui, à son dire, étiolerait moins la justice, parce qu'elle reposerait sur la nature, pierre angulaire de son oeuvre. Toutefois pour jeter les bases d'une société nouvelle. Rousseau escompte surtout sur l'enfance qu'il considère, comme la machine réceptrice de la puissance motrice de sa technique éducative. Démasquons cette technologie ou pleuvent les erreurs prolifiques. "L'homme de sa nature est né bon. L'éducation que lui donne la société est mauvaise. La passion est une vierge sacrée, etc". C'est la thèse de son roman, l'Emile.

Ce traité ou plutôt ce roman de l'éducation provoque le sourire tout en piquant le ridicule : Emile du berceau à l'adolescence, ressemble à un "petit animal". Aux jours rayonnants de sa jeunesse, il vit comme une "grosse bête". Et vieillard grisonnant, il idéalise la société parfaite. Peut-on imaginer plus illogique conception stigmatisée de vileté!

Aussi Rousseau s'est servi de tous les moyens en son pouvoir pour la réalisation de son rêve. D'abord, dès sa naissance, Emile sera nourri par sa mère. Ensuite, soustrait à l'usage du maillot, privé des caresses maternelles, isolé de toute société, un percepteur le conduira à la campagne ou il devra recevoir son éducation primitive.

Avec l'âge de raison, arrive l'éducation négative. Elle consiste non point à enseigner la vertu, ni la vérité. Mais à garantir le coeur du vice, l'esprit de l'erreur. Si vous pouvez, écrit Rousseau, ne faire rien et ne rien laisser faire, si vous pouviez amener votre élève sain et robuste à l'âge de 12 ans sans qu'il put distinguer sa main droite de sa main gauche, dès vos premières leçons les yeux de son entendement s'ouvriront à la raison; sans préjugé, sans habitude, il n'aurait rien en lui qui put contrarier l'effet de vos soins. Bientôt il deviendrait entre vos mains, le plus sage des hommes et commençant par ne rien faire vous auriez fait un prodige d'éducation. Comme déduction de cette méthode, tout travail est proscrit. Le corps se développe librement dans la nature. C'est la formation des sens par les choses. Et il résulte qu'à 12 ans, Emile n'a aucune notion intellectuelle. Toutefois, selon Rousseau, il sait voir, entendre, sentir.

De la formation des sens, passons à la formation intellectuelle, d'ailleurs toute pratique. Emile, n'apprend que ce qui peut lui être utile. S'il apprend un métier manuel il s'y exercera sans livre mais par le contact seul des choses. Il découvrira lui-même les sciences qui lui seront nécessaires, bien entendu, sous l'oeil de son percepteur qui lui fera glisser sans cesse sous les yeux la réalité.

Comme dernière place vient l'éducation morale. Toute la morale de Rousseau se réduit au sentiment basé sur le coeur, la sensibilité. Le vicaire Savoyard conduit son disciple sur une haute montagne et lui dicte le sentiment religieux : Mon enfant, sois religieux, mais sache que notre religion n'a rien de positif C'est une religion d'a travers champ d'a travers bois. Ses rites se célèbrent au clair de lune, sous les étoiles, sous les grands arbres de la forêt. Pas besoin de prêtre, pas besoin de temple. L'homme est à la fois temple et prêtre de notre religion sans culte et sans liturgie. Voilà toute l'existence religieuse qui doit remplir l'âme d'Emile.

Injecté de ce sérum, selon Rousseau, régénérateur et vivifiant, Emile symbolise l'homme parfait, armé de tous les matériaux pour reconstruire la société. Et pour lui faciliter sa tâche, il aura la douce collaboration d'une compagne qui partagera ses joies et ses peines. Ce sera Sophie, jeune vierge, éduquée dans les mêmes principes d'Emile, son époux. Pareille fiction couronne toute l'oeuvre de Jean Jacques Rousseau!

Maintenant que penser d'une telle méthode éducative! L'enfant se cultive comme on cultive une plante. De même que le jardinier réclame de la plante, en l'arrosant de ne donner que ce qu'elle possède de sa propre nature, ainsi le précepteur d'Emile n'exige que ce qu'il porte en lui-même : développer 100% les germes de sa sensibilité, de ses passions de sa moralité. Le patriarche de Ferny Voltaire pensait mieux : "Mon cher Rousseau, lui écrit-il dans une lettre "On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir rendre l'homme bête, il me prend des envis de marcher à quatre pattes, quand je lis votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de 60 ans que j'en ai perdu l'habitude, je ressens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que moi".

Voltaire, ici, semble pas trop sévère. Disons, avec impartialité que l'Emile comporte et des défauts et des qualités. Dévoilons les erreurs.

En proclamant que la nature est bonne et que l'homme est naturellement bon, Rousseau niait le dogme essentiel du péché originel.

En préconisant l'éducation loin de la société, dans une nature truquée par un percepteur attentif, l'auteur a construit son roman dans l'utopie.

En sectionnant, arbitrairement le nombre des années de l'enfance, en supposant que jusqu'à 12 ans l'enfant n'est qu'un animal instinctivement droit et que sa conscience et ses passions ne s'éveillent qu'à la 11ème année, il commet une plus grande erreur dont les conséquences pourraient être funestes. L'expérience prouve que dans le coeur d'un enfant de 5, 6 et 7 ans, l'amour rayonne de même que la haine pétille Si Rousseau avait su respecter dans l'enfance une personne humaine, il se serait volontiers plié aux simples exigences de la raison pour étouffer en elle les mauvais instincts, pour développer son intelligence, pour éveiller en elle de nobles désirs.

Mais examinons le côté opposé de la médaille. Si tel roman comporte des erreurs monumentales, il n'étale pas moins des qualités bien apparentes.

Il suggère aux jeunes mamans inexpérimentées, de sages conseils concernant l'éducation de leurs enfants. De multiples passages, traitent de quelle manière les parents, les précepteurs, les éducateurs doivent se comporter à l'égard de l'enfance. Il recommande surtout aux instituteurs de ne pas faire étudier l'élève "en perroquet". Dans certaines maisons d'éducation, on emplit sa cervelle d'histoire, de grammaire, de mathématique, de morale de psychologie, de philosophie, comme on charge un fusil à la baguette. Rousseau condamne ce mode d'enseignement. Voyez son Emile, il n'étudie pas "ad oc ah hoc", non, il raisonne sous les explications de son précepteur. De son système d'éducation, c'est tout le bon, le beau qu'on peut y puiser.

Maintenant, comment juger la thèse de l'Emile! Les uns la considèrent comme le fantôme cynique du mal. C'est exagération. Les autres y voient l'allégorie du bien. C'est encore exagération. Accordons-nous à dire que le patriarche de Lucerne mérite d'être blâmé et d'être félicité et qu'en dépit de certains paradoxes frénésiques, l'humanité a trouvé dans ses ordures des perles qui brillent au soleil de la raison.

Gérard Desjardins.

Pour vos impressions adressez-vous à l'Imprimerie du "Saint-Laurent"

Magasin E. BRETON

DEPARTEMENT D'EPICERIES

Extra Spécial pour jusqu'au 3 avril

OIGNONS rouge No 1 10 lbs pour	.37	RAISINS sans noyau succulants et très nets 2 lbs pour	.25
10 lbs RIZ cristalisé avec 2 tasses et souc. en porcelaine pour	.70	BISCUITS soda Viau pqt 2 lbs pour	.25
GELATINE Pure Gold 5 paquets pour	.24	SEL FIN Windsor 2 sacs de 3½ lbs pour	.15
BISCUITS secs asst. 2 lbs pour	.19	SAVON à laver 10 morceaux pour	.35

Département de vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, aluminium, etc.

Bouilloires en aluminium de 8 chop. impériales	.98	Casserole couverte, forme étroite, en aluminium, 9 chopine	.95
Percolateur en aluminium, 6 tasses, bonne pesanteur	.95	Cuve galvanisée, diamètre du haut 23 1-8 pouces	.89
Théière en aluminium, 7 tasses, bonne pesanteur	.95	Chaudière galvanisée, 16 chopines impériales	.23
Marmite couverte, en aluminium, 9 chopines, bonne pesanteur	.95	Set pour farine et épices, série de 4 pour	.95
Lessiveuse en galvanisé	.98	Gobelet en granit blanc 2 pour	.25

Faites des économies en achetant chez-nous à très bas prix.

FELIX SAVARD

85, rue Lafontaine (Ancien poste W. Bélanger)

Successeur de la maison J. A. et J. E. Savard et W. Bélanger, établie depuis cinquante ans.

OPTICIEN - BIJOUTIER - HORLOGER

Examen de la vue exécuté à l'aide d'instruments les plus modernes.

Aussi assortiment complet de Bijoux, Joncs, Bagues de fiançailles, Etc., Etc.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

La Mode ! La Mode !

Avec tous ses secrets, son chic, ses attractions et ses charmes vos est présentée pas ailleurs qu'

Au Bon Marché

Venez choisir votre robe, votre manteau ou swagger.

Il est temps d'y penser les dames et demoiselles

Manteaux de toilette ou de sport, le chic, le comfort et le bon goût, c'est ce que vous trouverez chez nous.

PRIX "SURPRISE"

SOULIERS

Mesdames, Mesdemoiselles, venez vous chausser à bon marché AU BON MARCHE. Des souliers valant jusqu'à $5.00 et pas plus cher que

2.75 - 2.95

Dans toutes les lignes. Faites votre choix pendant que l'assortiment est complet.

Soyez élégantes dans vos toilettes du printemps en portant un corset "Perfection Spiral". C'est la base de la toilette qui vous coûte très peu.

Spécial pour la quinzaine

Chapeaux pour hommes, valant 2.25 à 2.75 Réduits à $1.59

Teintes et styles nouveaux qui viennent de nous arriver

Voyez les vitrines de votre magasin

Au Bon Marché

Tél. 386-4 - 281-83, rue Lafontaine

Satisfaction garantie ou argent remis.

St-André

Funérailles de Mme C. E. Gagné.— La mort vient d'enlever à l'affection des siens, Mme Charles Eugène Gagnée, née Elisabeth Dumont, décédée à l'hôpital de la Rivière-du-Loup, après quelques jours de maladie. La défunte était âgée de 49 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 16 au milieu d'une assistance nombreuse.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. C. E. Gagné, ses enfants, Mlles Noella, Gertrude, Lévesque, MM. Georges et Gilbert Lévesque et du second mariage : Léonette, Léon et Blaise Gagné.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Fleury, curé et le service fut chanté par M. l'abbé J. Laforest, curé de St-Joseph, et une messe basse fut dite par M. l'abbé A. Thiboutot, neveu de la défunte. Au choeur l'on remarquait M. l'abbé L. Garon, aumônier de l'hospice et M. l'abbé Fleury.

La croix était portée par M. Treffié Michaud, beau-frère.

Portaient le cercueil : MM. Georges et Alfred Laforest, Albert Marquis, Lucien Michaud, Joseph et Pierre Gagné. Les coins du drap étaient portés par Mme Thomas Michaud, Mme Félix Bérubé, Mme Alfred Paradis, Mme Herménégilde Bélanger.

La bannière de Ste-Anne était portée par M. Omer Beaulieu et les rubans retenus par Mme Lucien Michaud et Mme J.-Bte. Lévesque. Les dames de Ste-Anne suivaient la bannière.

Le deuil était conduit par son époux et ses enfants déjà mentionnés; Mme Pierre Gagné, sa belle-mère, de Rivière-du-Loup; M. Georges Dumont, Mme Louis St-Pierre, de Québec; M. et Mme Joseph Gagné; M. et Mme Ernest Gagné, Mlle Elisabeth Gagné, MM. Arthur Laforest et Firmin Gagné, M. et Mme Arthur Michaud, tous de St-Alexandre; M. et Mme Arthur Ouellet, M. Aristide Thiboutot, de St-Joseph; M. Rémi Dumont, de Québec; M. Omer Gagné, de Campbellton; Mlle Georgette Lévesque, MM. Joseph-Auguste et M. Léon Paradis, de la Rivière-du-Loup; Mlle Elisabeth Lévesque, Mlle Emme, Reine, Madeleine Michaud MM. Robert, Adélard, Roger, Isidore Michaud, tous de St-André; M. Georges-Etienne Saindon ,de Notre-Dame du Portage.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies dont voici la liste :

Offrandes de messes : M. l'abbé Charles Eugène Ouellet, de Ste-Anne; M. et Mme Louis St-Pierre, de Québec, un trentain; M. et Mme Alfred Julien, de Québec, un trentain; Mme Vve Pierre Gagné, de Rivière-du-Loup, Mlle Yvonne Michaud, Québec; Mme Jules Lévesque, Mlle Elisabeth Lévesque, Mme C. A. R. Desjardins, Cercle des Fermières, de St-André.

Bouquets spirituels : Les Dames de Ste-Anne. Mme Gabriel Saindon et famille, Notre-Dame du Portage; Famille de M. Horace Deschênes, Famille H. Bélanger, Famille Ulderic Michaud, Famille Louis Ouellet, Famille Joseph Soucy, St-Alexandre; M. et Mme Charles Lavoie, Mme J.-Bte. Thibault, Famille Albert C. Marquis, Famille Aimé Ouellet, Famille Avila Gagnon, M. et Mme Emile Tardif, M. et Mme Albert Ouellet, M. Joachim Ouellet, Famille Valère Bérubé, Famille Antoine St-Pierre, Famille Georges Vaillancourt, Mlle Sady Ouellet, M. Charles Eugène Desgagné, Québec; La première classe des externes, St-André.

Sympathies : M. Aurélius Laforest, St-Pascal; M. le notaire J. O. Lévesque, M. et Mme Jos. Rouleau, M. Charles-Henri Cimon, Mlle Lucienne Paradis, MM. Joseph-Auguste et Léon Paradis, M. et Mme Alfred Laforest, tous de Rivière-du-Loup; M. et Mme Arthur Laforest St-Alexandre; M. et Mme Georges Laforest, M. Alfred Laforest, Famille Omer Beaulieu, Famille Alfred Michaud, Famille Honoré Lebel, Mme Charles St-Amant, M. et Mme Ferdinand Garneau, M. et Mme Hyacinthe Bérubé, M. et Mme Thomas Michaud, M. et Mme Joseph Lebel, M. et Mme Antonio Thiboutot, M. et Mme Bonaventure Moreau, M. et Mme Jos. Bélanger, M. Philippe Gervais, M. Lionel Deschênes, M. Georges Landry, M. Alphonse Bélanger, M. Louis Alfred Marcheterre, Mme Félix Garneau, M. et Mme Albert Donalson, tous de St-André; M. et Mme Jean Michaud, de St-Clément, M. Rosaire Ouellet, Rivière-du-Loup; M. et Mme Firmin Gagné, St-Alexandre; Famille François Boucher, M. Adélard Michaud, M. Joseph Lévesque, M. et Mme Ph. Morneau, Mlle Simone Soucy, Mlles Gabrielle et Simone Lebel, Mlle Rachel Blier, Mlle Aline Landry, Mlles Plourde, Mlle M.-Louise Boucher, Famille Alfred Caron, Mlle Carmen Lévesque, Ste-Hélène; Mlle Alfrédine Paradis, Mlle Georgette Lévesque, Mlle Gilberte Lévesque, de la Rivière-du-Loup; Famille Victorien Lavoie, M. et Mme Cyrille Michaud, Sherbrooke; Famille J. E. Hudon, Ste-Anne; Mlle Julia Boucher, Montréal.

A la famille cruellement éprouvée nos plus vives sympathies.

St-Joseph, Kam.

Le 16 mars a été baptisé Joseph, Léon Julien enfant de M. et Mme Jean Pelletier. Parrain et marraine : M. et Mme Léon Chénard, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 mars, Joseph, Jean Baptiste, Léopold, enfant de M. et Mme Jos. Charest (née Picard). Parrain et marraine : M. et Mme Jean-Baptiste Picard.

St-Jean-de-Dieu

Balle au camp.— A une assemblée des membres du club de balle au camp tenue à la demeure du secrétaire trésorier, dimanche le 22 mars à 3 heures p. m., étaient présents : MM. Lévis Rioux, Louis Rousseau, Adrien Michaud, Florent Morency, Romain Rioux, Léo Dumais, Alonzo Gagnon, Elisée Rousseau, Alphonse Rioux, Georges Ouellet.

Après avoir pris connaissance des bulletins pour l'élection des officiers, les suivants sont élus : Ths. Dumont, président; Lévis Rioux, joueur-gérant; Bertrand Rioux, secrétaire trésorier; Florent Morency, capitaine; Joseph Rousseau, directeur; Louis Rousseau, entraîneur.

Nous espérons cette année que la Ligue n'engage aucun joueur étranger et notre proposition est déjà faite à ce sujet.

Signé : Ls Rioux, joueur-gérant,
Bertrand Rioux, sec.-trés.

Costumes.— Nous avons un set de 10 costumes de balle au camp à vendre, presque neuf qui n'a joué que 10 parties, pour le prix très réduit de $25.00. Quiconque serait intéressé, devra s'adresser au secrétaire, M. Bertrand Rioux.

Divers.— M. Arthur Rousseau, contracteur de bois pour Fraser Co. Ltd., de Cabano, est devenu parmi nous après avoir fait chantier au Lac des Aigles.

Mme Vve Damase Soucy en voyage à Québec, par affaires.

M. Joseph Gagnon est revenu dans sa famille après avoir subi une grave opération à l'hôpital de Rivière-du-Loup. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

CITÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP, QUE.

AVIS

Avis est par les présentes donné au public, que MM. Adélard Ouellet et Jean Bourgelas, sont les seuls autorisés à faire le ramonage des cheminées.

On pourra s'adresser par téléphone en appelant le No. 94 ou 206.

Par ordre,

ELIE GRANDMAISON

Chef de Police et Feu.

NOUVELLES LOCALES

—La Commission de Révision pour les arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers a siégé en notre ville lundi et mardi de cette semaine. Elle était présidée par l'honorable juge L.-J. Loranger et les commissaires Albert Rioux et H.-A. Lavigueur. Une quinzaine de causes ont été entendues.

—M. le maire Lizotte est parti, vendredi soir dernier, pour assister à la réunion des maires des principales villes du Canada à Ottawa. La question principale en jeu était celle du chômage dont on a demandé au gouvernement fédéral de prendre charge complète. Il sera de retour demain matin.

—Le Capitaine Renaud Miville-Déchêne, secrétaire particulier de l'honorable M. Howe, Ministre de la Marine, était de passage ici en fin de semaine et logeait au Manoir.

—Me Louis Saint-Jacques, avocat, est revenu lundi de Montréal où il était allé pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Ernest Guimont.

—M. Charles-Eugène Ouellet, promaire, de St-Joseph de Kamouraska, de passage ici mercredi, par affaires.

—MM. Wil. Anderson, de Kapuskasing, Ont et Donat Proulx, de Montréal, en voyage à Halifax, Rivière-du-Loup et Toronto.

—Mademoiselle Marie Stein est revenue mardi soir d'un voyage à Québec, en fin de semaine.

—M. Horace Talbot, de l'Isle-Verte, était en ville mardi, par affaires.

—MM. Auguste Michaud, Jos.-A. Ouellet et J.-W. Lévesque, commerçants, de St-Pascal, étaient de passage ici au début de la semaine dans l'intérêt de leur commerce respectif.

—M. Ovide Dumas, marchand, a passé la fin de semaine à Québec, par affaires.

—M. Paul Cimon, étudiant à l'Université d'Ottawa est revenu dans sa famille.

—Madame Alonzo Plourde annonce à sa nombreuse clientèle que la route pour se rendre à son magasin est ouverte. Vous pouvez vous rendre pour visiter les nouveautés printanières qu'elle vient de recevoir. Il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Votre visite sollicitée.

—M. Paul Dubé est de retour d'un voyage à Montréal où il a visité sa soeur, Mlle Lorraine Dubé, étudiante au St. Mary's Hospital.

—Que pensez-vous da la 3ème soirée-amateur? Valait-elle son prix d'admission?

—Madame E.-D. Ouellet était à Québec en fin de semaine, par affaires.

—La quatrième soirée-amateur s'en vient. Etes-vous certain d'y assister? Pas de risque à prendre... une seule chose à faire, achetez vos cartes dès lundi prochain.

Le plus satisfaisant

M. Jacob P. Calsbeck d'Orange City, Iowa, écrit : "J'ai employé de nombreux remèdes pour la constipation mais je dois dire que le Novoro est le plus satisfaisant. Quand j'emploie ce remède mes intestins fonctionnent régulièrement et je puis bien dormir". Le Novoro du Dr Pierre règle les intestins, tonifie l'estomac, et débarrasse le système des matières empoisonnées. En ce faisant il produit un bienfaisant effet sur l'état de santé général. Il n'est pas vendu dans les pharmacies et peut seulement être obtenu chez les agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

Jésus, fais que j'expire d'amour pour toi!
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

UN RECORD

Il y a déjà au-delà de 50 places de retenues pour la 4ème soirée-amateur et les cartes ne sont pas encore en vente..... Avis aux intéressés.

L'Organisation.

Nouveaux souscripteurs pour la manufacture de hardes faites

Blais René
Beaulieu Evariste
Beaulieu J.-Léon
Breton Emile
Côté Omer
Caron Joseph
Chassé Jos., 10, rue St-Charles
Dionne Frs. N.-D. du Portage
Deschênes Ad.
Dubé Timothée
Dionne Alfred
Dionne Prudent
Damours Chs.-Ed.
Damours Maz.
Dubé Jos., rentier
Dupont Ernest
Dufour Adélard
Goorra Camille
Gagné Léopold
Gagnon Ovide
Guimond J.-E.
Lévesque Vital
Lebel Alexis, St-Patrice
Lévesque Raphael
Lacombe Edgar
Lizotte Georges
Michaud Henri
Nadeau Mme Cléop., N.-D. du P.
Nadeau Albert
Nadeau Alcide
Ouellet J.-E. Rue Pouliot
Ouimet Georges
Paradis Dr Ant.
Paré Alphonse
Pelletier J.-O.
Plourde Jos.-N.
Plourde Eugène
Rioux J.-A.
Thibault Amédée
Tremblay Mme Hervé
Toulch Philippe
Thibault J.
Therriault Mme Alex.
Thibault Camille
Vaillancourt Arthur
Vaillancourt J. A.
Walker Harold

Quarante nouveaux souscripteurs dont plusieurs souscrivent pour la deuxième fois.

Présentation des modes par la Maison Kirallah

AU THEATRE PRINCESSE

La maison N. Kirallah a donné au public de Rivière-du-Loup et du district, lundi soir dernier, son exposition de modes annuelle. C'était devant une salle remplie à sa pleine capacité que sur la scène décorée avec bon goût, les modèles vivants ont paradé durant près d'une heure et demie, nous faisant voir les dernières créations décrétées par les plus grands tailleurs de Paris et de New-York.

Tour à tous les manteaux de sport, manteaux de toilette, robes de chambre, robes de sport, costume de laine, robes d'après-midi et robes du soir défilèrent sous les yeux des spectateurs intéressés par des nouveautés consistant à ce qu'il y a de plus à la page dans le domaine des modes féminines.

Mlles Camille Soucy, Marcelle Lavoie, Alphéna Soucy, Bernadette Pelletier, Gisèle Savard, Thérèse Ouellet et Rose-Aimée Danjou avaient bien voulu consentir d'agir comme modèles vivants et nous les félicitons de la manière dont elles ont rempli leur rôle.

La maison N. Kirallah mérite des félicitations pour cette initiative et nous espérons qu'elle reviendra encore au programme... l'an prochain.

ADELARD LEVESQUE, Enr.

L'autobus de Rivière-du-Loup à Edmundston a commencée à circuler. Le service d'autobus de Rivière-du-Loup, Rivière-Bleue et Squateck sera en marche la semaine prochaine.

Le service Rivière-du-Loup Rivière-Bleue se fera jusqu'à Notre-Dame du Lac en passant par le Lac Long et St-Eusèbe, le coucher à Notre-Dame du Lac.

ADELARD LEVESQUE, Enr.
Rivière-du-Loup.
45 — 1 fs p.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

REMERCIEMENTS

Nos sincères remrciemnts à tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'assister à notre exposition de modes, de lundi dernier, au Théâtre Princesse.

Nous apprécions baucoup cette marque de confiance et nous les invitons, ainsi que tout le public, à venir visiter de plus prêt, à notre magasin, les nouveautés que nous soumettons à votre approbation.

N. KIRAILLAH
225, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, Centre.

Naissance

M. et Mme Roland Trudel née Marie-Marthe Laferrière, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 mars et baptisé le 24, sous les prénoms de Joseph, Alfred, Roland, Jacques. Parrain et marraine : M. et Mme Alfred Trudel, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Napoléon Laferrière, grand'mère de l'enfant.

Attention ! Attention !

Mercredi le 1er avril, à 9 heures p. m. reprise sur demande de la soirée du programme "Amusez-Vous" ayant pour titre "Soirée de Personnifications" qui a eu lieu le 16 mars dernier.

Invitation est faite aux personnes qui n'ont pu assister à cette soirée ainsi qu'à celles qui aimeraient à s'y rendre de nouveau. Rendez-vous à bonne heure afin de ne pas être désappointés. C'est un succès.

Remerciements pour sympathies

La famille Jean-Baptiste Dubé remercie tous ceux qui lui ont témoignée de la sympathie à l'occasion de la mort prématurée de leur fils adoptif Léo-Paul, âgé de 2 ans et 5 mois, survenu le 19 mars. Les funérailles ont eu lieu samedi après-midi en l'église de Saint-Ludger.

SOIREE AMATEUR

Les soirées-amateur viennent de remporter un nouveau succès. Le 19 dernier, la salle de l'Hôtel de Ville débordait de spectateurs venus pour applaudir une fois de plus le talent des nôtres.

M. L. N. Ouellet, spirituel maître de cérémonie, présenta les quatorze numéros du programme dont voici l'énuméré :

Mlle Annette Paradis, de St-Ludger, dans une pièce de chant : "Doforosa";

Mlle Pierrette Lévesque, âgé de 7 ans, dans une chansonnette : "Il est une maisonnette", exercée et accompagnée par M. Adrien Girard;

Mlles Alfréda Bérubé et Marie-Jeanne Beaulieu, de St-Ludger, dans un duo de piano : "Bucéphales Gallop";

Mlles Eléonore et Rolande Frank, de Trois-Pistoles, dans un duo de mandoline et guitare : "My Wild Irish Rose". Mlle Frank donna aussi un numéro de danse accompagnée au piano par Mlle Yvonne Laliberté et sur la mandoline par Mlle R. Frank; elle termina par le chant de la même mélodie;

M. Roland Michaud, de St-Ludger, dans une chanson comique : "Manda", accompagné au piano par M. Adrien Girard;

MM. Alexandre Dolbec et Alexandre Bérubé, de St-Alexandre, dans une "Gigue simple" avec accompagnement de musique à bouche;

M. L. P. Vaillancourt dans la "Valse du Déménagement" interprétée sur un violon à 8 cordes de sa propre fabrication; accompagnateur: M. Adrien Girard;

Mlle Jeannot Paradis, âgée de 5 ans, dans "La Tyrolienne", dirigée et accompagnée par M. Adrien Girard;

Mlle Marcelle Thivierge et M. Raymond Lavoie, dans un duo de piano et violon : "Pot-pourri d'airs populaires";

Mlle Rita Blanchet dans un chant: "La leçon d'amour", accompagnatrice : Mlle R. April;

M. Désiré Drapeau, de St-Jean de Dieu, dans "Le Rill du Pendu", sur violon;

M. Roland Saindon, de St-Ludger, dans une chanson comique : "Oh Régina, viens m'embrasser!!", accompagnateur : M. Adrien Girard;

Les Trois Copains, un trio de piano, accordéon et violon, dans "Le Rill du Vieux Garçon" et "L'oiseau moqueur";

Mlle Jeannine Beaulieu, dirigée et accompagnée par M. Adrien Girard dans une chanson de genre : "Les Trois Gendarmes".

Les prix décernés par le vote de l'auditoire furent attribués :

Le premier à Mlle M. Thivierge et M. R. Lavoie; le deuxième à Mlle Jeannot Paradis et le troisième à Mlle Pierrette Lévesque.

Toutes nos félicitations. La prochaine soirée-amateur fut annoncée pour le 7 avril.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

Chevaux ! Chevaux !

Je viens de recevoir un char de bons chevaux, tous bien domptés, pesant de 1200 à 1500 lbs.

J'invite les intéressés à venir les voir. Prix bien raisonnables.

Alph. HOUDE,
Commerçant,
St-Alexandre.
45 — 1 fs p. p.

Je suis acheteur D'OBLIGATIONS de la
Cité de Rivière-du-Loup
GEO.-ED. LANGLAIS, Courtier
C. P. 40 - RIVIERE-DU-LOUP - Tél. 3511

Obligations recommandées:

Hôpital Notre-Dame — Montréal
Hôpital St-Luc — Montréal
Hôpital Laval — Québec
Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier
Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières
Soeurs Grises de la Croix, — Ottawa
Soeurs Ste-Marthe.

Barbiers et Coiffeurs

Dimanche à 1.30 heure, grande assemblée des barbiers et coiffeurs à l'hôtel de ville. Des questions importantes seront discutées. On est prié de se rendre.

LE SECRETAIRE.

Logement à louer

Le logement situé au 2ème étage du Magasin de M. Emile Pelletier (ancien poste Onésime Gagnon) est à louer à un prix modéré.

Pour plus d'informations, s'adresser à

Louis, GAGNON,
Village St-Antoine.
45 — 1 fs p.

Cuisinière demandée

On demande une bonne cuisinière ayant de l'expérience dans un hôtel ainsi qu'une autre jeune fille pour ouvrage général.

S'adresser immédiatement à Mme L. P. Tardif.

HOTEL CENTRAL,
Rivière-du-Loup, Station.
45 — 1 fs p.

PAIN GRISSING

Ce pain fait avec des ingrédients de première qualité est reconnu efficace pour soins de maladies : tels que indigestion, dyspepsie, anémie et des reins.

MODE D'EMPLOI

Faites bouillir une tasse de bouillon consommé, écrasez deux morceaux de pain Grissing, et ajoutez-les au bouillon bien chaud; si vous aimez à le manger croustillant, retirez du feu avant de verser, mettez épices et sel au goût, ainsi qu'un peu de fromage râpé.

Pour Banquet :— Mettez plusieurs morceaux de pain Grissing dans un verre à chaque deux convives. Très bon à manger avec entrée, ainsi avec beurre ou fromage.

Pour préparer les côtelettes, veau, porc ou steak, écrasez quelques bouts de Grissing très fins trempés dans un oeuf bien battu, ensuite enveloppez la viande ainsi trempée dans le Grissing écrasé, faites cuire dans le beurre bien frit jusqu'à ce que la croûte soit dorée, ajoutez-y un peu de jus de citron sur la côtelette, ce qui la rendra délicieuse.

Pour Bébé :— Ecrasez quelques morceaux de Grissing très fin, faites bouillir une tasse de lait et ajoutez une cuillerée à soupe de Pain Grissing écrasé, et faites bouillir une minute. Une cuillerée à thé de sucre rendra ce bouillon plus agréable pour les enfants.

Vendu par
EDGAR LACOMBE
Boulanger,
Saint-Ludger.

"LE DEVOIR"

La session est commencée, les personnes qui désirent avoir "Le Devoir" durant ce temps peuvent le faire en s'adressant à J. Wilbrod Ouellet, 211, rue Lafontaine. On peut le recevoir, soit à la semaine ou le dimanche seulement. Le journal est délivré à domicile.

REPARATIONS

Nous réparons les meubles et les sommiers de toutes sortes et nous prenons aussi du travail sur demande. Nous réparons aussi toutes sortes de matelas, soit en feutre, laine, crin ou à ressorts.

Ayant plusieurs années d'expérience et l'outillage voulu, nous sommes convaincus qu'entière satisfaction vous sera donnée et à des prix très raisonnables.

Adressez-vous à l'atelier de
J. O. NADEAU,
Tél. 4162 Rue St-Magloire.
Rivière-du-Loup, Station.

Nous allons chercher et reporter vos meubles.
45 — 4 fs p. p.

Hiram Saindon
St-Arsène.

Sucre granulé Lanctic ou Redpats, 100 lbs	5.20
Sucré granulé, 10 lbs	53
Blé d'Inde rond, Ontario 98s	$1.45
Blé d'Inde Africain 98s	1.55
Blé d'Inde cassé 98s	1.55
Blé d'Inde moulu 98s	1.55
Pain de Lin S. W.	1.75
Son	1.20
Gru rouge	1.25
Gru blanc	1.50
Moulée de bettes	1.40
Huile de foie de morue (animaux), le gallon	1.00
FARINES :	
Magic, coton	2.50
Maitland, coton	2.60
Saguenay, coton	2.70
Lac des Bois	2.75
Canada Cream, coton	2.80
Three Stars, coton	2.85
Five Roses, coton	3.20
Sel Liverpool, 140s	1.10
Tabac en feuille (bon)	.15
Mélasse Extra Fancy	.60
Melasse W I B, le gallon	.23
Melasse W I B, au baril de 45 à 50 gallons	.20
Miroir en feuille, toutes grandeurs.	
Moulures à cadre, de toutes sortes.	
Coton à tisser, gros, écru	.45
Huile à Centrifuge, la pinte	20c
Huile à harnais, la meilleure	75
HUILES POUR AUTOS	
Polarine, le gallon	55c
Marvelube, le gallon	.75
Mobiloil, le gallon	1.10
GRAINES DE SEMENCE :	
Mil No. 1, la livre	06c
Mil No. 2, la livre	05¾
Mil No. 3, la livre	05¼c
Trèfle rouge Canadien No. 1	15½
Trèfle rouge Canadien No. 2	14½
Trèfle Alsike Canadien No. 1	23½
Trèfle Alsike Canadien No. 2	22½
Mil et Alsike Mélangés	08½c
Luzerne	20¾c
Lentilles	05½c

Toutes ces graines sont inspectées par le Gouvernement.

TEL. 325 C. P. 6
DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
Appareils Electriques de spécialité.
165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP, Que.

SYNDIC LICENCIÉ
GEORGES COTE, N. P.
Spécialité : Règlements entre débiteurs et créanciers.
20 rue de la Cour - Rivière-du-Loup.

Tél. { BUREAU: 86 / Résidence: 175
Résidence: 10 rue Du Rocher
L. N. LAVOIE Enr.
ASSURANCES GENERALES
65 rue LAFONTAINE, - RIVIERE-DU-LOUP.

A. BOUCHARD, Enr.
NEGOCIANT EN GROS
Rue Lafontaine :-: Téléphone : 72
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

Tél. 3034
Dr J. E. Pelletier
SPÉCIALISTE
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
Ex-résident du "Eye and Ear Hospital" de Pittsburgh Pa.
331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE
PAIN de TOTO
Il est fait avec les farines
REGAL, FLEUR DE LIS et DAILY BREAD

Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.

J. D. PROULX Enr.
Boulanger et Marchand de fleur
TEL. 210 RIVIERE-DU-LOUP.

LOUIS PRATTE
Courtier en Assurances et Obligations
Immeuble de La Banque Provinciale
319 Lafontaine
ASSURANCES
Feu; Vie; Accident-maladie; Automobile, etc., etc.
Représentant de divers groupes de Compagnies.
OBLIGATIONS
Dominion & Provinces;
Corporations municipales et scolaires, etc., etc.
Représentant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée
Courtiers en Valeurs de Placements.

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCE GENERALE
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie
Bureau et résidence: 100 Lafontaine - Hotel St-Louis - Tél. 818
Rivière-du-Loup, - - Station.
Successeur de J. W. Morel.

Mesdames, Mesdemoiselles...

Il est grand temps de songer à votre coiffure pour Pâques J'ai le plaisir de vous dire que comme à l'habitude nous garantissons nos permanents. Nous vous donnerons une entière satisfaction avec nos permanants à l'huile donnés avec notre nouvelle machine "Arnao Steamer".

Nous sommes à votre disposition pour donner: shampoo, ondulation, à l'eau, komol, marcel, massage et manicure.

Donnez votre appointement immédiatement.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

SALON RITHA
109, rue Lafontaine -- Tél. 4263

DU NOUVEAU AU THEATRE

Chaque semaine au Théâtre Princesse, à partir de samedi soir, le 28 mars, un $5.00 sera tiré vers les neuf heures, comme prix d'assistance.

Pour prendre part à ce concours rien de plus facile: assister à une représentation, enrégistrer son nom et adresse. A chaque samedi soir, si vous êtes présent dans la salle, vous avez la chance de gagner. Si la personne gagnante est absente, nous remettons le billet dans la boîte et la semaine suivante, un nouveau tirage est fait et le gagnant gagne le double. Raison de dire que vous ne gagnez que si vous êtes présent. Cependant votre nom reste toujours enregistré

Que l'on se rende donc samedi soir, le 28 mars, pour le 1er tirage et surtout ne pas oublier de s'enregistrer.

THEATRE PRINCESS

AUJOURD'HUI jusqu'à samedi soir
"IT'S A SMALL WORLD" avec SPENCER TRACY
Aussi: Comédie en 2 rouleaux et vaudeville sur l'écran.

LUNDI - MARDI - MERCREDI
Votre comédien favori **ARMAND BERNARD** *dans*
"FLOFLOCHE"
avec **ALICE TISSOT**
L'histoire d'un pharmacien qui après bien des déboires apprit que le bonheur vient parfois en dansant.

MERCREDI LE 1er AVRIL A 9 HEURES
Reprise sur demande de la soirée de "personnification" qui a eu lieu le 16 mars dernier.

VOYEZ
JOAN CRAWFORD - CHARLIE CHAPLIN
PILLS ET THABET - FREDERIC CHOPIN
LOUISE DE NORMAND - KEN MAYNARD
LUCIENNE BOYER - LILIAN HARVEY
NORMA SHEARER - LAUREL ET HARDY

Prix réguliers - 2 représentations de vues, 7.30 et 10 hrs

Qui gagnera le $5.00 ? . . .
N'oublions pas que samedi soir, le 28 mars, au Théâtre Princesse, à 9 heures, il y aura tirage d'un $5.00 comme prix d'assistance. Il faudra que le gagnant soit présent.

Tél. 207 Tél. 125
Magasin Victoria
257, rue Lafontaine 44, Chemin de Fraserville

EXTRA SPECIAL
DU 27 MARS AU 2 AVRIL

BEURRE de beurrerie La livre	.26	CAFE frais moulu La livre	.25
FEVES Clark's Grosses btes 2 pour	.21	GRATIS 1 Savon Calay avec l'achat 1 pqt CHIPSO	.23
SUCRE EN POUDRE Pqts 1 lb. 3 pour	.27	FEVES en palettes 2 btes	.19
SEL Windsor bte 2 lb	.05	SARDINES Sea Sides 3 btes	.25
TOMATES Victoria de choix 2 btes pour	.25	SOUPES Clark's 3 btes	.21
Corn Flakes Sugar Crisp 3 btes	.23	6 bts .45	POUERE A PATE Magic Bte 1 lb	.28

VICTOR DEVOST
EPICIER - LICENCIE
Spécialités :- Peinture Narvo, Nepto-Lac et Tapisserie

AU MAGASIN DU CHIC

POURQUOI LOMBARDI EST SUPERIEUR

LOMBARDI

M. Lombardi est un tailleur de pratique de longue expérience. Chaque jour de la semaine, vous pouvez le voir à l'oeuvre, soit surveillant le travail de ses employés ou lui-même l'aiguille à la main démontrant à l'un de ses employés de quelle manière tel détail important doit être complété. Cette touche personnelle du maître tailleur donne à chaque vêtement Lombardi un caractère qui lui est propre.

NOTRE GARANTIE

Chaque vêtement Lorbardi étant fait à la main est garanti vous donner entière satisfaction.

Toutes nos marchandises sont épongées à l'eau froide avant d'être coupées; toutes fournitures sont faites d'après nos spécifications afin d'assurer la durée du vêtement; même les poches sont garanties pour deux ans et seront remplacées si elles ne durent pas ce temps.

Les revers et les devants ne peuvent pas se briser, perdre leurs formes ou même faire des plis.

Si votre gilet se fripe dans votre tiroir ou dans votre sac de voyage, placez-le sur un support pour quelques heures et il reprendra sa forme.

Nous vous prévenons contre l'envoi fréquent de votre gilet chez le presseur. Un gilet de notre confection ne demande aucun pressage pour au moins deux saisons.

Le représentant de LOMBARDI
M. H. SALARI
sera ici en personne pour vous aider à choisir un complet ou patetot d'un assortiment le plus complet de marchandises importées, telles qu'employées dans les vêtements LOMBARDI.

JEUDI, LE 2 AVRIL

Complets et Paletots
d'une
Individualité Frappante
faits à la main, suivant vos mesures
par
LOMBARDI

Quand vous portez du Lombardi vous portez ce qu'il y a de mieux.

Même si vous n'achetez pas, venez nous voir.

MARIO ST-PIERRE
89, RUE LAFONTAINE.

Servante demandée

On demande une bonne servante pour ménage sans enfants.

S'adresser à
Mme Georges DICK,
66, rue Saint-André,
Rivière-du-Loup, Station.
45 — 1 fs p. p.

ISLE-VERTE

Baptême.— M. et Mme Jean-Charles Bélanger font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Cécile, Louiselle. Parrain et marraine : M. et Mme Alexis Soucy.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement à notre journal pour un an.
Canada $1.00
Etats-Unis .. $1.50

Un oublié de deux siècles

Par SILVIO DUMAS

Des trois seigneurs qui vinrent jeter les bases de la colonisation au pays du bas Saint-Laurent, Jean-Baptiste Côté fut le dernier arrivé. René Lepage et Jean Riou l'avaient, en effet précédé de quelque vingt ans en cette région jusqu'alors déserte et laissée aux caprices des spéculateurs. Il mérite tout de même d'avoir sa part de gloire. Et puisque le deuxième centenaire de sa mort tombe à la fin de mars de cette année, il convient de ne pas laisser passer cet anniversaire sans rendre hommage à la mémoire de ce colonisateur, ne fût-ce que par cette modeste étude, de ressusciter sa figure pourtant belle comme celles de tous les fondateurs, digne en tout cas de prendre place dans le panthéon régional et d'être fixée dans le bronze.

Certes, la vie du fondateur de la paroisse de l'Isle-Verte fut humble et obscure, mais elle ne fut pas stérile ni dénuée de grandeur. Elle s'apparente bien à celle d'un Champlain, à celle d'un Maisonneuve, pusqu'elle eut le même idéal, le même vouloir et les mêmes espérances. Sur un plan plus limité, sur un théâtre plus petit, elle continua la même besogne; mais elle est restée obscure. Il est temps de la mettre en lumière.

Jean-Baptiste Côté naquit à Beauport, le 24 août 1670, du mariage de Jean Côté et d'Anne Couture. L'esprit missionnaire rôda autour de lui dès son arrivée en ce monde. En effet, un Jésuite qui venait de terminer un dur apostolat à la mission de Tadoussac le fit enfant de l'Eglise. Le P. de Beaulieu, si humble et si dévoué, eût tressaillit de joie, assurément, s'il lui avait été donné de pressentir qu'il baptisait, en ce jour du 31 août 1670, un futur colonisateur de la région où il venait de se dépenser auprès des pauvres enfants des bois, un réalisateur de son rêve de missionnaire et de Français, du rêve aussi de tous les Jésuites qui l'avaient précédé à Tadoussac. Car coloniser la Nouvelle-France, ce fut le projet cher aux fils de saint Ignace et pour le succès duquel ils s dépensèrent sans compter, sans fléchir devant les intrigues des commerçants.

Le futur seigneur de l'Isle-Verte n'appartenait pas à une famille bourgeoise, mais il portait en lui de belles hérédités. Son grand-père, Jean Côté, était venu de France au temps de Robert Giffard et il s'était établi l'un des premiers sur la côte de Beauport. Ce Jean Côté était-il Percheron ou Normand? La question n'a pas encore été tranchée définitivement. Benjamin Sulte le dit Normand. En tout cas, il fut le premier du nom au Canada et de son mariage avec Anne Martin devait sortir une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, disséminée aujourd'hui aux quatre coins du continent américain. Que d'hommes illustres pevent compter ce petit Normand comme leur ancêtre.

Le seigneur Côté appartenait donc à l'une des plus anciennes familles de la colonie. Sa grand'mère était aussi la fille d'Abraham Martin dit l'Ecossais qui fut le premier pilote-royal sur le Saint-Laurent et l'un des trois premiers propriétaires à Québec. Abraham Martin eut encore l'honneur de donner à l'Eglise canadienne son second prêtre, dans la personne de son fils Charles-Amador.

Mais Jean-Baptiste Côté avait encore d'autres hérédités. Sa mère, Anne Couture, était la fille d'un "donné" magnifique qui avait affronté la cruauté iroquoise et qui en était revenu avec des cicatrices glorieuses, une réputation de héros chèrement acquise. Au demeurant, Guillaume Couture, le compagnon de captivité du saint Père Jugues, était plus qu'un héros, et si son nom ne figure pas dans le martyrologe canadien avec ceux de nos huit martyrs, la faute en fut plutôt à un caprice des Iroquois qu'à son indignité; car Couture échappa à la mort comme par miracle et il accepta de supporter les horreurs de la captivité malgré les supplications du Père Jogues, qui lui conseillait de fuir, afin de ne pas laisser ce missionnaire seul avec la fureur iroquoise.

De telles hérédités nous révèlent le caractère et la formation religieuse du seigneur-fondateur de l'Isle-Verte. Jean-Baptiste Côté avait du sang de croyant et de héros dans les veines et il avait été élevé dans une atmosphère tout apostolique où l'ambition de la conquête des âmes devait prendre les devants sur l'ambition de conquêtes matérielles. Au reste, son geste de fondateur nous fait voir mieux qu'un document le colonisateur épris de la conquête du sol, mais un colonisateur qui répond aussi aux désirs des missionnaires et qui veut que le Christ ait adoré en permanence en cette partie de la Nouvelle-France, où le catholicisme n'a jeté jusqu'alors que des lueurs vacillantes.

Mais coloniser au début du dix septième siècle en une région lointaine, c'était un dur métier. A un seigneur pauvre, il fallait l'amour de la terre et bien d'autres qualités. Jean-Baptiste Côté avait-il senti naître sa vocation au contact des rudes travaux des champs? Etait-il habitant avant de se faire colon dans un immense domaine? Il est difficile de le dire. D'ailleurs, il n'est pas facile de se renseigner exactement sur la vie de ce censitaire devenu seigneur et il faut se contenter de puiser dans quelques vieux régistres de fabrique certaines notes qui permettent de le suivre jusqu'à son arrivée à l'Isle-Verte.

Ainsi ce fut le 24 octobre 1695, dans l'église de Saint-Pierre de l'Ile d'Orléans, que le futur seigneur Côté épousa Françoise-Charlotte Chorêt. Il avait vingt-cinq ans; son épouse en avait dix-neuf. De ce mariage naquirent dix enfants. Ce ménage était assurément comme tous ceux du Canada à cette époque, où les conditions de vie étaient dures et austères, et où l'aisance apparaissait encore comme une chimère impossible à réaliser.

Après son mariage, Jean-Baptiste Côté s'en fut demeurer à la Baie Saint-Paul et c'est là qu'il fit baptiser sept de ses dix enfants. Que pouvait-il bien faire en cette paroisse qui débutait? Les régistres de la fabrique sont muets à ce sujet. De 1700 à 1702, il résida à Saint-Pierre; mais il retourna à la Baie Saint-Paul en 1702 et il y était encore huit ans plus tard. Aux alentours de 1710, il était certainement intéressé à la culture du sol puisqu'en 1711 il apparaît être cultivateur et possesseur d'une terre à St-Pierre de l'Ile d'Orléans. Mais cultivateur en une paroisse organisé, et tout près de Québec, cela ne devait pas satisfaire les goûts de ce petit-fils de héros et il devait ambitionner de jouer un rôle plus en conformité avec la formation qu'il avait reçue. Certaines circonstances devaient lui fournir l'occasion qu'il cherchait.

La seigneurie de l'Isle-Verte, comme la plupart des fiefs concédés sous le régime français, avait été octroyée le 27 avril 1684, par pur favoritisme aux deux fils de Louis Rouer de Villeray, premier conseiller au Conseil Souverain. Augustin Rouer de la Cardonnière renonça à sa part, lorsqu'il eut obtenu la concession du fief de Rimouski; ce qui fait que Le Rouer d'Artigny resta seul propriétaire de la seigneurie de la Rivière-Verte. Des envies de coloniser, les Rouer n'en eurent jamais. Ils s'étaient fait concéder plusieurs seigneuries dans le simple but de les revendre.

Le 1er mai 1701, Louis Rouer d'Artigny vendait sa seigneurie de l'Isle-Verte à Pierre de Niort, sieur de la Minotière; mais c'était un seigneur spéculateur qui remplaçait un autre seigneur de même espèce. Pierre de Niort ne se préoccupa jamais de coloniser son fief et le 14 février 1711 il l'échangea pour la terre de Jean-Baptiste Côté, plus quelques considérations, afin de ne pas encourir le risque de se voir déposséder de son domaine, par suite de ses manquements aux obligations qui lui étaient imposées.

Voilà donc Jean-Baptiste Côté propriétaire d'un domaine seigneurial concédé depuis vingt-sept ans, mais où les colons sont rares et les habitations inexistantes : c'est la forêt qu'il faut attaquer de partout. Certes, il en fallait du courage à ce seigneur pauvre pour entreprendre de mettre en valeur un fief reculé, si peu protégé par les canons du fort de Québec, lacé presque à l'entrée du boulevard par où l'Anglais pourrait venir. Quels colons aussi auraient été tentés de répondre à l'appel d'un seigneur qui n'avaient que la solitude et l'isolement à leur offrir, alorse qu'il y avait tant de belles terres à prendre dans les seigneuries des alentours de Québec? Pour attirer des colons, il fallait bien que le seigneur pauvre se fit colon et le demeurât toute sa vie. Ce fut le sort du seigneur Côté.

Il n'est pas certain que le nouveau seigneur soit venu résider en son domaine dès 1711. Pourtant le premier acte des régistres de la paroisse des Trois-Pistoles trancherait la question apparemment. En effet, Jean-Baptiste Côté était présent au baptême de Catherine Riou, le 8 septembre 1713, et il signa au régistre comme parrain. Mais était-il de passage en la région ou résidant à l'année dans sa seigneurie? C'est une autre question. La description qu'il fait de son domaine, dans son aveu et dénombrement, ne favorise pas l'hypothèse d'une résidence continue dès 1711. Ses enfants étaient alors en bas âge et incapables de l'aider dans sa rude besogne de défricheur et peut-être que les exigences de leur instruction le forcèrent-il à ajourner son départ définitif pour sa lointaine seigneurie. En tout cas, dans un acte du 7 octobre 1722, consigné dans un vieux régistre de la paroisse Notre-Dame de Québec, il déclare résider à la Rivière-Verte.

Ce fut le 13 février 1723 que le nouveau seigneur de l'Isle-Verte porta la foi et rendit hommage solennellement entre les mains de l'intendant Bégon, au château St-Louis. Deux jours plus tard, il faisait son aveu et dénombrement. Il déclare qu'il n'y a dans son fief qu'un seul consitaire nommé Jacques Guerès dit Dumont, établi depuis un an, et trente-cinq arpents de terre labourable. L'énumération qu'il fait de son avoir indique bien qu'il n'est pas fortuné, même que sa situation n'est guère plus brillante que celle d'un simple censitaire des seigneurs bourgeois de l'époque. Et alors que valent les privilèges féodaux à ce preux, qui n'a de seigneur que le nom, dans un fief où la pauvreté ajoute encore aux menaces de l'isolement!

Le seigneur Côté tint bon. Il batailla contre la forêt; il s'enracina à son domaine; il voulut d'une volonté tenace que son oeuvre durât et que ses fils pussent la continuer. Que lui importait la vie déjà fastidieuse des seigneurs fainéants de l'époque. Il était venu se fixer en une région presque déserte avec la seule force que donne la conviction d'une tâche nécessaire à accomplir, et cette conviction était qu'il fallait coloniser la Nouvelle-France afin de l'agrandir et de la faire plus prospère; pour que Dieu eut aussi sa part dans ce développement, et parce qu'il fallait remplacer les croix éparses qu'avaient plantées les missionnaires en pleine terre de barbarie par des clochers surmontés d'une croix aussi, mais d'une croix plus haute, placée entre le ciel et la terre, pour attirer à elle et y faire descendre des bénédictions. Noble conviction de croyant et de Français!

Jean-Baptiste Côté eut-il la consolation de voir ses efforts couronnés d'un commencement de succès? Il est permis de le croire. Néanmoins les documents font défaut pour fixer le nombre des censitaires qu'il y avait dans son fief au moment de sa mort; mais à l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, la seigneurie de l'Isle-Verte pouvait rivaliser en importance avec ses voisines, plus vieilles qu'elle d'une vingtaine d'années; et au recensement de 1790, elle prenait les devants avec une population de 355 âmes, alors que la seigneurie des Trois-Pistoles n'avait que 196 résidants; celle de Rimouski 333.

Ou reste, le seigneur Côté n'était plus de ce monde lorsque cette comparaison pouvait afficher le succès de l'oeuvre qu'il avait commencée. Il est surprenant de constater qu'il soit mort à un âge relativement peu avancé. Avait-il une constitution délicate? De rudes travaux sur la fin de sa vie avaient-ils ruiné prématurément une forte complexion? Les derniers moments de son existence nous restent cachés. Il dut cependant abandonner sa tâche à l'âge de soixante et six ans et se préparer à entreprendre le grand voyage de l'au-delà. Dans son modeste manoir de l'Isle-Verte, il mourut un jour de mars 1736. Son corps fut confié à la terre qu'il avait humanisée, dans le petit cimetière de la seigneurie. Le 26 mars 1736, le Père Charles Bardel, missionnaire récollet, consignait son acte de décès dans le régistre de la mission de Rimouski.

Et deux siècles ont passé. L'oeuvre colonisatrice que le seigneur J.-Baptiste avait ébauchée s'est développée; elle a duré. Presque trois paroisses florissantes existent maintenant dans le fief qu'il entreprit naguère de mettre en valeur avec nul autre moyen que son courage et sa tenacité. Mais sa mémoire où est-elle? Dans la région qu'il contribua à développer, dans la paroisse qu'il fonda, son nom est absent et son souvenir est disparu. Quels sont ses descendants qui le connaissent même vaguement et qui s'enorgueillissent de le compter comme ancêtre régional? Il serait doublement ingrat de confier aux générations de l'avenir le soin de payer à ce héros obscur le tribut de gloire qu'il mérite, d'attendre au troisième centenaire de sa mort pour graver son nom quelque part. Aux alentours de l'église de l'Isle-Verte, près de laquelle il dort son dernier sommeil, il y a place pour un monument, quand ça ne serait qu'un simple bloc de granit, afin d'y buriner son nom en même temps que notre reconnaissance.

Mais un monument n'est encore qu'un hommage matériel, que le granit ou le bronze perpétuent inconsciemment, s'il n'est pas vivifié par un sentiment humain. C'est par un acte de l'esprit et du coeur qu'on honore vraiment un héros; c'est aussi en s'efforçant de l'imiter suivant les exigences de l'heure. La jeunesse cherche des chefs et une orientation. Eli n'a qu'à se tourner vers un passé qui la touche et bien contempler des figures qu'elle ne connaît pas, parce que la poussière de l'indifférence les a recouvertes d'un voile plus épais qu'un linceul. Qu'elle les dépouille de la patine de l'oubli. Qu'elle les regarde.

La noble figure du seigneur Jean-Baptiste Côté mérite les honneurs d'une résurrection. A la contempler, que de salutaires leçons n'y a-t-il pas à puiser! Elle peut encore, de ses traits lumineux, éclairer la route du devoir et du sublime dévouement.

Sylvio DUMAS.

Québec, le 19 mars 1936.

St-Antonin

Naissance.— M. et Mme Vilmer Dupont (née Mariane Castonguay) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 21 courant et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie, Claudette. Parrain et marraine : M. et Mme Ludger Pinet, grand'oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Théo. Dupont, grand'mère de l'enfant.

Malade.— M. O. Duval est retenu à sa chambre par la maladie. Espérons qu'il se remettra promptement, c'est là le voeux que nous formulons à son sujet.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

Anne-Marie Levasseur
GARDE-MALADE DIPLOMEE
4, rue Joly
Téléphone : 2571

"Les Vieux Poêles Paraissent comme Neufs!"
MINE À POÊLE SULTANA
Sultana Limited, Montréal 52F

GERANT DES VENTES

M. C. H. Frenette, qui fit partie pendant plusieurs années du département des ventes de La Cie B. Houde Limitée, manufacturiers de tabac, a été nommé gérant des ventes, à ce qu'annonce cette compagnie.

M. Frenette, qui fut jadis à l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, est bien connu des marchands par tout le Canada.

Né à Portneuf, P. Q., en 1903, il fréquenta l'école de sa paroisse puis suivit des cours privés à Montréal. Jeune encore, M. Frenette entra au C. N. R. où, après avoir servi pendant plusieurs années au département commercial en qualité de télégraphiste, il faut transféré au bureau de publicité de la compagnie ferroviaire. En 1926, il organisa et surveilla le service de publicité du Congrès eucharistique qui eut lieu à Chicago.

Après avoir fait pendant plusieurs années l'office de vendeur pour le compte de divers courtiers en obligations, M. Frenette entra au service de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, en 1932, puis fut transféré à La Cie B. Houde Limitée, à Québec, en 1933.

St-Eusèbe

Naissances.— Le 2 mars a été baptisée Marie, Gisèle, enfant de M. et Mme Arthur Cantin (Louise Caron). Parrain et marraine : M. et Mme Donat Bossé.

Le 7 mars, a été baptisé Joseph, Emile, enfant de M. et Mme Edmond Roy (Louisa Dubé). Parrain: M. Edmond Caron, oncle de l'enfant; marraine : Mlle Hélène Caron, tante de l'enfant.

Le 7 mars, a été baptisée Marie, Denise, enfant de M. et Mme Arthur Beaulieu (Marie-Ange Aubé). Parrain et marraine : M. Lucien Beaulieu et Mlle Cécile Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

Décès.— Le 23 février, est décédé, après une longue maladie, Sieur Alfred Beaulieu. Il était âgé de 60 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 25 en notre paroisse.

Divers.— Mme Joseph Rioux est revenue dans sa famille après avoir donné ses soins à sa fille malade, Mme Argée Lavoie, à St-Louis du Ha! Ha!

M. et Mme Alcide Morneau sont venus visiter leurs parents la semaine dernière.

Mme Wilfrid Morin est de retour de St-Louis du Ha! Ha! où elle était allée rendre visite à sa soeur, Mme Argée Lavoie.

Mme Alphonse St-Pierre était de passage ici ces jours derniers par affaire.

M. et Mme Louis St-Onge sont venus visiter leurs parents la semaine dernière.

M. et Mme Zéphir Malenfant sont venus visiter leurs parents ces jours derniers.

RENTIER EN 1936

Autrefois, pour devenir rentier, il fallait attendre 20 ans : aujourd'hui, vous n'attendez plus que 3 mois. Voulez-vous recevoir votre rente viagère dès cette année? Quelle est la somme dont vous pouvez disposer? Nous dire aussi votre âge, car l'amortissement du capital est basé sur la probabilité de vie. En attendant, retenez bien ceci : cette rente est garantie. Avec participation. Nous allons vous l'expliquer. Au long. A titre gracieux.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

PAUL OUELLET
11, rue Joly - Rivière-du-Loup
Tél. 4172

MORT DE M. ERNEST GUIMONT

Nous regrettons d'avoir à annoncer le décès à Montréal, vendredi dernier, le 20 mars, de M. Ernest Guimont, gérant général de la Banque Canadienne Nationale. M. Guimond, qui était âgé de 62 ans, a succombé à la pneumonie après une semaine de maladie.

Outre son épouse, née Marie St-Jacques, il laisse dans le deuil deux filles, Mlles Denise et Marthe Guimont; sa mère, Mme J. G. Guimont, de Québec; un frère, le docteur C. O. Guimont, directeur du service d'hygiène de la ville de Québec, et une soeur, Mère Saint-Jean-Chrysostôme, de la Congrégation de Notre-Dame. Il était aussi le beau-frère de Me Louis Saint-Jacques, avocat, de Rivière-du-Loup.

Ses funérailles ont eu lieu à Montréal lundi dernier à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Nous prions madame Guimont et les autres membres de la famille éprouvée d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

CABANO

A. C. J. C.— La séance régulière du Cercle Cyr a eu lieu le 22 courant, au milieu d'une assistance considérable. Après la lecture du procès verbal lu par le secrétaire, M. G. Ephrem Pelletier, le président, M. le Dr Edmy Latulippe, fit une allocution très spirituelle, sur les droits et devoirs des Acéjistes, démontrant aux jeunes, dans un court résumé ce qu'ils devaient faire pour garder leurs droits, religion et langue, ne pas faire comme leurs aînés, en grande partie, restant ignorants volontaires, ne voulant faire aucun effort moral pour se renseigner et s'instruire. Nous espérons que ces sages conseils donnés avec connaissance de cause et par un homme d'expérience, porteront leurs fruits.

L'orateur principal était M. Adalbert Canuel, commis, lequel traita avec érudition du sujet "L'Achat Chez Nous", sa deuxième causerie sur cette thèse. M. Canuel possède des connaissances approfondies sur cette question, ayant étudié depuis longtemps cette lacune qui existe dans toutes nos paroisses canadiennes françaises, d'enrichir les étrangers de préférence aux nôtres.

Notre président, avec sa verve entraînante et son patriotisme éclairé, commenta en termes énergiques et vibrants, la conférence de M. Canuel, ces commentaires durèrent environ 10 minutes.

En intermède de récréation, nous eûmes le plaisir d'entendre M. Jules Simon, dans un de ses morceaux gais et choisis. M. Simon possède le talent d'agrémenter les réunions ou il paraît; vint ensuite le jeune Roger Roy, dans un récit patriotique, sut charmer les auditeurs par sa belle diction et son bon parler français.

M. le curé J. Ph. Cyr nous donna ensuite une causerie évangélique et commenta avec son zèle et ses connaissances en la matière, d'une manière captivante et instructive.

Le conférencier suivant fut M Gilbert Ouellet, lequel nous donna une causerie sur ses lectures préférées, dans un laps de temps très restreint (10 minutes), sut nous intéresser et nous avoue qu'il préférait la lecture de bons journaux, aux livres, pour la bonne raison que les nouvelles quotidiennes étant toujours des faits récents, de plus, sa bibliothèque n'étant pas très achalandée, il s'instruisait dans la lecture des bons journaux.

Le suivant, M. J. Alcide Ouellet, peintre, oncle du précédent, fit à tous une surprise agréable en se révélant une causerie intéressante et renseigné et quoiqu'il affrontait les feux de la rampe pour la première fois, il sut intéresser l'auditoire, dans un bref résumé de 10 minutes, sur le goût de ses lectures; il nous avoua qu'il avait une préférence marquée sur la politique, agriculture, conseils sur la manière d'acheter en encourageant les nôtres et à surtout recommandé aux jeunes, la lecture de leurs paroissiens, livre minuscule, mais intéressant et instructif.

Vint ensuite le jeune Edouard Mallandain, lequel nous donna également sa préférence sur ses lectures. Ce jeune homme se révèle des aptitudes scientifiques, car il nous avoua, qu'il préférait les ouvrages traitant de mécanique, industrie, métallurgie... etc. Nous ne saurions trop l'encourager vers cette voie car cette profession est digne et appelée à rendre service.

Puis vint le dernier orateur, M Gérard Emond, jeune forgeron, qui dans un bref et laconique résumé nous donna ses impressions sur la lecture également. Celui-ci nous avoua bien humblement que jusqu'à présent il s'était imaginé qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de lecture; néanmoins, sur les conseils de sympathique aumônier il se décida de fureter pour se trouver des livres; jusqu'à présent, il se contentait de la lecture quotidienne des journaux et d'un manuel relatif à son métier, cependant, ce jeune homme semble se prononcer pour des goûts intellectuels et nous ne doutons pas que maintenant qu'il a goûté de cette nourriture intellectuelle, qu'il continuera cette amélioration.

Notre père spirituel, commenta chaque sujet, remercia tous les conférenciers, et en particulier, M. Alcide Ouellet, pour sa diction et le sujet qu'il avait abordé relativement à la lecture des journaux; M. Ouellet n'avait pas nommé quel journal était sa préférence, mais M. le curé proclame à tous que chaque foyer devrait recevoir quotidiennement "L'Action Catholique", non pas dans le but de faire de la réclame pour cette feuille plus que pour une autre, mais pour que chaque Acéjiste ou paroissien, puisse recevoir un journal enrichissant leur esprit et en même temps prendre connaissance de tout ce qui se passe; nous ne doutons pas que cette semence portera ses fruits, car lire ce journal seulement pendant une semaine, c'est l'adopter pour sa vie.

Pour terminer cette belle soirée, notre sympathique aumônier, M. l'abbé S. Gauvin, nous annonça que notre bibliothèque était enrichie de plusieurs beaux volumes intéressants et instructifs, lesquels seraient à la disposition des membres dans la salle réservée à cette fin.

Services anniversaires.— Vendredi prochain, le 27 courant sera chanté en notre paroisse, le service anniversaire de Dame Frédéric Bouchard.

Samedi, le 27 sera chanté également, celui de Dame Oméril Laplante.

Parents et amis sont invités.

Phénomène printanier.— M. J. P. Dionne, shérif a trouvé la semaine dernière dans son beau parterre entourant sa résidence, plusieurs belles fleurs écloses, entre autres, de magnifiques pensées comme on en voit dans le mois de mai. Ce fait est tellement rare qu'il mérite la peine d'être signalé.

Terribles Maux de Tête Arrêtés!

N'eut jamais de maux de tête après avoir pris des Fruit-a-tives.

"Je souffrais de *maux de tête* si forts que je ne pouvais pas dormir" dit Mme G. Johnston, Brockville, Ont. "Or j'essayai les Fruit-a-tives et mes maux de tête cessèrent bientôt et je n'en ai jamais eu depuis." Les Fruit-a-tives contiennent des extraits de POMMES, d'ORANGES, de FIGUES, de PRUNEAUX et d'HERBES. Aussi naturelles qu'efficaces, les Fruit-a-tives donnent un soulagement *durable*.

FRUIT-A-TIVES
Une Fameuse Ordonnance de Médecin

St-Alexandre

Naissances.— Le 1er mars fut baptisée Marie, Thérèse, Réjeanne, enfant de M. et Mme Camille Ouellet, née Marie-Anne Moreau. Parrain et marraine : M. et Mme Alcide Ouellet, grands-parents de l'enfant.

Le 2 mars, Marie, Denise, Pierrette, enfant de M. et Mme Lorenzo Thériault, née Marie Ouellet. Parrain et marraine : M. et Mme Isidore Thériault, grands parents de l'enfant.

Le 15 mars, Marie, Huguette, Lauréanne, enfant de M. et Mme J. B. Dumont, née Eva Côté. Parrain et marraine : M. et Mme François Dumont, cousin et cousine de l'enfant.

Le 15 mars, Marie, Madeleine, Yolande, enfant de M. et Mme Jean Michaud, née Marcienne Gervais. Parrain et marraine : M. et Mme Alcide Paradis, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 mars, Marie, Aurore, Irène, enfant de M. et Mme Rosario Turgeon, née Marie Paule Trépanier. Parrain et marraine : M. et Mme William Turgeon, de Drummondville, oncle et tante de l'enfant.

Décès.— Le 10 mars fut inhumé Jean-Gilbert, enfant de M. et Mme Roméo Lapointe, née Blanche Pelletier. Il était âgé de 11 mois et 24 jours.

Le 15 mars est décédé M. Joseph Morin, époux de Dame Marie Deschênes. Il était âgé de 81 ans et 6 mois. Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 18.

Nos sincères sympathies aux familles en deuil.

Va et vient.— Mlle Germaine Pelletier est de retour de Drumondville, après six mois d'absence, passés chez sa soeur, Mme Walter Turgeon.

Mlle Berthe Soucy, de Kamouraska en visite chez Mlle A. Soucy.

Mlle Simonne Ouellet, de Kamouraska, chez son grand-père, M. Ulderic Dumont.

M. Jules Gervais de Québec, chez M. Eliud Gervais.

M. et Mme Antoine Bouchard, du Cap-Rouge chez Mme Elisée Bouchard.

St-Simon

Le conseil municipal.— A une séance régulière de mars, tenue dans la salle municipale étaient présents: Son Honneur le maire J. M. D'Anjou, MM. Albert Bélanger, Jean-Baptiste Bélanger, Louis Gauvin, René Belzile, Amédée Bélanger, Ls Mercier, conseillers.

Le secrétaire-résorier, M. M.-C. Jean.

Le procès verbal de la dernière séance fut lu et adopté.

Proposé par M. Albert Bélanger, secondé par M. Amédée Bélanger.

Que M. M.-C. Jean soit réengagé secrétaire trésorier de la municipalité.

Proposé par M. Louis Mercier, secondé par M. Louis Gauvin.

Que le trésorier affecte au paiemtnt des rentes constituées par la paroisse de Saint-Simon est tel que transmis par les Seigneurs.

Proposé par M. Albert Bélanger, secondé par M. Amédée Bélanger et résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal de St-Simon refuse d'encourir les frais de l'Unité Sanitaire à l'avenir, attendu que la majorité des contribuables, après en avoir fait l'essai pendant quelques années n'en voit pas l'utilité absolue.

Proposé par M. Amédée Bélanger, secondé par M. Lodis Mercier.

Que les inspecteurs et autres officiers soient nommés comme suit :

Inspecteurs : MM. Georges Rioux, Louis Théberge, Joseph Caouette, Joseph Gaudreau, Emilien Lamarre, Léon Gagnon, Charles Bélanger, Arthur Rioux, Arthur Lavoie.

Inspecteurs agraires : MM. Rémi Pelletier, David Rioux, Cyrille Thibault.

Evaluateurs : MM. Louis Théberge, Joseph Gauvin, Joseph Gaudreau.

Auditeur : M. Magloire D'Anjou.

Le 19 mars, fête de Saint Joseph, la messe fut chantée par M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, du Séminaire de Rimouski.

A l'orgue, le choeur de chant exécuta le propre de la messe et des cantiques appropriés.

Il est avec les noms de Jésus et de Marie, Solo : M. l'abbé Gérard Marquis et M. Maurice Chamberland. Digne époux de l'humble Marie, Solo : M. Josaphat Bernier. Noble épouse de Marie, Solo : MM. Alphonse Nicole et Omer Caron.

A l'issue du Divin Sacrifice, M. le curé dans une allocution inspirée du verset des Litanies de saint Joseph "Il l'a établi maître de sa maison", nous démontra en des termes clairs et choisis que saint Joseph constitué chef de sa maison pratiqua toutes les vertus. Mais, il mit surtout en vedette 1. Son amour du travail; 2. Amour intense et surnaturel envers les illustres membres de la Sainte Famille; 3. Amour de la prière.

Vertus, dit-il, qui sont la base, la sécurité de tous les foyers chrétiens.

Va et vient.— Mlle Elmire Fournier de Val-Brillant était en visite chez des parents et amis.

M. Louis Théberge a été demandé à Montréal par son fils, Joseph, qui est à l'hôpital.

MM. Cyrille Thibault, Roger Caron sont à Montréal en voyage d'affaires.

Mlle Gabrielle Nicole st de retour de Montréal.

M. Philippe Roy est en promenade à Squatteck chez son fils, le Dr Antoine Roy.

Mme Philippe Roy, MM. Jean-B. Gagné et François Mercier aux T.-Pistoles assistèrent aux funérailles de Mme F. J. (Dr) Langlais.

Mlle Luce Jean est à St-Isidore chez M. Maurice Fortin, après un séjour de trois mois dans sa famille.

St-Epiphane

Remerciements pour sympathies.— Les membres de la famille Emile Perreault remercient très cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur petite fille, Donatha, soit par bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

Chronique radiophonique

PROGRAMME

JEUDI :
6.00 WJR Moments musicaux.
6.30 CRCM En dinant : musique classique.
8.00 WJZ Symphonie de Pittsburgh.
8.30 WOR La Petite Symphonie.
9.00 WOR Choeur et orchestre de concert.
9.30 CRCM Woodwind Duo.
10.00 WOR Récital d'orgue.
10.30 WABC March of Time.

VENDREDI :
6.00 CRCM Chansonnette françaises.
6.30 CRCM Musique classique.
8.00 WEAF Lucille Manners, soprano et Rosario Bourdon et son orchestre.
8.00 CKAC L'Heure Provinciale.
9.00 CRCM Sérénade Acadienne.
9.00 WEAF Le Temps de la Valse.
9.30 WOR Orchestre symphonique.
10.00 WJZ Symphonie de Cleveland
10.15 WOR Orchestre symphonique et solistes.
10.30 WABC March of Time.

SAMEDI :
1.55 WJZ Opéra : Carmen.
7.00 WABC Frank Parker, ténor.
7.30 WOR Ensemble Russe.
8.15 WJZ Symphonie de Boston.
8.30 WOR Symphonie de Cincinnati.
9.00 WEAF Rubinoff et son violon.
9.00 WABC Nino Martini, ténor.

DIMANCHE :
3.00 CRCK Philharmonique de New-York.
6.00 CFRB Extraits d'opéras.
7.30 WEAF Sigurd Nilssen basse.
8.00 WEAF Heure Amateur du Major Bowes.
9.00 WABC Heure Ford : Nelson Eddy, baryton.
10.00 WEAF Heure General Motors : Yehudi Menuhin, violoniste.

LUNDI :
6.00 CRCM Chansonnette françaises.
6.30 CRCM Silhouettes : musique classique.
7.00 WHAM Steve Gedney, pianiste.
7.30 WHAM Moments musicaux.
8.00 CKAC Concert symphonique.
8.30 WEAF Nelson Eddy, baryton.
9.00 WEAF Orchestre symphonique.
9.30 WEAF Orchestre de Sigmund Romberg.
9.30 WOR String Sinfonia.
10.30 WABC March of Time.

MARDI :
6.00 CRCM Chansonnettes françaises.
6.30 CRCM En dinant : musique classique.
7.15 WJZ Concert.
8.00 CKAC L'Heure Provinciale.
8.30 WOR Musique pour aujourd'hui.
9.00 CKAC Les Pianistes.
9.15 CKAC Thérèse Gagnon, soprano.
9.30 CRCM Ici Paris.
10.00 WOR Eddy Brown, violoniste.
10.00 CRCM Au Clair de la lune.
10.30 WABC March of Time.

MERCREDI :
6.00 CRCM Chansonnette françaises.
6.30 KDKA Musique de concert.
7.45 CRCM Marthe Lapointe, soprano.
8.00 CKAC Emission Sweet Caporal.
8.30 WJZ Concert de fanfare.
9.30 CKAC L'Heure Amateur.
9.00 WABC Rosa Ponselle, soprano.
9.30 WOR Wallenstein Sinfonietta.
10.00 WJZ Jean Charles Thomas, baryton.
10.30 WABC March of Time.

St-Juste du Lac

Décès.— Le 16 mars est décédée en notre paroisse, Mme Nazaire Lévesque, née Marie Dubé, à l'âge de 59 ans et 4 mois.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 19, au milieu d'une assistance nombreuse.

Le 18 mars est décédé M. Joseph Bernard Dubé, époux de feu Dame Eva Jean, à l'âge de 40 ans et 7 mois. Le défunt laisse dans le deuil une nombreuse famille en bas-âge.

Notes locales.— Etaient en notre paroisse dans le cours de la semaine dernière, M. et Mme Jos. Dubé, d'Auclair, M. et Mme Emile Lebrun, d'Auclair, M. Samuel Lévesque, de Lejeune, M. Léopold Dubé, de St-Honoré pour assister aux funérailles des regrettés disparus.

M. et Mme Gérard Dubé, des Etats-Unis ont passé une huitaine au chevet de son frère malade.

M. Thommy Viel, de Cabano, chez M. Adélard Leclerc.

M. Jos. Boucher est de retour d'un voyage à Québec par affaires.

M. Ontoine Boucher, à Cabano, au commencement de la semaine.

Estcourt

M. Léo Ouellet, barbier et Mme Ouellet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 7 mars et baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Benoit. Parrain et marraine : M. et Mme Albert St-Pierre.

M. et Mme Camille Girard font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 17 mars et baptisé sous les prénoms de Joseph, Xavier, Charles, Yvon. Parrain et marraine : M. et Mme C. E. Bélisle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Alice Girard, tante de l'enfant.

AVIS

Tous les contribuables qui doivent à la Cité des arrérages de taxes, d'eau ou de courant électrique sont priés de venir les payer au bureau du conseil d'hui au 15 avril prochain. Tous les arrérages alors dus seront, après cette date, perçus par l'entremise de la Cour du Recorder.

Cette mesure est requise par l'obligation pour le conseil de pourvoir au paiement des intérêts qui deviendront échus, le 1er mai, sur les obligations de la Cité.

Par ordre du Conseil

JOS. LEBEL
Secrétaire-Trésorier de la Cité de Rivière-du-Loup.

NOTE SPORTIVE

CACOUNA

JEU DE SACS DE SABLE
PARTIES DE 30 SACS

LETOURNEAU vs ST-LAURENT

LETOURNEAU

	Mars 16	18	20
J. Létourneau . .	1290	845	1640
A. Côté	2270	935	975
J. Côté	1690	1675	900
A. Johnson . . .	1575	2275	1775
TOTAL	6825	5730	5290

ST-LAURENT

M. Dumont . . .	1610	720	1995
G. Sirois	870	1305	1125
W. Michaud . . .	925	1570	1200
P. Dionne . . .	1150	860	1450
TOTAL	4555	4455	5770

Le club Létourneau gagne les parties du 16 et 18 et est défait le 20 par le St-Laurent, laissant une avance de 5255 au Létourneau à la sixième partie.

ST-GEORGES vs CACOUNA . .

SAINT-GEORGES

	Mars 17	19	21
R. Deschênes . .	890	960	1115
E. Kirouac . . .	1505	830	1865
P. Deschênes . . .	800	1410	1225
P. Lévesque . . .	525	1220	1450
TOTAL	3720	4420	5655

CACOUNA

L. Dumont . . .	1130	1525	825
A. Roy	870	1185	1060
P. Côté	590	925	975
J. Dionne	1425	1345	2575
TOTAL	4015	4980	5495

Cacouna bat St-Georges le 17 et 19 et est défait le 21, laissant une avance de 750 points au St-Georges à la sixième partie.

Les parties de détail 2 dans 3, seront jouées dans la semaine du 6 avril.

Si des amateurs désirent nous visiter, S. V. P. communiquer avec M. J. Létourneau, restaurateur et barbier, Cacouna, P. Q.

St-Epiphane

..In memoriam.— En souvenir de notre petite Donatha.
Elle a passé comme un nuage
Comme un flot rapide en son cours!
Mais nos coeurs en garderont l'i-
(mage toujours.

Oui! Semblable à un cierge vacillant qui se consume devant l'Hôte Divin, tu t'es paisiblement éteinte, Donatha, victime discrète de l'impitoyable mal qui t'a discrètement minée...

A peine neuf années passées ici-bas ont suffi à cette petite âme ingénue... pour trouver le "sentier céleste".

Elle grandissait rapidement en grâce, et ses aspirations avaient déjà découvert les mille et une vertus qui rendent agréable le contact d'une enfant telle qu'elle était".

Oui! elle était l'ange des petites attentions à la maison, avec ses chers parents qu'elle laisse inconsolables et avec ses petites soeurs, elle trouvait toujours le meilleur mot pour les consoler. Et à l'école c'était toujours avec un grand plaisir qu'elle s'y rendait... quoiqu'un peu éloignée. Toujours un travail constant prenait ses minutes entières et son sourire candide mettait de la gaieté dans tous les coeurs. Elle était estimée de toutes ses compagnes et surtout de notre bonne maîtresse.

Jamais une plainte ne s'échappait de ses lèvres et voici qu'après une longue semaine de maladie dans l'après-midi du vendredi, la Mère du Ciel, pleine de pitié, l'envoya faucher pour consoler son Fils du si douloureux souvenir de sa passion.

C'est ainsi que le bon Maître
(cueille
Dans son vaste champ d'ici-bas...
Très souvent une "âme vermeille"
Dont l'arôme embaume "ses Pas".

Oh! je comprends, parents si tendrement affectionnée, le vide que vous cause le vol de votre ange là-Haut.

Mais songez, et ceci vous consolera, que le sourire dont vous êtes désormais privé... déride le front de Jésus, que ses yeux... douces pervenches dans lesquels vous lisiez si bien dans un ravissement, contemple la plus belle des beautés... que son limpide front ne s'offrant plus à vos baisers... se penche voilé devant le Grand Astre! Et Ste-Thérèse sa plus grande amie fait en ce moment tomber sur votre cher espoir deçu son ondée de rosée!

UNE COMPAGNE.

TRIBUNE LIBRE

REPONSE A LOWELL

On dirait, mon cher Lowell, que mon pauvre article (dépourvu d'esprit, soit dit en passant) s'adressait à vous plutôt qu'à Marina.

Quelle chaleur pour défendre les opprimées, quel admirable courage! Mais je crois que tout est perdu, hélas! Vous êtes né plusieurs siècles en retard, vous auriez admirablement figuré au milieu des Chevaliers de la "Table Ronde" qui donnaient leur vie pour défendre leur Dame!

Mais, comme vous le dites, vous vous mettez en tête de la légion des "Girouettes" pour défendre l'aimable Marina; ce titre de président des "Girouettes" vous va comme un gant.

Vous m'accusez d'attaques personnelles envers cette chère Marina? Et bien, soyez assuré, Lowell, que ces bassesses n'existent pas au Canada; peut-être sont-elles de mode aux Etats-Unis, mais nous, Canadiens, quand nous avons à régler des affaires personnelles, cela ne se fait pas sous le voile de l'anonymat. Je puis vous affirmer, aussi, que le résultat de votre enquête n'a pas abouti à un bien grand succès, seulement vous avez trouvé que Marina était Canadienne. Vous me paraissez très intelligent!... et digne Sherlock Holmes!... Vous pouvez en toute sécurité continuer à lire notre beau "Saint-Laurent" si intéressant depuis quelque temps! Vous pouvez de plus en garder un exemplaire; vous vous en ferez un cône pour ramasser les fameux bluets de Ste-Rose! lors de votre passage dans notre région.

Au revoir donc, je regrette de n'avoir pas assez d'esprit, de coeur, de patriotisme pour continuer plus longtemps!...

Au plaisir de ne plus... vous lire.

NOTRE-DAME.

TRIBUNE LIBRE

UN MOT A MARINA!

Voyez, Marina, comme votre feuilleton est apprécié de tout le monde!... On traverse même la frontière pour venir vous louanger. Et vous avez trouvé dans cet Américain une défense digne de vous! Ce doit être un joli petit Monsieur, comme celui du feuilleton!

Cheveux frisés
Nez retroussé...
Bouche en coeur...
L'oeil moqueur!...

Un vrai duc de Kent! Savez-vous, Marina, que vous auriez excellé dans la rime. Tout mes compliments!

J'espère, quand votre maison sera terminée dans la plaine de Ste-Rose, que vous me ferez le grand honneur de m'ouvrir votre porte et... votre coeur!... et dans vos salons se retrouvera la société choisie des maitres ès-Feuilletons! et des célèbres critiques du Témiscouata si appréciés aux Etats-Unis!...

NOTRE-DAME.

TRIBUNE LIBRE
DE TOUT... UN PEU

Mais, de prétention, pas trop s'il-vous-plait, Marina. Voilà que c'est à vous à donner des conseils maintenant. A-t-on jamais vu, être aussi satisfait de ses écrits. Eh! l'amie, vous faites erreur : C'est une jeune fille qui vous a trop gentiment écrit dans notre journal régional la semaine dernière. Elle l'a fait pour rendre l'expression de tout un groupe, par esprit de patriotisme, car nous croyons qu'il vaudrait cent fois mieux accepter généreusement les critiques des compatriotes que de subir l'ironie des étrangers. Vous n'en voulez donc rien croire? Ou plutôt, la lumière doit commencer à se faire, puisque vous parez aux coups avec votre "Lowell". Forte celle-là. Bien forte... Mais, on ne s'y laisse pas prendre. Vous ne connaissez donc pas plus la mentalité américaine que vous ne connaissez votre pays?...

Dites nous donc enfin où vous conduira votre fertile imagination. A nous présenter des autruches sur les bords du Lac Témiscouata peut-être.. Qui sait?

Pour des coups d'essai, vous croyez à des coups de maître. Vous vous reconnaissez des talents extraordinaires. Ce n'est pas une faute, mais c'est une erreur. Ne prenez donc pas ainsi plaisir à généraliser le ridicule, et inutile de croire que votre prose a pu susciter des jaloux ou des jalouses, dans nos rangs. Est-ce assez hardi cela?...

Faites donc votre profit de ces quelques lignes avant de mettre le "Saint-Laurent" en dessous du chaudron. (Re: Espoirs déçus, feuilleton No. 3).

Amicalement,

LUCIEN.

Chevaux ! Chevaux !

Je viens de recevoir un char de jeunes chevaux, bien domptés, pesant de 1200 à 1500 lbs. Aussi quelques juments pouvant convenir aux cultivateurs. J'invite les intéressés à venir les voir. Prix très modérés.

Ludger CARON,
Commerçant,
St-Honoré, Tém.
45 — 1 fs p. p.

CES FAITS, QUI CONCERNENT LE SON, SONT PROUVÉS AU LABORATOIRE

Il fournit les "matières inassimilables" qui régularisent l'intestin

Dans le cours de la conversation avec des amis, il arrive qu'on parle du son. Afin de détruire toute opinion erronnée à ce sujet, la Compagnie Kellogg a fait faire dans les laboratoires des recherches sur les aliments les plus nutritifs.

Des expériences sur un groupe de femmes en bonne santé ont démontré que deux cuillerées à soupe de son, absorbées chaque jour, ont soulagé la constipation* durant plusieurs mois consécutifs. Combien ce traitement est-il préférable à celui des cathartiques dont il faut constamment augmenter les doses.

Une autre série d'épreuves, celles-ci sur des hommes, a révélé que dans bien des cas les "matières inassimilables" du son sont plus efficaces que celles des légumes et des fruits.

Enfin des épreuves complémentaires ont établi que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit des vitamines B et du fer. Ces "matières inassimilables" absorbent l'humidité, nettoient et stimulent l'organisme. Ce *traitement* constitue le meilleur correctif de la constipation.

Réglez l'intestin au moyen du Son ALL-BRAN absorbé quotidiennement, soit comme céréale avec du lait ou de la crème, soit cuisiné avec d'autres mets. Cet aliment laxatif se trouve dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

*Constipation causée par défaut de "matières inassimilables".

Petites Annonces

Logement à louer

Logement de 10 appartements, eau chaude et froide, 146, rue Lafontaine. Pour plus d'informations, s'adresser à
J. N. O. BEAULIEU,
9, rue St-Laurent.
43 — 4 fs p. p.

Demande à la Législature

Avis est par les présentes donné par "DESJARDINS Limitée, Corporation légale, ayant sa place d'affaire à St-André, comté de Kamouraska, qu'elle fera une demande à la Législature de Québec, à sa prochaine session, à l'effet de passer une loi spéciale pour autoriser la Cité de Rivière-du-Loup, les Commissaires d'Ecoles de la cité de Rivière-du-Loup ou les Syndics de la corporation scolaire dissidente de Fraserville, suivant le cas, à fixer un maximum d'évaluation de $10,000., pendant 30 ans sur tous les biens que la Corporation requérante pourra posséder dans les limites de la Cité de Rivière-du-Loup.

RIVIERE-DU-LOUP, 2 mars 1936.
Le Procureur de la Requérante,
ALEX. MICHAUD.
42 — 4 fs

A VENDRE ou à louer

Propriété située au No. 17, rue du Rocher. Maison comprenant 8 appartements et chambre de bain. Eau chaude et froide. Très bel endroit, non loin de l'église St-Patrice. Grand terrain, aussi écurie et hangar. A vendre ou à louer pour le 1er mai prochain, à de bonnes conditions.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
J.-OSCAR LEVESQUE
notaire,
Rivière-du-Loup,
ou à M. Thomas MICHAUD,
Boulanger,
Saint-André, Kam.
45 — 2 fs p.

Le Salon Levasseur

annonce sa nouvelle machine à permanents Marque "Regina Permont", sans fils et sans électricité. Une solution pour chaque cheveux, même pour les cheveux les plus difficiles.
Prix modérés. Je donne aussi comme à l'ordinaire les permanents sur les anciennes machines.

Philippe Levasseur
Coiffeur
307, rue Lafontaine en face du parc.
44 — 2 fs p.

Boutique de forge

Il me fait plaisir d'informer le public que je suis depuis deux mois propriétaire de la forge de l'ancien poste Devost.

Un maréchal-ferrant est toujours à votre disposition et peut vous donner entière satisfaction.

De plus je tiens à vous dire que je m'occupe de fabrication et de réparations de tous genres, soit de voitures, d'instruments agricoles, etc., etc.

Votre encouragement est sollicité.
Votre visite est appréciée.

Spécialité : Posage de caoutchouc aux rouleaux de tordeuses, soudure de scies, soudure à l'étain, aluminium, etc., etc.

Valmont PETTIGREW
Forgeron-Voiturier
Rivière-du-Loup.
44 — 2 fs p.

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Spécialité croisières aux Antilles, etc.

Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District gare Windsor, Montréal.

Terre à vendre

Une belle terre de 100 âcres dont 60 à la charrue et 20 en souches, située sur le rang de l'église à trois quarts de mille du côté de l'est, avec tout le roulant. Bien bâti. Aussi de 200 âcres de terre en bois de chauffage et bois marchand, situés à 2½ milles plus loin Pour prix et conditions, s'adresser à
Charles-Eugène BELISLE,
St-Hubert, Co. Tém.
45 — 4 fs p.

Appartement demandé

On demande à louer un appartement non meublé. Ecrire immédiatement prix et détails à
CASIER POSTAL 199
Rivière-du-Loup, en bas.
44 — 1 fs p.

A LOUER

Maison de 12 appartements, planchers de bois franc, haut et bas, située sur la rue St-Pierre, maison très confortable et très moderne, munie de toutes les commodités.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
M. Cyrille DANCAUSE
Saint-Louis du Ha! Ha!
ou à M. Joseph RICHARD,
21, rue St-Elzéar,
Rivière-du-Loup, Station.
44 — 4 fs p.

Logement à louer

Un logement de 8 appartements, y compris chambre de bain, eau chaude et froide, situé au-dessus du magasin J. B. Bérubé, rue Témiscouata, est à louer à un prix modéré.

Possession le 1er mai. Loyer visible en tout temps.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
J. B. BERUBE,
73, Témiscouata,
Saint-Ludger.
44 — 2 fs p. p.

Maison à louer

La maison actuellement occupée par M. Léon Casgrain, M. P. P., située coin des rues Iberville et Deslauriers. Possession le 1er mai.

Pour informations s'adresser à
D. A. CARON,
Hôtel Victoria,
Rivière-du-Loup, Station.
44 — j. n. o.

Logement à louer

Un logement de 6 appartements, dans la maison de Mme Frs. Gendron ,autrefois (Mme J. O. Desjardins), située sur le Chemin de Fraserville, est à louer à un prix modéré. Possession le 1er mai.

Pour plus de renseignements, s'adresser par téléphone au No. 3233.
44 — 4 fs p. p.

A VENDRE

J'ai deux autos à vendre : 1 DeSoto, modèle 1929 et un Pontiac modèle 1929. En très bonnes conditions.

AUSSI

PROPRIETE A VENDRE

Située à St-Ludger, près du pont, pouvant servir comme magasin, garage, manufacture, etc., à vendre ou à louer à de très bonnes conditions.
S'adresser à
L'HOTEL OPHIR,
Rivière-du-Loup, Sta.
43 — 3 fs

Logements à louer

Deux logements sont à louer, au No. 40, rue St-André. Ces logements peuvent être loués meublés ou non. L'un de 6 appartements avec chambre de bain; l'autre de 4 appartements. Il y a une fournaise à l'eau. Prix modéré. S'adresser à
Adrien LAJOIE,
Trois-Pistoles.
Pour visiter chez M. Ernest Ouellet.
43 — 4 fs p. p.

A LOUER

Logement chauffé
avec chambre de bain
10 pièces, 3 rue de la Cour.
Pour informations, s'adresser à Georges OUIMET
28, rue de la Cour,
42 — 4 fs p.

Fleurs Fleurs

Fleurs artificielles et naturelles, en tout temps de l'année. Bouquets de mariée, Couronnes Mortuaires, Décorations de toutes sortes, etc. Prix spéciaux, satisfaction assurée.
Marie-Louise PAQUET,
Fleuriste,
Tél. 3993 18, rue Lévis.
52 — j. n. o.

Bureau à louer

Bon bureau chauffé à louer au No. 18, rue de la Cour.
Pour conditions s'adresser à
M. Horace CIMON, avocat,
18, rue de la Cour,
Rivière-du-Loup.

Maison à louer

Maison à louer le 1er mai, à 78 St-André, 6 grandes chambres, eau courante, électricité, grande cave. Maison très chaude.
S'adresser à
P. LAVERY,
3, rue Hébert,
Québec, P. Q.
42 — 4 fs p.

Terre à vendre

Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Chemin Taché dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice.

Pour prix et conditions s'adresser à Alfred SAINDON, Saint-Modeste, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.
13 — 52

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Pour un travail bien fait adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT".

TEL: Bureau 139 Résidence 208
LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT
Bureau : 5 de la Cour
Résidence : 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr ULRIC BLIER
MEDECIN - CHIRURGIEN
ex-interne des hôpitaux.
142, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, Centre.
Bureau : 11 à 12 a. m.
1 à 3 p. m.
7 à 8 p. m.
Téléphone : 212.

Montreal Life Insurance Co.
"LA COMPAGNIE AMICALE"
PAUL THIBAULT
Gérant du district de l'Islet à Matane.
Bureau : 65, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.
Tél. : 44
Tél. Privé : 172.

Pour une meilleure protection assurez-vous dans
LA MERCANTILE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
BUREAU-CHEF : ST-HYACINTHE
Pour toutes informations, s'adresser à
PH. BALLARD
AGENT GÉNÉRAL
Tél. 2324 Château Grandville
333 rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

Dr D. E. Charron, M.D.V.
MEDECIN - VETERINAIRE
Inspecteur - Vétérinaire régional
ISLE-VERTE, P. Q.
P.S.-Enverrai médicaments sur demande par lettre ou téléphone.

DOUCET & GENDRON Enr.
COURTIERS D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
TEL. 56

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital
Bureau à 2 heures P. M.
Tous les jours
Dimanche excepté.
RIV.-DU-LOUP, Centre
Tél. 158

Casgrain, Lizotte & Stein
AVOCATS et PROCUREURS
7, rue de la Cour,
RIVIERE-DU-LOUP
Léon Casgrain, C. R. M. P. P.
L. P. Lizotte, C. R.
Marc Stein.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN — CHIRURGIEN
29 rue Lafontaine
RIV.-DU-LOUP, Station
Opérations à l'Hôpital
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS
AVOCAT et PROCUREUR
2 rue de la Cour
Rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

Dr Alphonse Couturier
MEDECIN — CHIRURGIEN
Bureau : Chemin Témiscouata
Bureau:- 11 à 12 A.M.
2 à 4 P.M.
6½ à 8 "
TEL. 4103
ST-LUDGER

J.-François Pouliot, M.P.
AVOCAT
Bureau en face de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

LUCIEN BEDARD, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
Casier Postal 190
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 3

HORACE CIMON
AVOCAT
16, rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone No 2652

Tel. 141
Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
106 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

Alex. Michaud, C. R.
AVOCAT
Bureau :
EDIFICE BELLE
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP

Dr LUC LEBEL
MEDECIN — CHIRURGIEN
78½ rue Saint-André
RIVIERE-DU-LOUP
STATION
TELEPHONE 54

Dr H. Provencher
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau:-
162, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP,
CENTRE

B. P. 122 Tél. : 3034
Dr L. Pelletier
CHIRURGIEN-DENTISTE
331, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

J. E. Alexis Dumais
— COURTIER —
75, rue Témiscouata,
ST-LUDGER RIV.-DU-LOUP
Achat et ventes d'obligations Municipales — Scolaires et de Fabriques
TELEPHONE 4124

Tél. : 3633 C. Postal 86
G. R. ANCTIL
ASSURANCES
Successeur de JOS.-N. ANCTIL
Rivière-du-Loup, Station.
97, Témiscouata.

HIRAM SAINDON
Vérificateur
autorisé par la Comission Municipale à faire la vérification des livres de toute Corporation Rurale, Municipale ou Scolaire de la Province de Québec.
St-Arsène
Co. Témiscouata

Casier Postal: 7 *Telephone* {*Bureau* : 226 *Résidence*: 4733
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
BUREAU : 78 RUE ST-LOUIS
RESIDENCE : 70 RUE IBERVILLE

Dr D. SAINDON
Chirurgie et Laboratoire à l'Hôpital
BUREAU:-
136 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.
TEL. 145

S. P. DUGAL
NOTAIRE
5, Rue de la Cour, Téléphone : 140,
RIVIERE-DU-LOUP

J. L. MARIER, Enr.
COMMERCANT DE BOIS
de chauffage, peaux vertes, et agence de toutes sortes.
Rue Chouinard
RIV.-DU-LOUP, Station
Tél. 330

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
AVOCAT - PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 Lafontaine
Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA
HORAIRE No. 91
EN FORCE LE 30 SEPTEMBRE 1935

*No 1 Passager					*No 2 Passager
7.40	A. M.	Dép.	Riv. du Loup, Qué.	Arr.	4.10 P. M.
11.30	A. M.	Arr.	Edmundston, N. B.	Dép.	12.30 P. M.
*No 3 Mixte					*No 4 Mixte
12.50	P. M.	Dép.	Edmundston, N. B.	Arr.	10.00 A. M.
2.40	P. M.	Arr.	Connors N. B.	Dép.	8.10 A. M.

*Service quotidien, excepté le dimanche.
Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à
C. A. STEWART,
Gérant.

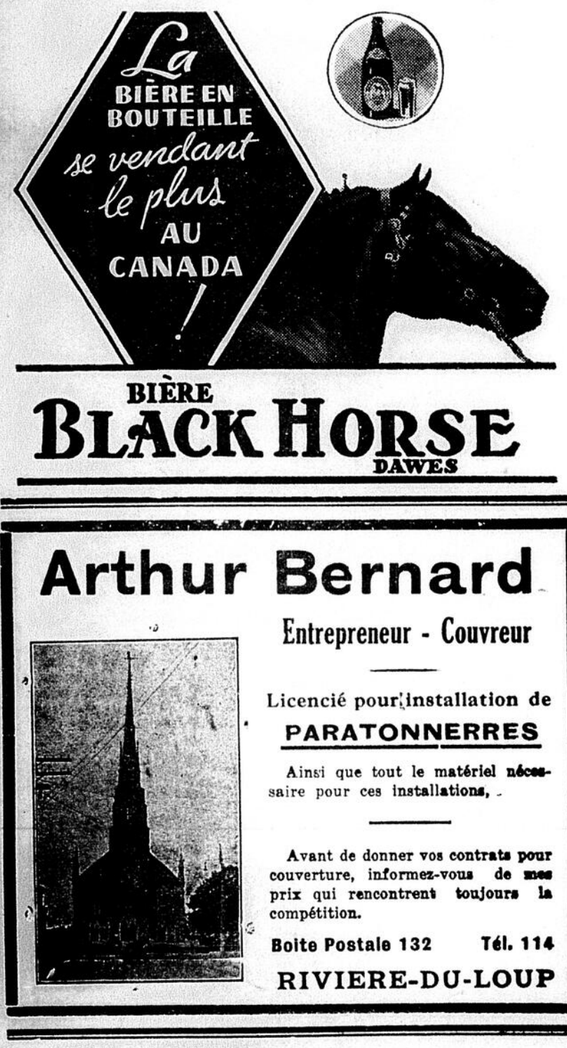

Arthur Bernard
Entrepreneur - Couvreur

Licencié pour installation de
PARATONNERRES
Ainsi que tout le matériel nécessaire pour ces installations,
Avant de donner vos contrats pour couverture, informez-vous de mes prix qui rencontrent toujours la compétition.
Boite Postale 132 Tél. 114
RIVIERE-DU-LOUP

Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE
40 ONCES, $2.65
En vente au Canada depuis plus de 100 ans.
GIN de KUYPER
FLACON PLAT, 85¢ 26 ONCES, $1.90
Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON.

DEUX "HIVERNEMENTS" DANS LES BOIS DU LAC TEMISCOUATA AU XVII[e] SIECLE

I

Le célèbre père Le Jeune, jésuite, était au Canada depuis un an seulement, lorsqu'il résolut de suivre un parti de Montagnais qui allaient passer l'hiver à chasser dans les bois du grand lac Témiscouata; il voulait commencer à apprendre leur langage. Un sauvage du groupe savait le français, mais c'était un renégat qui avait passé quelque temps en France, où il avait été bien instruit et s'était ensuite laissé pervertir par les Anglais. Il avait néanmoins promis au Père de l'aider, ce qu'il ne fit pas. Tous les autres étaient païens. La décision du Père équivalait donc à une privation de messe et de communion pendant cinq mois, avec bien d'autres misères auxquelles il était loin de s'attendre mais qu'il endura avec une constance de saint, pour le salut de cette nation.

Ce Père était le même qui, en passant à Gaspé, y avait célébré la messe le 6 juin 1632, jour de la sainte Trinité, dans une cabane de pêcheurs de Honfleur. Il leur disait ensuite avec amabilité qu'en construisant leur cabane, ils n'avaient pas pensé à bâtir une chapelle (voir *Relations des Jésuites* de 1632, édition de Québec, 1858, p. 3). C'est la première messe dont nous ayons connaissance à Gaspé; car il n'est fait aucune mention de messe célébrée lors du voyage de Jacques Cartier en 1534, ni de celui du P. Viel en 1623. Une autre détail du voyage du P. Le Jeune m'intéresse personnellement. En passant au Havre, il reçut des lettres de Richelieu confiant aux Jésuites la mission du Canada. C'est le neveu de Richelieu, M. du Pont, alors gouverneur de cette ville qui lui remit ces lettres (*ibid.*, p. 1). Or ce M. du Pont et sa soeur, la duchesse d'Aiguillon, naquirent tous les deux et furent baptisés dans l'église de ma propre paroisse de Glénay, en Poitou.

Le Père Le Jeune partit de Québec le 18 octobre 1633 avec 20 sauvages (*Rel.* de 1634, p. 58). A cause du mauvais temps, ils n'arrivèrent que le 30 à une petite île que le savant F. Marie-Victorin juge avec d'excellentes raisons être la petite île de Cacouna (voir *Mémoires de la Société royale*, 1918, p. 61). Ils la quittèrent le 12 novembre, y laissant leur chaloupe et quelques canots, pour s'enfoncer dans les bois du côté du sud. Ils n'y retournèrent que le 2 avril, après avoir fait, dit le P. Le Jeune, 23 stations, c'est-à-dire 23 campements. On peut bien penser que ce furent pour lui surtout des stations de chemin de croix. Mais pour les sauvages aussi ce fut un hiver exceptionnellement malheureux. La chasse était mauvaise; c'est pourquoi ils changèrent si souvent de place.

1. Ils firent leur première station auprès d'un torrent (*Rel.* de 1624, p. 68), qui ne peut être que la rivière Verte (F. Marie-Victorin, l. c.). C'était à peu près entre Saint-Arsène et Saint-Epiphane. Arrivés là, les femmes s'en allèrent selon la coutume, avec des haches, couper du bois pour la charpente de la cabane, pendant que les hommes écartaient la neige avec leurs raquettes ou avec des pelles de bois. On plantait vingt ou trente perches, selon la grandeur de l'"hôtellerie". On les réunissait par le haut, laissant un passage pour la fumée. Une peau attachée à deux perches servait de porte. On couvrait le tout d'écorces de bouleau cousues ensemble. On mettait des branches tout autour ainsi que sur le sol à l'intérieur. Quand on décampait, on roulait les écorces qu'on emportait, et on laissait le reste. Le travail recommençait à chaque campement. Il fallait passer dans ces cabanes des jours et des semaines. Le P. Le Jeune appelle ce gîte un cachot, qui n'a ni clef ni serrure; on pourrait ajouter : ni géôlier, à part le froid du dehors, qui suffit à tout. Ce cachot, outre la posture fâcheuse qu'il fallait y prendre, offrait quatre autres grandes incommodités que le Père décrit longuement : le froid, qui avait la liberté de pénétrer par cent endroits avec le vent; le feu qui grillait le côté que le froid ne gelait pas, dans une cabane trop remplie pour permettre aux gens de s'écarter d'aucune manière; la fumée, qui étouffait et faisait pleurer, sans autre tristesse du coeur; enfin les chiens et ils étaient nombreux, qui se blottissaient aussi où ils pouvaient, sur les pieds ou les épaules, passant sur la poitrine ou la figure, mettant souvent le nez dans les plats avant que les personnes pussent y mettre la main.

2. Ils eurent beaucoup de misère à se procurer de quoi manger. Car la neige n'était pas assez épaisse pour favoriser la chasse à l'orignal. Ils durent se contenter de quelques castors et de petits porcs-épics. N'en trouvant plus, le 20 novembre, ils délogèrent pour se rendre un peu plus haut, vers la rivière Plainasse. Chacun portait ses paquets. Mais on devait aussi porter sur un grancard une pauvre femme malade, que le Père s'efforça en vain de préparer à la mort, et qui mourut, en effet, après le troisième départ (*Rel.* p. 69). En arrivant au campement, on la coucha sur la neige en attendant que la cabane fut prête; elle resta là plus de trois heures sans feu mais aussi sans plainte et sans aucun signe d'impatience; le Père s'inquiétait d'elle plus qu'elle-même. Les sauvages lui disaient quand la cabane serait terminée. Ils sont faits à ces souffrances, et s'attenuent bien que s'ils tombent malades ils seront traités de la même manière.

3. Le 26, ils se rendirent à un autre poste, vers la rivière Mariadecne. Il neigeait fort, ce qui ordinairement retient les sauvages dans leurs cabanes; mais cette fois la nécessité les pressait d'avancer. Ce sont les détails du campement suivant qui permettent de fixer à peu près exactement la direction que prit le caravane depuis l'île de Cacouna.

4. En effet, le 3 decembre, jour de la Saint-FrançoisXavier, ils délogèrent de nouveau, "sans trompette, dit le P. Le Jeune, mais pas sans amour"; car il y avait avec eux un sorcier qui en avait un et en usait sans mesure (au propre et au figuré), et qui de plus causait beaucoup d'autres misères au pauvre Père, en empechant les sauvages de l'écouter; c'etait surtout lui qui avait mis des obstacles à la conversion de la defunte, laquelle justement était sa femme; enfin il avait empêche ceux qui prevoyaient la disette de faire des provisions, et quand on fut secouru, il poussa un blasphème. Ils allerent camper près d'un fleuve large et rapide, le seul dont les sauvages donnerent le nom au P. Le Jeune, la "Capititetchouet", qui se déverse dans le Saint-Laurent presque vis-à-vis de Tadoussac (*Rel.* p. 72); détail précieux qui désigne à peu près sûrement la rivière Trois-Pistoles (voir F. Marie-Victorin, l. c.). Le campement dut se faire dans les environs de Saint-Cyprien, mais les sauvages, n'ayant pas de quoi festoyer, firent des banquets de fumee, s'invitant les uns les autres à danser autour d'un plat rempli de tabac (*Rel.* 72), qu'ils appellent pétun. La passion qu'ils ont pour cette plante n'est pas croyable. Le sauvage renégat, sur qui le P. Le Jeune comptait pour apprendre un peu leur langue, lui retusait obstinément ce service, excepté quand le Père avait un peu de tabac pour payer la leçon.

5. Le 6 décembre, ils délogèrent pour la cinquième fois. Au départ, le Père eut la malchance de s'égarer en suivant seul des traces de chasseurs, qui le menèrent dans une direction différente. Après bien des détours, il s'arrêta pour prier :

Il me vint une pensée, dit-il, que je n'étais pas perdu, puisque Dieu, dont la presence remplit les grands bois comme le reste du monde, savait bien où j'étais.

Plein de cette pensée, il reprit, sans s'en douter, la direction du dernier campement, sur la Capititetchouet, et bientôt il découvrit des traces d'hommes, de femme et d'enfants; il pensa au prophète Daniel : *Video vestigia vivorum et mulierum et infantium* (14, 19). C'étaient celles de sa troupe. Il arriva au nouveau campement, vers le haut de la rivière Petit-Saint-Jean ou de la Sauvagesse, tout brisé et moulu; il y trouva pour souper qu'un peu d'eau glacée, qu'il fit chauffer dans une chaudière fort sale, les chasseurs n'ayant rien trouvé ce jour-là. Cette disette dura longtemps.

6. Le 20 décembre, il fallut décamper de nouveau et sans déjeuner et sous la pluie pour se rendre vers la rivière des Aigles. Là, une sorte de découragement s'empara de ces malheureux. On demanda au Père s'il ne trouverait pas quelque remède. Il voulut leur dire que le vrai Dieu que nous adorons est très bon et très puissant et qu'il fallait avoir recours à sa miséricorde, mais le renégat, qui seul savait le français, ne voulut pas traduire ses paroles. "Le misérable, dit-il, est possédé d'un diable muet; il ne veut pas parler (p. 74)". Il obtint cependant quelque chose de la bonté divine au campement suivant.

7. En effet, le 24 décembre, veille de Noel, ils arrivèrent le soir à une nouvelle station, qui devait être à l'embouchure de la rivière des Aigles.

Notre-Seigneur, dit le père Le Jeune, leur fournit un petit porc-épic et un lièvre; c'était peu pour 18 ou 20 personnes, mais la sainte Vierge et son glorieux époux saint Joseph ne furent pas si bien traités ce même jour à Bethléem. Le lendemain, jour de réjouissance pour les chrétiens, fut pour nous un jour de jeûne; je n'eus rien à manger. La faim, qui fait sortir les loups des bois, m'y fit entrer plus avant pour chercher les petits bouts de branches ou d'écorce, que je mangeais avec délices. Les femmes avant, par mégarde ou autrement, jeté aux chiens des rognures de peaux dont on fait les cordes des raquettes, je les ramassai et en fis un bon dîner (ibid.).

Ce fut son dîner de Noel. Toutefois le saint Enfant lui préparait un meilleur souper spirituel et même corporel. Le renégat lui demanda quel jour il était; il lui répondit que c'était la fête de Noel, jour où naquit le Fils de Dieu. Il parut un peu touché. Le Père en profita pour lui dire ainsi qu'au sorcier, qui était toujours avec lui, que Dieu usait ordinairement de largesse en ces beaux jours, et qu'il les assisterait infailliblement, s'ils avaient recours à lui. A cela il ne répondit rien, ce qui permit au Père de lui proposer de tourner en sa langue deux courtes prières qu'il récita avec eux; tous étaient à genoux devant un petit crucifix, une relique et quelques images, qu'il avait exposées dans cet oratoire improvisé (voir le texte français et montagnais dans les *Rel.*, pp. 75-76). Ce fut certainement le premier acte public de dévotion accompli dans ces regions soumises à satan, et le seul que put faire le P. Le Jeune durant ce triste hiver. D'après les détails qui suivent, cette Noel de 1633 fut célébrée juste à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église Saint-Michel.

Dieu fut touché et on fit une chasse abondante. Mais quand le Père essaya d'exciter la reconnaissance des sauvages envers la bonté divine, le démon par ses suppôts s'y opposa victorieusement, et fit même ajouter à l'ingratitude l'insulte et le blasphème, ce qui brisa le coeur du missionnaire. Cette épreuve surpassa toutes ses autres misères. De plus les sauvages firent bombance sans retenue et sans prévoyance.

8-11. Le 30 décembre, ils délogèrent de nouveau; ils passèrent sur deux beaux lacs tout glacés, et firent une courte halte à l'extrémité du second. Le F. Marie-Victorin pense que c'étaient les deux premiers de la chaine des Squattecks (p. 64). Ils se déplacèrent de nouveau le 4 janvier 1634. Le 16, ils battirent la campagne et campèrent non loin d'une haute montagne sur laquelle ils montèrent le lendemain, pour n'en redescendre que le 29.

Cette montagne était si haute que, sans arriver jusqu'au sommet, qui paraissait armé d'énormes rochers, on aurait pu voir, disaient les sauvages, en même temps Tadoussac et Québec, si le ciel avait été serein. On apercevait au-dessus des précipices qui faisaient trembler. Les autres montagnes qu'on voyait dans la plaine au loin ressemblaient à des tours ou plutôt à de petites châteaux, quoiqu'elles fussent en réalité fort grandes et fort hautes (*Relation*, p. 81).

Voici l'interprétation de ce passage des *Relations* que donne le F. Marie-Victorin :

Il n'y a pas de très hautes montagnes dans la partie de la chaine apalachienne qui traverse le Témiscouata. S'agit-il de la montagne Wissick, appelée encore Lennox ou Grosse-Montagne, bourrelet calcaire, qui s'élève au coude du lac Témiscouata? Mais outre que cette colline, malgré son nom, n'a guère qu'une altitude de 500 pieds, comment admettre que le P. Le Jeune, si méticuleux d'habitude, n'ait pas mentionné sa situation sur la rive du lac? Nos recherches personnelles nous portent plutôt à croire qu'il s'agit d'une colline, située quelque part aux environs du curieux carrefour d'eaux courantes, que l'on observe dans le canton Robitaille Pour préciser, il est fort probable que la montagne en question est le "Pain de Sucre" situé sur la gauche du lac de ce nom, qui est lui-même l'un des lacs de la chaîne des Squattecks, dont les eaux viennent du sud et se déchargent par la Touladi dans le lac Témiscouata. Le "Pain de Sucre", qui n'est pas autrement baptisé, peut avoir environ 1,000 pieds d'altitude, mais en raison de sa situation isolée et de ses flancs abrupts, il paraît beaucoup plus élevé. Quant à la prétention d'apercevoir de là et simultanément Québec et Tadoussac, il faut y voir simplement un de ces mensonges énormes dont les sauvages étaient coutumiers (p. 64).

12. En descendant du "Pain de Sucre" ils transportèrent leur habitation sur le flanc d'une autre montagne. Et cette douzième station fut, dit le P. Le Jeune, le terme de leur pèlerinage. Il faut entendre qu'ils ne dépassèrent pas cette montagne du côté du sud; mais ils restèrent encore deux mois dans la région des Squattecks, où ils firent sept autres stations avant de reprendre le chemin du site où ils avaient laissé leur chaloupe. Ils remarquèrent "les sources de deux petits fleuves qui se jettent dans un autre, aussi grand, au dire des sauvages, que le Saint-Laurent. Ils l'appellent Oueraeuasticou (p. 81)", en langue malécite, Oualoustouk, le fleuve Saint-Jean. Ces deux fleuves, dit le F. Marie-Victorin, ne peuvent être que les rivières Touladi et des Squattecks, qui se réunissent dans le canton Robitaille. Durant la saison d'hiver, le P. Le Jeune ne pouvait se rendre compte du sens du courant. Le régime hydrographique de cette partie du comté de Témiscouata est d'ailleurs compliqué et anormal. La chaîne des lacs Squattecks se décharge vers le nord tandis que le lac Témiscouata, qui lui est exactement parallèle se décharge vers le sud. Comme il n'apercevait pas le confluent, le missionnaire pouvait croire à deux rivières distinctes, coulant dans le même sens et se rendant au fleuve St-Jean (p. 64).

Cette douzième station, continue le Père Le Jeune, nous a délivrés de la famine; car les neiges devinrent assez hautes pour favoriser la chasse à l'orignal. Ce furent alors de continuels festins et danses. Mais cela ne dura pas, car on songea à faire "seicherie" pour les provisions à emporter. Et le Père, après s'être rétabli par la bonne nourriture, retomba malade quand il fallut avoir recours à cette viande boucanée, à laquelle son estomac n'était pas fait. Il ne se remit complètement qu'après son retour à Québec.

13-19. Le 5 février, ils firent leur treizième station et ensuite plusieurs autres sans s'éloigner beaucoup de cette région fortunée, avant le 23 mars.

Ce jour-là, ils retraversèrent la rivière Capititetchouet, qu'ils avaient passée le trois décembre, et le 30 ils campèrent près d'un fort beau lac, après en avoir traversé un autre plus petit. Ces lacs étaient glacés, comme au milieu de l'hiver (p. 83).

Ce second passage de la rivière des Trois-Pistoles offre une difficulté. Peut-être les sauvages désignaient-ils par le même nom cette rivière et l'Achébérache, qui se dirigent vers des bassins différents mais sont pratiquement le prolongement l'une de l'autre et ont une source commune (F. Marie-Victorin, p. 64).

Ils pouvaient aussi bien, dans leurs divers changements, être descendus assez bas pour avoir à retraverser la première, et c'est dans cette région qu'ils firent leur 19e station.

20. Quant au "fort beau lac atteint le 30 mars, après en avoir passé un autre plus petit, ce serait le lac Témiscouata atteint par le lac Touladi. Pour aller, en effet, du "Pain de Sucre" au lac Témiscouata, le plus court chemin passe par le lac Touladi (p. 65)". Ce n'était pourtant pas le plus court chemin qu'ils cherchaient alors; la *Relation* indique, d'autre part, que leur voyage se faisait en zigzag, ce qui achève de trancher la difficulté. Ce fut leur 20e station.

Le sauvage renégat, voyant le P. Le Jeune très faible et un peu abattu, entreprit de le consoler et de l'encourager :

Ne t'attriste point, dit-il; si tu t'attristes, tu seras encore plus malade; si ta maladie augmente, tu mourras; considère combien ce pays est beau; aime-le; si tu l'aimes, tu t'y plairas; si tu t'y plais, tu te réjouiras; si tu te réjouis, tu guériras.

Le Père écoutait avec plaisir ce discours de sage thérapeutique. Mais il avait un tout autre motif de prendre patience et même de se séjourner. Il s'était trouvé plusieurs jours en vrai danger de mourir de faim; il se dit que le bon Dieu l'avait condamné à cette mort si pénible à cause de ses péchés; il baisa la main qui avait écrit cette sentence et attendit la fin avec une paix et une joie qu'on peut bien sentir mais qu'on ne peut pas décrire. Dieu se fait gloire d'aider une âme, quand elle n'a plus de ressources du côté des créatures (*Rel.* p. 55). Il laissa la vie au Père Le Jeune, mais le brave religieux dut endurer la maladie ou le malaise avec les fatigues d'un dernier et dur voyage.

(à suivre)

NOUVELLES SPORTIVES

Montréal. — Les Royaux de Montréal, champions de la Ligue Internationale de Baseball, pour 1935, ont maintenant à leur première semaine d'entraînement à Orlando, Floride où le gérant Frank J. Shaughnessy leur donne ses instructions. La plupart des joueurs sont déjà en bonne condition et ceux qui avaient pris trop de poids au cours des excursions de chasse et de pêche durant la saison d'hiver, font de rapides progrès et Shaughnessy assure que tous seront prêts pour l'ouverture de la saison, à Albany, New-York, le 16 avril prochain.

Les joueurs ont eu trois heures de pratique durant tous les jours de la semaine et les muscles sont suffisamment déliés maintenant pour permettre de jouer les premières parties d'exhibition contre les clubs de l'Internationale et de l'Association Américaine. Lauri Myllykangas, un lanceur lent à remporter des succès avec le Montréal, semble en meilleure forme que jamais et Shaughnessy s'attend à voir passer une très fructueuse saison. Le jeune Clair Forster, un produit du club Ottawa, de la Ligue de la Vallée du Saint-Laurent a aussi favorablement impressionné Shaughnessy et il ne serait pas étonnant de le voir dans l'uniforme du Montréal cette année. Il en est de même pour Steve Mizarek, de Perth Amboy, N. J., un jeune arrêt-court du Richmond, de la Ligue Piedmont, qui s'est acquis la réputation de meilleur joueur défensif de cette ligue l'an dernier. Steve s'était rendu au camp en 1934, mais le gérant du Montréal avait tenu à l'envoyer dans un club des mineures pour lui permettre d'acquérir plus d'expérience.

Shaughnessy croit avoir fait une bonne acquisition en Crip Polli et Phil Hensiek, deux lanceurs qui étaient respectivement avec Albany et Milwaukee l'an dernier. Polli a gagné 13 parties l'an dernier pour le Milwaukee et en perdit 12 avec ce club de deuxième division. C'est un lançeur de grande expérience qui sera d'une grande utilité pour les jeunes.

En Glenn Myatt, le Montréal a à peu près complété son département de receveurs.

LETTRE HEBDOMADAIRE AUX CULTIVATEURS

(Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière).

LA RENOVATION DES PATURAGES PAR LA METHODE DU HERSAGE

La rénovation des pâturages peut se faire de plusieurs façons. Dans ce domaine, la Station Expérimentale de Ste-Anne, pour sa part, a essayé une multitude de procédés tant sous le rapport des façons culturales que des fertilisants et des mélanges de graines. Le résultat de tout le travail fait depuis déjà neuf ans sur cette ferme a démontré que la rénovation peut se faire d'une façon simple, économique et efficace tout simplement par le hersage, la pierre à chaux moulue, le superphosphate et le semis de graines.

La pierre à chaux moulue : La pierre à chaux moulue s'applique à raison de deux tonnes à l'âcre à l'automne sur un vieux pâturage. Pour les pâturages, peut-être encore plus que pour les autres cultures, elle doit avoir une bonne analyse, c'est-à-dire être moulue très fine et avoir un fort pourcentage de carbonate de chaux. L'épandage demande à être fait uniformément et de préférence avec un épandeur à chaux. Dans les régions où il y a des dépôts de marne, celle-ci peut remplacer avec avantage la pierre à chaux.

Le hersage : Le printemps suivant l'application de la chaux, aussitôt que la neige est fondue alors que le terrain est encore tout imbibé d'eau et tout fleuri par la gelée, on herse le vieux pâturage avec une herse à dents de fer rigides et lourde. Le hersage se fait de long en large jusqu'à ce que la vieille bourbe soit bien défaite ou du moins autant que possible. Sur les sols argileux, le disquage donne de meilleurs résultats que le hersage.

Le Superphosphate : Aussitôt que les mares d'eau et que les dangers de lavage sont disparus, soit de une semaine à dix jours après le hersage, on applique à l'âcre 400 livres de superphosphate à 20% d'acide phosphorique assimilable, ou 500 livres s'il ne contient que 16% d'acide phosphorique. Le superphosphate, tout autant que la pierre à chaux, demande à être épandu uniformément. Dans certains cas, l'engrais composé 2-12-6 pourra avec avantage remplacer le superphosphate. Sur les sols argileux, le phosphate Thomas à raison de 500 à 600 livres à l'âcre semble être plus avantageux que la chaux et le superphosphate ou le 2-12-6.

Le semis de graines : Immédiatement après l'application du superphosphate, on sème à l'âcre 20 livres d'un mélange de graines à pâturage. Celui qui est recommandé par le Comité Provincial des pâturages est composé de 9 livres de paturin du Kentucky, 1 livre de fétuque des prés (rough stalk), 9 livres de mil et 1 livre de trèfle blanc sauvage. Un autre mélange qui a aussi donné de très bons résultats sur la Station Expérimentale de Ste-Anne est celui-ci : 4 livres de mil, 2 livres de trèfle rouge, 2 livres de trèfle d'alsike, 2 livres de trèfle blanc, 2 livres de dactyle, 2 livres d'agrostide, 2 livres de pâturin du Kentucky et 4 livres de fétuque des prés. Aussitôt après le semis de graines on donne un dernier coup de herse et on roule. Les graines à pâturage ne doivent pas être semées ni trop tôt ni trop tard; trop tôt, on court risque qu'elles soient détruites par la gelée; trop tard, elles peuvent ne pas lever par manque d'humidité. Le temps convenable varie généralement du premier au dix mai, selon que le printemps est plus ou moins tardif.

Les pâturages ainsi renovés sont prêts à être pâturés légèrement dès le commencement de juin de la même année, pourvu que les animaux aient accès à d'autres champs de pacage. Le fait de pacager l'année même du traitement dès le mois de juin est un des facteurs importants du succès. Le broutement et le piétinement des animaux, à cette époque, pourvu que le terrain soit assez ferme, sont loins de détruire la jeune herbe; ils semblent au contraire intensifier davantage sa pousse. On prendra garde cependant de ne pas tenir les pâturages trop ras és en septembre.

Depuis 1931, la Station Expérimentale de Ste-Anne a renové 25 âcres de vieux pâturages tout à fait improductifs suivant exactement le procédé décrit dans cette lettre hebdomadaire. Invraisemblablement sur tous les champs et à chaque année, il y eut dès l'année même du traitement un bon matelas d'herbe composé surtout de trèfle blanc que les animaux ont recherché avec avidité. On constate de plus que d'année en année ce matelas d'herbe s'intensifie. On espère même que ces pâturages vont se maintenir comme tels indéfiniment sans répéter le hersage et le semis de graines; mais en appliquant de temps à autres, soit à tous les deux ou trois ans environ, la même quantité de Superphosphate ou de 2-12-6 selon le cas. Pour maintenir productifs les pâturages déjà améliorés le fumier de ferme à raison de 10 tonnes à l'âcre appliqué en septembre donne aussi de très bons résultats surtout sur les sols élevés, qui se dessèchent rapidement aussitôt que les pluies ne sont pas assez fréquentes.

AVIS IMPORTANT : Tous ceux qui entreprendront d'améliorer des vieux pâturages par la méthode du hersage, s'ils veulent bien réussir devront s'en tenir exactement aux recommandations données surtout pour ce qui concerne le temps de faire le hersage et le semis de graines à pâturage. Bien qu'il soit recommandé d'appliquer la pierre à chaux à l'automne; elle peut fort bien cependant être épandue au printemps de bonne heure. Par conséquent, c'est le temps d'y voir pour les commandes de pierre à chaux de graines à pâturage et d'engrais chimiques.

PENSEE

"Car telle est la puissance des journalistes : celle d'être des porte-voix, ou mieux, selon une parole plus moderne, des haut-parleurs, mais des haut parleurs qui pensent, qui transmettent la pensée et les faits dans le monde entier. Et aux événements qui sont souvent source de pensée, principe et fin de nombreuses considérations, ils ajoutent la forme vivante de leur pensée même et inévitablement leur interprétation personnelle, à travers leur propre vision intellectuelle".

PIE XI.

L'EXPÉRIENCE EST COUTEUSE

Vous souffrez de tous les symptômes ou conséquences de l'ANEMIE :

Pâleur — **Faiblesse** — **Manque d'appétit** — **Fatigue** — **Douleurs de dos, de reins** — **Périodes douloureuses** — **Irrégularités** — **Troubles internes** — **essentiellement féminins**

Et parce que votre sang est pauvre, anémié, vous souffrez invariablement tous les mois. N'allez pas commettre l'erreur de prendre un traitement local, alors que tout votre système a besoin d'être renforci.

TONIFIEZ-VOUS

avec les bonnes PILULES ROUGES. Ecoutez les conseils de vos amies. Les bonnes PILULES ROUGES ne guérissent pas toutes les maladies ; mais elles se recommandent pour tout ce qui dépend d'un système appauvri, anémié, d'un sang pauvre

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filières et qui sont à votre disposition pour vérification; nous en garantissons l'authenticité.

"Le travail excessif auquel j'avais été soumise et des maternités fréquentes avaient affaibli ma santé. J'ai pensé qu'il serait bon de suivre les conseils d'amies et de prendre des PILULES ROUGES . . . Ce remède a eu des effets rapides et meilleurs que ceux pris auparavant . . ."

"Mon médecin, après m'avoir prescrit plusieurs remèdes que j'avais pris sans résultat, me recommanda l'emploi des PILULES ROUGES; c'était parce que j'étais déprimée que mes fonctions organiques s'étaient ralenties . . . que mes périodes étaient douloureuses . . . après un mois d'emploi des PILULES ROUGES, beaucoup de changement s'était fait . . . Elles ont complètement rétabli ma santé . . ."

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

AYONS LES YEUX OUVERTS

La guerre n'est jamais désirable, mais il faut admettre qu'on en peut quelque fois retirer du bon. On n'a jamais vu autant de dévouement et autant de bonne volonté à rendre service que durant la Grande Guerre, dévouement spontané et désintéressé qui est peut-être aujourd'hui le plus grand besoin de notre pays.

Avant la guerre, il régnait dans le monde une sorte de dissimulation qui tomba d'elle-même en face des réalités de la vie et de la lutte contre la mort. Ce n'est qu'après avoir compris parfaitement l'importance vitale du pouvoir de l'homme qu'on instruisit le public sur certaines maladies qui, depuis des générations, concouraient insidieusement à la ruine de la nation.

Les maladies qui ont de tout temps affligé l'humanité font partie intégrante de l'histoire du monde. Dans l'Ancien Testament il est fait mention d'une maladie vénérienne et de puis cette époque l'histoire des efforts apportés dans la lutte contre la syphilis et la gonorrhée.

Comme nous venons de le dire, l'histoire de l'humanité et celle de la maladie peuvent aller la main dans la main. La variole était inconnue dans l'Amérique du Nord jusqu'à ce qu'elle y fut introduite par les premiers colons. On estime que plus que la moitié des Indiens de l'Amérique du Nord ont péri par cette maladie que leur avaient apportée les blancs.

Si tel est le cas, on a tout lieu de croire que la syphilis a été apportée en Europe aussi par les premiers découvreurs de ce pays. Cette maladie, il est vrai de le dire, s'est déclarée sous une forme grave et destructive et comme un mal nouveau dont on subit pour la première fois les attaques.

La Grande Guerre a eu une influence favorable sur les maladies vénériennes en ce sens qu'elle nous les a fait voir comme de terribles ennemis qu'il faut combattre au lieu d'adopter l'attitude de l'autruche devant le danger. Il est impossible de combattre un ennemi si nous ne connaissons pas sa force et sa faiblesse.

Ce qui a constitué la force des maladies vénériennes a été l'ignorance dans laquelle le peuple est demeuré si longtemps; on l'instruisait sur ces maladies comme s'il fallait en avoir honte et comme s'il ne fallait pas traiter un pareil sujet en société. La faiblesse du mal est que le traitement qu'on y oppose est efficace. Le plus tôt on instituera le traitement le plus tôt on obtiendra des résultats. La situation s'est améliorée à ce sujet et la marche du progrès sera accélérée en proportion de la franchise avec laquelle on saura envisager la situation.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

LE LAIT ET LA SANTE

Par John L. Rice, M. D.
Commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York.

Le lait et ses produits devraient former une bonne partie de l'alimentation quotidienne des adultes et des enfants, car chacun d'eux contient non seulement un grand nombre de vitamines essentielles à la santé mais encore une grande quantité de propriétés utiles au corps. Les gens qui prennent beaucoup de lait et de produits du lait ont meilleure santé, vivent plus longtemps, et ont des enfants plus forts que les personnes qui font peu usage de ces aliments.

Faire usage de lait est une bonne habitude à prendre pour les jeunes et les vieux. La cuisinière qui prépare des plats qui contiennent du lait, contribut à la santé de la famille. Il y a aussi les produits du lait dont il faut faire usage, c'est-à-dire le beurre et le fromage sous toutes ses formes. Les soupes au lait, sans farine, sont non seulement très agréables au goût mais aussi nourrissantes. Les légumes préparés avec du lait, les plats de macaroni et de fromage ajoutent à la qualité du menu et ne coûtent pas cher.

Le lait, le beurre et le fromage fournissent des protéines utiles sous des formes qui s'adaptent bien aux besoins du corps. La plupart des enfants devraient prendre une pinte de lait par jour, soit pris comme breuvage, soit mêlé aux alingents. Le lait crée de l'énergie et procure à l'organisme d'importants minéraux, surtout le calcium et le phosphore qui sont nécessaires pour faire des os forts et des dents saines. Prenez du lait, beaucoup de lait. Il est facile de s'en procurer et il est à la portée de toutes les bourses. Que l'on prenne l'habitude de boire un verre de lait à chaque repas. Le lait est un aliment très complet, d'après la plupart des médecins.

PENSEE

"N'êtes-vous pas, en effet, un des grands éléments de l'union des esprits? C'est en effet dans les régions de l'intelligence que doit avant tout se réaliser cette union, pour régner ensuite dans les consciences; et de cette union des esprits et des coeurs, les journalistes sont de puissants instruments et propagateurs dans le monde entier".

PIE XI.

Contre la TOUX... médicamentées avec des ingrédients du VICKS VAPORUB
PASTILLES VICKS

CA VAUT UNE BIÈRE Dow OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 146 ANS
D-21-5F

LE CÉLÈBRE LINIMENT À FRICTIONS
Frictionnez — la douleur cesse. Achetez la nouvelle grosse bouteille économique. Aussi dans la bouteille régulière plus petite.
97F
65 LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

NUL BESOIN D'EAU CHAUDE pour gâcher

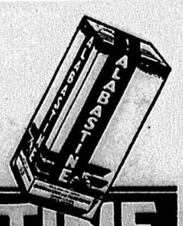

ALABASTINE

Ayez des murs joliment nuancés avec une couche seulement! S'applique facilement, rapidement, uniformément —sans traces de pinceau. Grand choix de nuances. Superbes ensembles de couleurs et motifs au pochoir.
Gypsum, Lime and Alabastine, Canada, Limited
PARIS, ONTARIO, CANADA
AINF

GRATIS! Garçons— demandez ce livret sur le HOCKEY
et les PHOTOGRAPHIES AUTOGRAPHIÉES DE VOS JOUEURS PRÉFÉRÉS

● Tous les garçonnets désireront posséder la brochure—"Comment devenir une étoile du hockey", écrite par T. P. (Tommie) Gorman, entraîneur et gérant des Champions du Monde, les "Montreal Maroons". Enlevez l'étiquette qui entoure une boîte de sirop de blé-d'inde (Maïs) "CROWN BRAND" ou "LILY WHITE"—inscrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement au verso ainsi que les mots "Livret sur le Hockey". Adressez cette étiquette à The Canada Starch Co., Limited, Montréal, et vous recevrez votre livret par retour du courrier.

aussi

● Adressez nous une étiquette ou le cartonnage de l'un des produits de The Canada Starch Co., Limited, à l'endos de laquelle vous aurez inscrit votre nom, votre adresse et le nom du joueur dont vous désirez la photographie (une photo par étiquette). La photographie que vous aurez choisie sera montée, prête à être encadrée et vous sera expédiée sans délai.

Groupe "Montreal Maroons"—Groupe "Les Canadiens"—Groupe "Olympique". Photographies individuelles de Baldy Northcott, George Mantha Russ Blinco, Art. Lesieur, Dave Trottier, Armand Mondou, Earl Robinson, Frank Boucher, "Ace" Bailey.

SIROP de BLÉ-D'INDE (MAÏS) EDWARDSBURG
CROWN BRAND
Le célèbre aliment producteur d'énergie
Sirop de blé-d'inde (Maïs) "LILY WHITE"
Corn Starch "BENSON"
Corn Starch "CANADA"
Empois CANADA WHITE GLOSS"
Produits de
The CANADA STARCH COMPANY Limited
MONTRÉAL QUE

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 29 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Arthème Tétrault, S. J., professeur d'Ecriture Sainte au Scolasticat de l'Immaculée-Conception. Il commentera une page d'Evangile : Le mariage de la sainte Vierge.

Cette causerie commence à 5h. précises. A 5h. 20 récital d'orgue par M. Eugène Lapierre, organiste de la paroisse Saint-Jacques. A 5h. 45 causerie sur l'intention de l'Apostolat de la Prière pour le mois d'avril par le R. P. Léon Bouvier, S. J., professeur de théologie morale au Scolasticat de l'Immaculée-Conception.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT", 234, Lafontaine, Rivière-du-Loup.

LE PROBLEME DE LA JEUNESSE

(Hansard du 9 mars 1936)

M. Jean-François POULIOT (Témisiouata) : Monsieur l'Orateur, le problème de la jeunesse est certainement l'un des plus importants du jour, et la motion à l'étude nous procure l'occasion de le discuter dans cette Chambre des communes. Le premier paragraphe de la résolution se lit :

Considérant que l'éducation de la jeunesse est indispensable à la future prospérité du Canada

La formation de la jeunesse! Eh bien, on peut former la jeunesse de bien des manières. On peut former les jeunes comme évangélistes, comme Bible Students; on peut encore les former pour en faire de bons citoyens; on peut les former en vue d'un état dans le monde on peut les former pour plusieurs fins excellentes. Mais il n'est pas indiqué dans la motion comment la jeunesse doit être formée. Cependant, c'est de la plus haute importance. La formation pourrait être bonne ou mauvaise, mais je suppose que l'auteur de la motion désire donner une bonne formation à la jeunesse. Naturellement, la motion ne vaut que ce que vaut son texte, et ce texte devrait être un peu plus précis.

Le deuxième paragraphe de la résolution se lit comme suit :

Considérant que le chômage des parents et des chefs de famille, qui est occasionné par des conditions sur lesquelles ils n'ont aucune prise...

Tout le monde sait à qui revient la plus grande part de responsabilité pour le chômage qui sévit aujourd'hui à l'état aigu dans notre pays... ...signifie que des garçons et des filles, des jeunes hommes et des jeunes femmes, n'auront pas reçu l'entraînement nécessaire pour les préparer convenablement et suffisamment à une profession.

Avant qu'une personne puisse apprendre un métier ou une profession, elle doit d'abord choisir l'état qu'elle entend exercer. Avant d'arriver à l'âge adulte, garçons et filles doivent décider quelle direction ils devront prendre. Si un jeune homme ou une jeune fille désirent réussir dans la vie, il leur faut embrasser l'état pour lequel il ou elle a le plus da'ptitudes. Une décision doit être prise quant au choix de l'état avant que la formation puisse commencer. En dépit de l'acuité du chômage, bien peu de garçons et de filles ont été privés d'instruction. On leur a offert les mêmes avantages qu'à d'autres époques. La difficulté vient de la pléthore de commis que forment les académies commerciales des différentes provinces. Chaque jeune homme, de même que chaque jeune fille, veut occuper un emploi quelconque de commis, de sorte qu'il n'y a plus d'artisans. L'exercice d'un métier n'a certainement rien de déshonorant. Il n'est pas honteux d'être cordonnier, tailleur, maçon, charpentier ou d'appartenir à quelque autre corps de métier. Bien des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui ont fait de piètres commis ont de réelles aptitudes pour un métier. C'est là un aspect extrêmement sérieux du problème.

J'aimerais à renseigner l'auteur de la résolution (M. Massey) et les autres honorables députés sur l'oeuvre que l'on accomplit actuellement dans la province de Québec. Plusieurs fils de cultivateurs ont des loisirs et les curés des paroisses organisent des cours du soir au bénéfice de jeunes. Ils se réunissent dans la salle paroissiale et suivent des cours d'anglais, de géographie ou d'autres matières. Ces classes ont une grande utilité. Je connais un curé qui enseigne les éléments du droit commercial, apprenant aux jeunes gens comment transiger les affaires de banque. La plupart de ces classes sont conduites de la façon que voici : le prêtre commence par donner des explications sur le sujet à l'étude puis il pose des questions aux élèves, qui discutent ensuite entre eux les divers sujets à l'étude, et je sais que cette méthode obtient un grand succès. Elle tient occupé l'esprit des jeunes. La résolution dit ensuite :

Et attendu que l'inactivité prolongée et non voulue a un effet débilitant et souvent désastreux sur la jeunesse de notre pays;

Je suis très fier des jeunes hommes et des jeunes filles de mon comté. L'oisiveté, dit-on, est la mère de tous les vices, mais je crois que la jeunesse du Canada a fait mentir ce dicton. Bien qu'elle ait été sans travail, elle s'est très bien conduite. A mon avis, les faits attestent que les jeunes hommes et les jeunes filles d'aujourd'hui ne sont pas plus mauvais,—peut-être sont-ils même meilleurs—que ceux des années précédentes qui n'avaient pas à lutter contre les mêmes tentations et les mêmes difficultés.

S'il est une chose à réconforter les hommes politiques d'âge mûr, c'est le fait que les jeunes de notre pays s'intéressent de plus en plus à la chose publique. Auparavant, la jeunesse laissait aux barbes grises le soin de résoudre les problèmes nationaux, mais aujourd'hui elle est entrée dans l'arène et prend une part active aux affaires du pays. Nous avons cette session-ci un plus grand nombre de jeunes députés que jamais auparavant. Il ne s'ensuit pas qu'il faille mettre au rancart les hommes avancés en âge; cela signifie simplement que la jeune génération s'intéresse aux problèmes nationaux de l'heure présente et qu'elle a décidé de jouer le rôle qui lui revient. Elle a le droit de discuter les problèmes nationaux et d'exprimer son avis à leur sujet. La résolution poursuit :

Considérant que ce n'est pas assez de simplement trouver des emplois à la jeunesse qui a souffert d'un manque d'éducation et de préparation à un travail professionnel;

Considérant que les écoles provinciales qui ont atteint un haut degré d'excellence et qui reculent chaque année les frontières de leur utilité, ne fournissent pas les moyens suffisants d'enseignement technique;

Il y a de grandes écoles techniques dans les villes, mais, dans les petites agglomérations, il n'y a pas d'école pour compléter l'instruction que les curés ont donnée aux enfants. Il devrait y avoir dans presque chaque paroisse une petite école technique où les jeunes gens pourraient apprendre des métiers qui leur seraient profitables. Ce serait une décentralisation de l'enseignement des métiers. Un père qui vit à la campagne peut difficilement payer la pension de son fils pour lui permettre de suivre les cours d'une école technique à Montréal, à Québec à Hull ou dans un autre grand centre. C'est peut-être la raison pour laquelle tant de jeunes gens intelligents et remplis de talent préfèrent suivre des cours commerciaux plutôt que d'apprendre un métier. On devrait décentraliser l'enseignement des métiers. La motion continue :

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait examiner l'à-propos d'examiner le grand problème de la rééducation des jeunes gens et des jeunes femmes du Canada;

C'est ce que nous faisons ce soir; c'est la question que discute la Chambre des communes. Ce devrait être suffisant pour que le pays s'y intéresse. L'enseignement des métiers ne relève pas de notre juridiction, bien que certains services comme la division forestière du ministère de l'Intérieur s'occupent de travail éducationnel comme l'envoi aux écoles d'échantillons de bois. L'envoi de ces échantillons de bois permet de montrer aux enfants les espèces qui poussent au Canada, ce qui est très intéressant. Le ministère des Mines envoie aussi des échantillons de minéraux, ce qui est aussi une bonne chose. On devrait continuer à le faire sur une plus grande échelle de façon à permettre aux provinces et aux institutions privées de profiter de tous les moyens que le gouvernement fédéral a à sa disposition. On pourrait obtenir de très bons résultats en agissant de la sorte. La motion dit encore :

Et elle est aussi d'avis que dans la conduite d'une telle enquête, il faudrait accorder une attention spéciale à la possibilité de rendre accessible l'enseignement technique sous ses formes diverses à nos jeunes gens qui possèdent des aptitudes pour cet entraînement et qui ne l'obtiendraient pas autrement;

C'est très bien et je l'approuve mais de la façon qui est spécifiée. Nous n'avons pas besoin de tant de vastes édifices, de tant de palais pour faire apprendre des métiers à nos enfants. Nous voulons qu'ils se familiarisent avec leur métier et qu'ils l'apprennent mais qu'ils l'apprennent de telle façon qu'ils puissent s'en servir d'une manière pratique. Quand des jeunes gens fréquentent l'école technique, il arrive souvent qu'on leur montre des appareils merveilleux, des nouvelles inventions de la science. Mais quel est le cordonnier qui va acheter un appareil de ce genre pour ressemeler des chaussures? Pas un; il lui faut commencer très modestement. Il n'est généralement pas bien riche quand il débute. C'est un genre d'enseignement qui doit être donné d'une façon pratique afin de montrer aux jeunes gens que, sans dépenser beaucoup d'argent, ils peuvent exercer un métier au Canada et devenir ensuite peut-être président d'une grosse maison, comme cela est arrivé bien souvent aux Etats-Unis et au Canada.

Et elle est aussi d'avis qu'au cours de cette enquête, il faudrait étudier la possibilité d'instituer et de maintenir une Commission nationale de la rééducation de la jeunesse.

Non, monsieur l'Orateur, jamais, et je vais vous dire pourquoi. Nous avons assez de conseils et de commissions. La grande erreur commise par le parti conservateur en 1930 a été la création du paternalisme au Canada. Ce fut sa grande faute et c'est une tache qui ne peut être effacée.

Un MEMBRE : N'allez-vous pas créer une commission nationale du chômage?

M. POULIOT : Si l'honorable député veut bien s'asseoir et écouter mon argumentation, je répondrai ensuite à toute question qu'il a à poser. J'ai la parole et je ne veux pas être interrompu. Je veux exposer mon raisonnement d'abord, puis je répondrai aux questions qu'il désire me poser. Il vaut mieux pour sa santé qu'il reste assis tranquillement pour le moment,—c'est mieux pour la santé d'un médecin. Voici ce que je veux mettre en lumière. Nous avons peut-être souffert au Canada autant du paternisme que du chômage. Qu'est-ce que le paternalisme? C'est la prédication de cette fausseté par un homme : "Venez à moi et je vous donnerai une place, à chacun de vous". C'est ce qui a été dit en 1930. Ce fut une bévue terrible; ce fut une faute affreuse, une grande erreur de jugement. C'était peut-être dit par manière de plaisanterie, mais on ne devrait pas se permettre de plaisanter sur ce sujet; la question est trop sérieuse. En parlant de la sorte, le personnage qui a employé ces mots tuait l'initiative privée dans la jeunesse canadienne; et si aujourd'hui la jeunesse, bien que courageuse, ne peut faire autant qu'auparavant, c'est parce qu'elle croit que les gouvernements devraient tout faire.

Si le Canada a été plus prospère avant 1930 que par la suite, ce n'est pas tant en raison de mesures inaugurées par l'Administration d'avant 1930 parce que cette administration ne s'ingérait pas dans les affaires particulières, et les jeunes gens du pays pouvaient gagner leur propre vie. Ils débutaient au bas de l'échelle et s'élevaient graduellement à des emplois rémunérateurs qui leur permettaient de gagner leur vie assez bien et même de se marier et de fonder un foyer. Mais où est le jeune homme qui peut trouver un emploi aujourd'hui? Les emplois se trouvent difficilement; la situation s'est améliorée, certes, mais il faudra beaucoup de temps encore pour rétablir complètement l'ancien état de choses.

Il faudra que les jeunes gens apprennent trop tard peut-être, la vérité à ce sujet. Ils apprendront que nous sommes au plus profond de la dépression et qu'il est impossible d'assurer à tous un emploi, quelque triste qu'il soit d'avoir à leur dire que leur demande, pourtant bien légitime, ne peut pas toujours être accordée. En tout cas, il faudra dire la vérité aux jeunes gens du pays; il faudra leur dire qu'ils ont été cruellement trompés il y a cinq ans et qu'ils ne peuvent plus penser que l'Etat peut tout faire pour eux. Dès que la confiance aura été pleinement rétablie au pays, le peuple canadien se rendra compte que l'initiative privée des bons citoyens du Canada, des bons pères et des bonnes mères du Canada, des bons garçons et des bonnes filles du Canada, peut faire plus pour la prospérité à condition que le gouvernement au pouvoir se pénètre de la vérité élémentaire qu'il ne doit jamais s'ingérer dans les affaires particulières ni détruire l'initiative privée. La jeunesse du pays mérite toutes les louanges et nous sommes tous disposés à les leur décerner. Mais disons à tous les jeunes hommes et à toutes les jeunes femmes : "Ne vous découragez pas, nous aurons des jours meilleurs, à condition qu'à l'avenir on donne au gros bon sens la place qu'il devrait avoir dans le gouvernement du pays".

L'hon. NORMAN McL. ROGERS (ministre du Travail) : En ma qualité de ministre du Travail, chargé des responsabilités que comporte le chômage et que ce problème intéresse tout particulièrement, je désire acquitter une dette de reconnaissance envers tous les honorables membres qui ont pris part à ce débat, sans excepter mon honorable ami, l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot). Nous visons tous deux à atteindre le même but, quoiqu'il arrive parfois que nous suivions des sentiers légèrement divergents.

Pour aborder en réalistes le problème du chômage, il est manifeste qu'il nous faut autre chose que la simple statistique du nombre des chômeurs des deux sexes. Il importe souverainement que nous sachions combien de ces hommes sont aptes au travail et combien sont inaptes; de même pour les femmes figurant sur les rôles actuels des secourus de l'assistance-chômage. Il importe aussi que nous connaissions d'aussi près que possible les groupes d'âge et les catégories de métiers auxquels appartiennent les secourus de l'assistance-chômage. Je ne crois pas me tromper en disant que cette documentation à manqué au Gouvernement jusqu'ici. Mais il a été décidé, lors de la dernière conférence entre les gouvernements du Dominion et des provinces, que l'on effectuera un nouveau classement des sans-travail assistés. Je puis assurer à la Chambre que l'on va procéder sans tarder à la confection des formules nécessaires et à l'obtention de la coopération des provinces et des municipalités, pour recueillir les renseignements qu'il faut.

J'ajouterai aussi ceci : par son travail et sa persévérance, il y a un an, l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) a posé les fondements de la tâche que nous cherchons maintenant à remplir à cet égard. Personne ne conteste l'opportunité de recueillir le plus vite possible les renseignements en question; certes, aucun de ceux qui connaissent le problème que les oeuvres sociales ont à résoudre, ne doutera de l'avantage qu'il y aurait à recueillir et analyser ces renseignements. Nous avons déjà reçu quelques-uns des rapports des provinces et, dès qu'il sera possible de résumer les données recueillies, j'entends les communiquer à la Chambre.

Je voudrais dire en terminant, monsieur l'Orateur, que le Gouvernement approuve de tout coeur l'oeuvre de réintégration de la jeunesse et, comme tout gouvernement qui comprend aujourd'hui ses obligations au sujet du chômage, nous prendrons toutes les mesures possibles pour assurer aux jeunes gens des deux sexes les possibilités de réaliser leur désir d'emplois rémunéré. Je ne crois pas que la jeunesse canadienne compte sur des postes de tout repos; je ne crois pas que les emplois publics constituent une solution pour la jeunesse. Si tel était mon sentiment, l'avenir du pays devrait m'inspirer des craintes. Nous devons créer, je crois, un état de choses qui offre de nouveau à la jeunesse, comme autrefois, un champ d'action où elle pourra courir elle-même sa chance de son mieux.

TRIBUNE LIBRE

Sincèrement à Lierre

L'écho de votre plaidoyer réfutant le piètre réquisitoire de Nathalie s'est répercuté jusqu'à moi.

Et maintenant que votre adversaire semble avoir fini de vétiller, je viens vous remercier de vous être fait mon avocat pour justifier ma cause et vous féliciter de la façon dont vous avez contesté les griefs de Mlle Rigolette.

Vos arguments reposaient sur la base solide de la logique et votre esprit a su se replier; ce qui lui permettait de multiplier ses moyens de résistance et d'agression. Votre thèse étant assez énergique pour ne pas être étayé, j'ai jugé superflu de me mettre de la partie — au grand soulagement de Rigolette, sans doute.

Je vous remercie de votre douce sympathie. Vos paroles sont de celles qui ne s'effacent pas avec l'aurore du jour. Elles sont dictées par un coeur qui a souffert et par là-même qui sait deviner la douleur des autres et se faire son bouclier contre ceux qui la méprisent.

Soyez donc convaincu que les critiques de notre agresseur ne me font ni chaud ni froid, telle l'impression d'une goutte d'eau froide dans un liquide en ébullition. Mes aspirations littéraires n'ont fait que tenir leurs élans et Nathalie aura bientôt l'occasion de frapper ma joue droite si elle en a l'audace.

Avant de terminer je tiens à vous dire que vos poèmes sont fort appréciés.

Le succès vous attend... Mes meilleurs voeux... *L. N.*

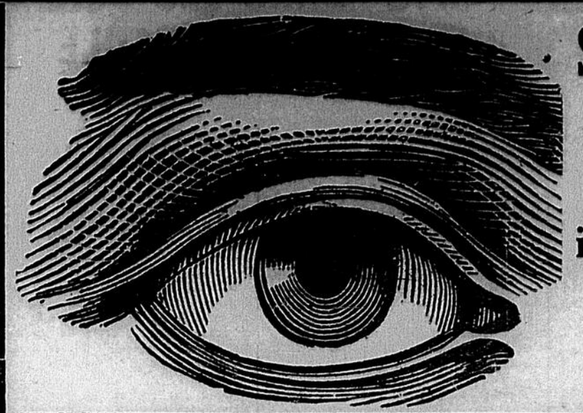

Si vos yeux pouvaient parler, ils vous avertiraient d'avoir bien soin d'eux !

SERVICE D'OPTIQUE COMPLET :-

Verres de précision de toutes formes, taillés ici-même, et montures nouvelles de tous genres.

Nouveaux instruments d'optique les plus modernes.

NOUVEAU SALON D'OPTIQUE PRIVE.

Examen scientifique de la vue, à l'électricité.

l'Optométriste - Opticien PELLETIER, O. D.
Spécialiste en examen de la vue.

Au Grand Magasin de Bijouterie, Lunetterie et Cadeaux

J. H. PELLETIER
327, RUE LAFONTAINE
Casier Postal 122 - Téléphone 3034 - Rivière-du-Loup, Qué.

La saveur de l'Orange Pekoe "Salada" est sans égal

THÉ "SALADA"

314F

"RATS MUSQUES"

TRAPPEURS

Obtenez les plus hauts prix pour vos peaux en expédiant à l'adresse ci-dessous:

"LES RENARDS DE CHARLEVOIX"
209, RUE ST-PAUL, WEST, - MONTREAL.
PAIEMENT IMMEDIAT.

POURQUOI vous priver du confort luxueux, de l'élégance et des commodités modernes d'un Oldsmobile, alors que la possession de cette voiture vraiment belle coûte si peu de chose?

Les sièges de l'Oldsmobile sont pourvus de coussins épais et de coupe parfaite pour votre confort. Il y a amplement d'espace pour la tête, les épaules et les jambes dans les spacieux intérieurs. La ventilation Fisher sans courants d'air fait circuler tout l'air frais désiré par tous les temps.

Prenez le volant d'un nouvel Oldsmobile et vous ne tarderez pas à apprécier sa puissance plus douce et plus vive—la sûreté des freins super-hydrauliques—et l'agrément additionnel que procure le roulement flottant des genoux mécaniques. Si vous voulez le véritable luxe de belle voiture, conduisez les nouveaux Oldsmobile six ou huit en ligne — et renseignez-vous sur le nouveau mode GMAC canadien à 7% qui réduit considérablement vos paiements à tempérament.

Considérez la compagnie à l'appui de l'auto

GMAC GENERAL MOTORS MONEY

VOYEZ-LE -- CONDUISEZ-LE

$1065 (Coupé 6 cyl.) sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris sauf le frot et la licence. Modèles 8 cylindres depuis $1298 à l'usine, Oshawa.

O-206F

ROBERT TETU
RIVIERE-DU-LOUP

L'AUTO QUI A TOUT

GRATIS
Un magnifique cadeau est donnée gratis avec chaque livre de
THE ou CAFE
BRISTOL
Thé noir garanti Ceylan et Indien. — Café garanti pur.
Demandez-le à votre fournisseur

NOS CHUTES

Les phénomènes de la nature sont toujours remplis de merveilles. D'aucuns s'étonnent du fait que l'eau présente un aspect agréable quand elle tombe en bas d'une falaise; d'autres le sont encore davantage devant cet autre fait qu'elle peut s'arrêter de tomber. Demandez à la Nature de vous en expliquer le pourquoi? elle vous répondra : "C'est l'effet de la gelée" qui est aussi puissante que la gravitation; son engourdissement est assez pénétrant pour réduire au silence le bruit puissant et perpetuel des chûtes Niagara.

x x x

Or voici que nos chûtes étaient devenues silencieuses; l'eau avait cessé de tomber; une épaisse couche de glace avait tout caché de cette beauté, — tant il est vrai que la nature est attentive à toute chose, — le paysage était au diapason des environs : de la neige, de la solitude, du recueillement, du silence. C'était une pause de la voix de nos chûtes aux sons plus harmonieux que violents et brusques.

x x x

Mais cette semaine nous amène une température dont mars s'étonne. La gelée fuit et les forces de la nature se réveillent. L'eau renaît dans la neige qui fond. Petit à petit, ruisselets et ruisseaux charrient tantôt doucement, tantôt rapidement leurs filets d'eau. Chacun y contribue de sa quote-part. Tous les cours d'eau qu'un penchant mène à la rivière alimentent sans discontinuer le débit qui va augmentant jusqu'à ce que l'eau recommence à tomber pour ne plus s'arrêter.

x x x

L'eau tombe et tombe encore. Toujours il en arrive pour remplacer celle qui s'en va. La poursuite est fidèle et sans arrêt. La masse d'eau comme en un ruban soyeux déverse majestueusement par dessus bord. Mais voici que son allure régulière et tranquille change subitement en une précipitation rapide. Pourquoi cette hâte sauvage? C'est la poussée puissante de la gravitation; c'est la chûte. Maintenant pas de repos possible autour de quelque roche pas de ralentissement. Les phalanges qui suivent soulèvent et précipitent au fond du gouffre les masses d'eau qui se devancent l'une l'autre. Si un obstacle les arrête elles deviennent comme la personnification de la colère; leurs formes s'y brisent, rebondissent blanches d'écume, s'éclaboussent et retombent comme une pluie aux gouttes fournies, pesantes et grosses. Les obstacles multiples qui obstruent la descente nous laissent voir des imitations. La colonne d'eau qu'une roche fait rebrousser d'un rythme régulier rappelle le serpentin qui part toujours pour toujours rester à la même place, et encore combien d'autres caprices de la nature que l'oeil attentif peut percevoir! Pour entreprendre sa descente l'eau s'est parée de blancheur; le trajet se fait en toute hâte et la bousculade se déchaîne puissante et coléreuse jusqu'au fond du gouffre. Une brume en filets rapides remonte au-dessus de l'eau et va frimasser à blanc le tuf qui l'affronte, donnant un effet esthétique merveilleux, et un remous va se frapper en vagues au pied de la falaise. C'est là l'action de nos chûtes.

x x x

Nos chûtes demandent qu'on les regarde bien, qu'on les regarde encore et longtemps; c'est alors qu'elles commencent à se communiquer à notre âme — à la manière de ce qui a l'existence sans la vie.

C'est à nos regards qu'elles s'adressent d'abord. Ensuite qui ne les entendrait? Leurs lourdes phalanges qui s'écrasent sur les roches et dans l'eau parlent à l'oreille. Il n'y a pas qu'un grondement ou un tonnerre de grosse cataracte, mais on y distingue le bruit quelquefois plus confus, quelquefois plus distinct de l'eau qui s'entrechoquent et du mugissement fondamental se détachent des sons supérieurs et inférieurs ou l'oreille perçoit des harmonies imitatives.

x x x

La beauté de nos chûtes se trouve dans la variété continue de leur aspect constant et dans les harmonies de leurs bruits immuables. Elles nous livrent à la rêverie comme toutes les eaux courantes; elles nous manifestent la grandeur visible que contient la goutte d'eau et qu'une direction heureuse rend forte et puissante.

VIDI.

TRIBUNE LIBRE

A propos de "Critiques"

Eh! cher "Lowell", vous pensez leur avoir tapé-ça dru aux critiques canadiens, n'est-ce pas? Détrompez-vous, vous n'aviez rien tapé du tout et je vais vous le prouver en trois points.

Premièrement, sachez que ce n'est pas manquer de patriotisme que de critiquer un écrit où fourmillent les non sens, c'est faire preuve d'esprit de discernement et de charité en ne voulant pas laisser fausser le jugement des gens qui se nourrissent l'esprit avec cette pacotille littéraire.

Deuxièmement, c'est bien votre affaire de vous pâmer pour les romans de Marina, cela ne nous étonne pas d'autant plus que certains américains ont cette réputation d'adorer les excentricités, et puis, les goûts ne se discutent pas aussi, me direz-vous. Oui, certainement que les goûts ne se discutent pas, mais apprenez qu'il faut tout de même se maintenir dans de certaines limites afin de ne pas entrer dans cette catégorie de personnes qui passent pour n'en avoir plus du tout, de goûts à discuter.

Troisièmement, soyez convaincu que cela est permis et que l'on peut de plein droit combattre les fadeurs, l'affétérie, l'emphase et tout ce qui, dans les écrits s'éloigne du naturel et de la raison, autrement pourquoi Boileau l'aurait-il fait?

Enfin, "Lierre" pourra prendre part dans ce que j'ai précité, car je trouve que la morale qu'elle a faite dernièrement au sujet de la "critique" de "Nathalie" était bien mal venue et excessivement inconsidérée.

CROQUEMITAINE.

PRIERE DE SIGNER

Nos corresnondants sont priés, une fois de plus, de bien vouloir signer les communications qu'ils nous adressent, quelle qu'en soit la teneur. Toute correspondance anonyme est impitoyablement jetée au panier.

Conseils aux éleveurs d'animaux à fourrure

Nous savons que la saison du printemps est l'une des plus sérieuse pour les éleveurs d'animaux à fourrure, puisque c'est l'arrivée des jeunes.

Nous lisons dans La Revue des Eleveurs de Renards, numéro de mars, les excellents conseils que donne le Docteur Rajotte à ces éleveurs. L'alimentation de la femelle nourricière semble être l'un des items les plus importants pour l'éleveur d'animaux à fourrure, et du soin judicieux apporté par celui-ci à la ration alimentaire dépend beaucoup la réussite.

Il est donc recommandé aux éleveurs de donner une copieuse ration de viande rouge de muscle de boeuf ou de cheval, additionnée d'environ 25% de panse de boeuf. Un bon biscuit et une moulée cuite doivent accompagner cette ration dans les proportions voulues. Les vitamines sont encore un item à ne pas être négligé et c'est ici que les éleveurs en trouveront une abondante source dans la levure de bière et dans une huile de foie de morue de qualité choisie. Enfin, la clef du succès pour éviter les troubles que l'on rencontre trop souvent chez les jeunes carnivores, notamment les renardeaux, les visons, les jeunes chiens et les jeunes chats, se manifestant par des convulsions et des troubles nerveux, serait de donner à la femelle parturiante une quantité abondante de substances minérales, soit sous forme d'os moulus, d'os broyés et du lait de vache bien frais.

Les jeunes animaux sont toujours grandement enclins au ravage des ascarides ou vers ronds intestinaux. Chez les renardeaux, il est à conseiller de donner une capsule vermicide au jeune animal, vers l'âge de trois semaines; il est bon de faire jeûner celui-ci environ une couple d'heures avant de lui administrer cette capsule, en le séparant de sa mère, et d'attendre environ une heure après l'administration avant de le remettre dans son nid. Les éleveurs de visons auront la précaution de bien remplir le nid de la femelle avec de la ouate de bois, ou de la paille et d'éviter qu'il n'y ait aucune trace d'humidité dans la cabane; et pour ce faire, ils devront pratiquer des ouvertures suffisantes pour créer une aération parfaite du nid.

Le Service de la Chasse et de la Pêche maintient un bureau d'information à St-Hyacinthe et à Québec spécialement destiné à rendre service aux éleveurs d'animaux à fourrure.

St-Simon

Naissance.— M. et Mme Alphonse Ouellet, fils de Joseph, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 15 mars, sous les prénoms de Jean-Marc. Parrain et marraine : M. et Mme Charles Ouellet, des Trois-Pistoles, oncle et tante de l'enfant.

LA MODE EST AUX FINIS MATS

Nous vous offrons l'occasion de préparer vous-même la teinte de peinture que vous désirez. Avec chaque achat d'une chopine de peinture blanche, mate, nous vous donnons gratuitement un truie de peinture à l'huile.

Afin de faire place aux marchandises nouvelles, nous réduisons le prix de plusieurs de nos lignes de peinture et de vernis.

Email blanc	.90	la chopine	pour	.6[illegible]
Vernis	1.50	la pinte	pour	.8[illegible]
Peinture	1.00	"	pour	.90
ETC.		ETC.		ETC.

Arthur L. Pelletier, Enrg.
Quincaillerie
127 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station.